This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

THE SPINGARN COLLECTION
OF
CRITICISM AND LITERARY THEORY
PRESENTED BY
J. E. SPINGARN

I

NA

QUERELLES LITTÉRAIRES,

OU

MÉMOIRES

Pour ſervir à l'hiſtoire des révolutions de la république des lettres, depuis HOMERE *juſqu'à nos jours.*

TOME TROISIÈME.

QUERELLES LITTÉRAIRES,

OU

MÉMOIRES

Pour servir à l'Histoire des Révolutions de la République des Lettres, depuis HOMERE *jusqu'à nos jours.*

Tantæne animis cœlestibus iræ?
VIRG. ÆNEID. *Lib. I.*

Tant de fiel entre-t-il dans des ames célestes ?

TOME TROISIÈME.

A PARIS,
Chez DURAND, Libraire, rue du Foin.

M. DCC. LXI.
Avec approbation & privilège du Roi.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
289351A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1927 L

QUERELLES
GÉNÉRALES,
OU
QUERELLES
SUR DE GRANDS SUJETS.

QUATRIEME PARTIE.
DES SCIENCES.

ARISTOTÉLISME.

CETTE espèce d'enforcellement a été générale en Europe pendant deux mille ans : on ne juroit que par Aristote : on vouloit qu'il eut tout pensé & tout dit. Théologiens, sophistes, physiciens, médecins, orateurs, poëtes, le regardoient comme l'unique source dans laquelle ils devoient puiser. Tous

ceux qui, dans ces siècles d'ignorance, se piquoient le plus d'érudition, étoient les plus fanatiques adorateurs de cette idole.

Son culte eut dû tomber, ce semble, avec celui du paganisme ; mais on allia les idées Aristotéliciennes à celles de notre religion. On éleva les livres d'Aristote à la dignité de texte divin. Son portrait a été mis en regard avec le portrait de Jésus-Christ. On a presque fait un dieu de celui qui a laissé en doute dans ses ouvrages s'il en connoissoit un lui-même, s'il admettoit l'ame immortelle, des punitions ou des récompenses en l'autre vie : jamais culte superstitieux n'a été plus difficile à détruire.

Roger Bacon, ce fameux moine Anglois du treizième siècle, le même à qui on attribue l'invention de la poudre à canon, est le premier qui ait refusé de sacrifier à l'idole des nations, & qui ait tenté de l'abbatre. Il écrivit que tous les livres d'Aristote n'étoient bons qu'à brûler. C'étoit trop dire. La *Poëtique*, la *Rhétorique* & la *Logique* d'Aristote, sont assurément trois ouvrages qui ont dû l'immortaliser pour

la pénétration, la profondeur & la méthode qui y règne. Mais ce très-grand & très-beau génie n'étoit considéré que comme physicien ; & en ce sens, notre Roger avoit raison de ne pas estimer les livres de ce philosophe. Néanmoins il ne faut rien jetter au feu, parce qu'on découvre quelquefois des choses attestées par les anciens, que d'abord on ne vouloit pas croire.

Ni Aristote, ni son censeur, n'ont connu la véritable physique. Ce n'est que de nos jours qu'on a trouvé les instrumens nécessaires pour fouiller dans cette mine, & qu'on en a tiré l'or le plus pur. C'étoit beaucoup pourtant que quelqu'un se doutât, au treizième siècle, du besoin qu'on avoit de voir qu'on écrivît qu'Aristote induisoit en erreur, que c'étoit un aveugle qui en conduisoit d'autres.

Le livre de Roger Bacon fit crier tout le monde à l'impiété. Les scholastiques, si accrédités dans ce temps là, donnèrent l'allarme. Ils écrivirent, ils cabalèrent, ils demandèrent justice à tous les tribunaux ecclésiastiques & séculiers. Bacon se défendit de son mieux. Il fit même d'abord la guerre

avec avantage. Il écrasa quelques auteurs dont la plume n'étoit pas comparable à la sienne : mais enfin il succomba, & fut mis en prison à Rome comme magicien, & blasphêmateur du sacré nom d'Aristote.

On n'attaqua en France qu'au milieu du seizième siècle, le culte rendu à cette divinité. L'honneur de l'avoir alors apprétiée, d'avoir levé un coin du voile qui cachoit la vérité, est dû au célèbre Pierre Ramus, ou La Ramée. Personne n'étoit plus capable que lui d'amener une révolution dans l'école.

Né avec un esprit vif, hardi, entreprenant, après avoir été valet au collège de Navarre, il étoit parvenu à se faire une grande réputation dans l'université. Il joignoit à une mémoire prodigieuse une application pareille à l'étude. La passion de faire des progrès rapides dans toutes sortes de sciences, lui fit mener un genre de vie qui eut effrayé plusieurs austères Anachoretes. L'inflexibilité de son caractère distinguoit sur-tout ce dialecticien Picard. Jamais rebuté, mais toujours excité par les difficultés d'une entreprise ; la dis-

pute étoit son élément. Point de sophismes, point de subterfuges de l'école qu'il ne connût. La nature, avec tous les dons de l'esprit, lui avoit accordé une constitution excellente. Ses poumons étoient à toute épreuve. Il avoit autant de facilité pour le moins à vomir des injures, que d'habitude à s'en entendre dire. Son ambition étoit de faire l'entretien du public, & il y réussit.

Etant tout jeune encore l'an 1543, dans ses thèses pour être reçu maître ès-arts, il soutint le contrepied d'Aristote sur tout ce qu'on lui proposa: une telle audace, dans un écolier qui ne devoit avoir d'autres sentimens que ceux de ses maîtres, excita de grands troubles dans l'université de Paris. Les thèses furent jugées scandaleuses, & le soutenant déclaré athée, & perturbateur du repos des états.

Ramus voulut prouver qu'il n'étoit ni l'un, ni l'autre, & qu'il avoit eu raison de se moquer de tant de sottises Aristotéliciennes. Pour cet effet, il donna ses *Institutions dialectiques* (*), & ses

(*) *Institutiones dialecticæ.*

Remarques critiques sur Aristote. (*). C'en fut assez pour achever de le perdre dans l'esprit des personnes même les moins prévenues. On n'imaginoit point de supplice assez grand pour lui faire expier son crime. Tous les professeurs de l'université, devenus autant de trompettes effrayantes, excitoient contre lui le peuple & les magistrats.

L'affaire fit tant de bruit qu'elle fut jugée en effet criminelle. Le parlement de Paris voulut en prendre connoissance; mais l'université, craignant qu'elle n'y traînât en longueur, la fit évoquer au conseil du roi, sollicita la justice la plus prompte, la plus rigoureuse, & la plus exemplaire.

François I règnoit alors. Ce n'étoit plus ce temps où les princes faisoient gloire de leur ignorance, où l'on écrivoit à un de nos rois pour lui reprocher la sienne : » Apprenez, sire, qu'un » roi non lettré est un âne couronné «. François I aimoit les lettres & les arts :

(*) *Aristotelicæ animadversiones.*

il en est le restaurateur & le père (*) en France.

Les ennemis de Ramus le peignirent des plus odieuses couleurs. Ils le représentèrent comme le plus grand obstacle au progrès des sciences & des arts, comme un homme qui ne s'occupoit qu'à détruire l'ouvrage du prince, comme un scélérat qui vouloit détourner à son profit les hommages dûs non seulement au divin Aristote, mais à Cicéron, à Virgile, à Horace, & généralement à tous les grands hommes de l'antiquité.

Sur ce portrait qu'on fit de Ramus, le monarque indigné voulut d'abord, dit-on, l'envoyer aux galères ; mais il changea d'avis, & goûta beaucoup un expédient qu'on lui proposa ; ce fut de faire indiquer, en Sorbonne, une assemblée réglée & publique, à laquelle on inviteroit les plus habiles docteurs de la nation pour argumenter

(*) On connoit ces vers sur la belle Agnès.

Plus de louange & honneur tu mérites,
En cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut, dedans un cloître, ouvrer
Close nonain, ou bien dévot hermite.

contre Ramus, & tâcher de le confondre.

Le jour de cette grande dispute arrivé, tout ce qu'il y avoit, dans Paris, de sçavans & de curieux oisifs se rendit en Sorbonne. Il y eut des commissaires nommés par le roi, des juges choisis pour décider qui remporteroit la victoire. Les uns devoient être dans les intérêts de l'université; & les autres dans ceux de Ramus

Antoine Govea, Portugais de nation, & l'un des plus grands philosophes de son temps, ouvrit la séance. Il attaqua vivement l'anti-péripatéticien. Ramus se défendit avec une force de raison, & une présence d'esprit admirables. Ses adversaires étoient successivement terrassés. On alla aux opinions; mais le plus grand nombre des juges étoient gagnés: ils condamnèrent Ramus: il eut défense d'enseigner la philosophie, & ses livres furent proscrits dans tout le royaume. Les lettres patentes du roi, qui contiennent cet arrêt, portent que » Ra-
» mus avoit été téméraire & impudent
» d'avoir réprouvé & condamné le
» train & art de logique reçu de toutes
» les

» les nations, que lui-même ignoroit;
» & que, parce qu'en son livre des
» animadversions, il reprenoit Aristo-
» te, étoit évidemment connue, &
» manifeste son ignorance. «

Cette victime, de la haine de tant de docteurs ignorans, ne se refroidit point pour la recherche de la vérité; il l'aima & l'étudia toujours, & fut persécuté de ses confrères tout autant de fois qu'il la leur présenta. La protection toute puissante du cardinal de Lorraine ne le garantit point de leur fureur. Ils redoubloient de rage contre Ramus à mesure qu'on le rétablissoit dans ses emplois.

Après l'avoir persécuté toute sa vie, & l'avoir obligé d'être toujours errant, ou toujours caché, ils mirent le comble à leurs procédés crians, aux effets terribles de leur jalousie, en le faisant périr, l'an 1572, dans le massacre épouvantable de la saint Barthélemi. Ramus se doutant bien que ses ennemis implacables profiteroient de ce jour de sang pour se défaire de lui, s'étoit caché dans une cave; mais un nommé Charpentier, son compétiteur pour une chaire de mathématiques, l'envoya

tirer de ce lieu ſouterrain par des meurtriers, qui, après lui avoir pris tout ſon argent, & l'avoir aſſommé de coups, le jettèrent par la fenêtre dans la cour de ſa maiſon : » On lui vit ſortir les » entrailles de cette chute, & les éco- » liers, animés par la préſence de leurs » maîtres, les répandirent dans la rue, » où ils traînèrent auſſi le cadavre qu'ils » frappoient avec des verges. « Quelle indignité dans ces docteurs rivaux, dans ces homicides défenſeurs d'Ariſtote !

La honte de ſe voir éclipſés par un homme à qui les ſciences, les arts, la Sorbonne & le collège Royal, où il fonda une chaire de mathématiques, ſont ſi redevables, fut la vraie cauſe qui les porta à tous ces excès. Le prétexte de ſa mort fut ſon attachement au calviniſme.

Les opinions particulières de cet auteur fournirent, dans la ſuite, un beau champ à l'éloquence du P. Coſſart. Dans ſon diſcours (*) *contre la nouveauté en matière de doctrine*, il les jugea

(*) *Adversùs novitatem doctrinæ.*

dignes d'anathême. Ceux à qui la mémoire de Ramus étoit chère voulurent le venger, & maltraitèrent le jésuite dans d'autres discours publics. François Dumonstier, dans un des siens, l'appella calomniateur & visionnaire. Cossart le foudroyant, Cossart prit sa revanche en moins de vingt-quatre heures. Il réfuta publiquement son adversaire, le même jour que celui-ci avoit prononcé sa harangue ; mais les foudres de Cossart n'empêchèrent personne de rendre justice à Ramus. L'esprit de cet anti-péripatéticien lui survécut longtemps. On faisoit tous les jours, dans l'université de Paris, de nouvelles tentatives pour écarter les ténèbres de l'Aristotélisme, & leur substituer les lumières de la bonne physique.

L'an 1624, trois professeurs de cette même université soutinrent des thèses contre Aristote : aussitôt nouvelles clameurs, nouvelles divisions, nouvelles poursuites de sa part. Elle étoit impatiente de rejetter de son sein ces enfans rebèles. Le parlement interposa son autorité. Les trois professeurs furent condamnés, bannis de son ressort, & leurs thèses déclarées scan-

leuſes & ſchiſmatiques, & comme telles proſcrites dans tout le royaume. Cet arrêt eſt une des choſes qui ornent le plus le palais de la ſottiſe dans le nouveau poëme de la *Pucelle* d'*Orléans*:

Voyez-vous pas cet arrêt authentique
Pour Ariſtote, & contre l'émétique?

Cependant un de ces génies, faits pour élever celui de toutes les nations, avoit quitté ſa patrie pour la Hollande. Loin des Midas en robe, il s'étoit fait, dans ſa ſolitude de Northolland, un aſyle acceſſible au repos & à la vérité. Ce n'eſt pas que Deſcartes l'ait toujours rencontrée. Ses ſyſtêmes phyſiques, plus brillans que profonds, ont croulé. Pluſieurs de ſes livres ne ſont plus que le roman de la phyſique. On regrette de voir les chefs-d'œuvre (*) de quel-

(*) Par exemple, *la Pluralité des mondes* de Fontenelle, & *l'Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac: cet homme immortel, plus grand poëte encore que négociateur habile, ſubſtitue, dans ſon poëme aux rêveries de Lucrèce, les rêveries de Deſcartes. Il y combat les découvertes de Newton, des vérités, malheureuſement pour cet illuſtre Cartéſien, aujourd'hui démontrées. Il y ſoutient d'anciennes opinions qui, dans ſa jeuneſſe, avoient été celles de [illegible]e; le tout embelli par la plus belle poëſie.

ques-uns de nos plus beaux génies porter sur le cartésianisme. Newton est le philosophe du jour ; mais ce Descartes qu'il a fait tomber est encore admirable dans sa chute.

Ce sont les images, les fleurs, les ornemens, la pureté, l'élégance & l'harmonie de Virgile.

Les expressions un peu dures & raboteuses, ces termes de l'ancienne Latinité, familiers à Lucrèce & au poëte Ennius, & qu'on trouve quelquefois dans l'*Anti-Lucrèce*, sont du choix de l'abbé Rothelin, à qui le cardinal de Polignac avoit légué son manuscrit. Cet abbé a plus nui que contribué à la beauté de ce poëme, quelque informe qu'il l'ait reçu. Entr'autres vers de sa façon, qu'il y a insérés, on le reconnoît à celui-ci, où il est dit des poissons :

Non acheronta trucem atque acherusia regna tremiscunt.

Il y avoit dans l'original :

Nulla tanguntur formidine diris & orci.

La comparaison du système brillant d'Epicure, avec les belles décorations de l'opéra qu'on élève ou qu'on abaisse d'un seul mouvement, est encore défigurée. Si cet abbé n'étoit point mort avant que son édition de l'*Anti-Lucrèce* parut, l'ouvrage seroit en pire état. Il chargea, par son testament, M. Le Beau, en lui faisant présent d'une collection de médailles de bronze, de veiller à cette édition, & de laisser les changemens qu'il avoit faits. De peur qu'on n'allât contre ses volontés, qu'on n'allongeât ou qu'on ne raccourcît le poëme, il stipula le nombre des vers que chaque livre auroit. Malgré cela, l'éditeur & les reviseurs de l'*Anti-Lucrèce* en ont ôté

En effet, Descartes a fait un aussi grand chemin, du point où il a trouvé la physique à celui où il l'a poussée, que Newton en a fait après lui. Le philosophe François a découvert de nouvelles terres, & en a fait découvrir de plus considérables encore à d'autres observateurs du monde physique; mais sans ce génie inventeur, ils n'eussent peut-être jamais rien trouvé.

A mesure qu'il portoit la lumière dans tous les climats disposés à la recevoir, les reflets en venoient jusqu'à Paris. Quelques personnes, nées avec un penchant insurmontable pour le vrai, excédées de toutes les rêveries Aristotéliciennes, adoptèrent la nouvelle philosophie. Deux professeurs furent de ce nombre: ils firent des prosélytes: ceux-ci en eurent encore. L'université se trouva insensiblement cartésienne: ses vieux suppôts frémirent. Ils la comparèrent au monde entier,

---

plus de huit cent: il eût fallu en retrancher plus de deux mille.

Quant au cardinal, il est, dans son livre, comme il étoit dans la conversation, éloquent, enchanteur, instructif, mais souvent diffus & renfermé dans un cercle d'idées grandes & lumineuses.

autrefois étonné de se voir Arien. Ils portèrent leurs plaintes au parlement de Paris, & sollicitèrent un second arrêt : mais *d'autres temps, d'autres mœurs.*

Un sage, un homme vraiment zélé pour le progrès des sciences & de la raison, étoit alors à la tête du parlement. Le fameux Lamoignon ne voulut rien précipiter dans cette affaire. Racine & Boileau, tous deux de ses amis, pour rendre ridicule à ses yeux la requête de l'université, imaginèrent cet arrêt burlesque qu'ils dressèrent conjointement, & dans lequel Aristote se plaint de ce que, » depuis quelques » années, une inconnue, nommée la » Raison, auroit entrepris d'entrer, » par la force, dans les écoles de la- » dite université ; &, pour cet effet, » à l'aide de certains *quidams* factieux » prenant le surnom de Gassendistes, » Cartésiens, Mallebranchistes, & » Pourchotistes gens sans aveu, se » seroit mise en état d'en expulser le- » dit Aristote, ancien & paisible pos- » sesseur desdites écoles, contre le- » quel elle & ses consorts auroient » déjà publié plusieurs livres, traités,

» dissertations, & raisonnemens diffa-
» matoires ; voulant assujettir ledit
» Aristote à subir devant elle l'examen
» de sa doctrine, ce qui seroit direc-
» tement opposé aux loix, & coutu-
» mes de ladite université, où ledit
» Aristote auroit toujours été recon-
» nu pour juge sans appel, & non
» comptable de ses opinions. «.

L'arrêt fut mis avec quelques expéditions que le premier président avoit à signer ; mais il s'apperçut de la plaisanterie : » A d'autres, dit-il en riant,
» & jettant le papier au nez de la per-
» sonne qui le lui avoit présenté : voilà
» un tour de Despréaux. « Ce tour comique, à ce qu'avoua depuis ce magistrat, sauva un arrêt fort sérieux qu'eut pû donner le parlement.

L'aristotélisme n'étant plus soutenu par la force & l'autorité, est tombé dans le dernier mépris. Il ne subsiste plus aujourd'hui que dans les ridicules argumentations de quelques écoles de philosophie & de théologie, dans ce langage équivoque, barbare, énigmatique, qui est moins l'art de démêler le sens d'un texte, d'éclaircir les choses, que l'art de les embrouiller, de

tourner les vérités les plus ſimples & les plus auguſtes, les plus grands points de la morale, en problêmes & en paradoxes. Les avocats à l'audience ergotent-ils ? On peut douter que la forme ſyllogiſtique ſervit beaucoup à fixer le ſens d'une loi, d'un point de coutume ou d'un arrêt, à confondre les détours captieux d'une partie adverſe. Ne devroit-on point raiſonner ſur les bancs comme ailleurs ? Quand les théologiens & les philoſophes reviendront-ils du *concedo*, du *nego*, du *diſtingo*, de cette affectation à ne vouloir pas entrer dans les idées des autres, à prendre leurs penſées à rebours, à ne dire le plus ſouvent que des paroles ?

Les défenſeurs du ſyllogiſme ſeront peut-être révoltés. Ils diront que rien n'eſt plus propre à donner aux jeunes gens de la juſteſſe, de la préciſion, de la ſagacité ; que l'éloquence ſur les bancs ſeroit déplacée ; que ſi la forme ſyllogiſtique eſt blâmable, c'eſt moins en elle-même que par rapport à l'objet auquel on l'applique : objet trop ſouvent futile & vétilleux. Quelques excuſes qu'ils alléguent, ils ſoutiennent

mal les intérêts de la religion. N'a-t-elle pas été mieux servie par Grotius, par Bossuet, par Nicole, & par tant d'autres écrivains, dont on admire les ouvrages clairs, profonds & méthodiques, que par cette foule de Scholastiques, qui, depuis le douzième siècle, ont paru dans l'église, & dont les imaginations ne se sont exercées que sur des subtilités absurdes, sur des hypothèses extravagantes, sur de misérables disputes de mots.

L'HARDUINISME.

Le P. Berruyer en fut l'arcboutant, & le P. de Tournemine le principal aggreſſeur. On rapportera ce différend d'après des manuſcrits précieux que le P. Tournemine lui-même a laiſſés ſous ce titre : *Obſervations ſur l'Hiſtoire du peuple de Dieu.* Il s'y trouve des morceaux intéreſſans pour le public. En même temps qu'on verra le détail véritable de cette guerre civile, que l'ouvrage du P. Berruyer a cauſée chez les jéſuites, & qui n'eſt point encore éteinte, on connoîtra leurs uſages, leur façon de penſer, leur marche dans les affaires épineuſes, l'eſprit de leur gouvernement.

Commençons par expoſer les ſyſtêmes étranges du P. Hardouin. C'eſt ſur les idées de ce ſçavant jéſuite qu'a travaillé le P. Berruyer, & qu'il a donné ſes hiſtoires.

Si l'on en croit le P. Hardouin, tous les ouvrages anciens ſont ſuppoſés, à l'exception de la Vulgate, de

ceux de Pline le naturaliſte, d'Hérodote, & d'un fort petit nombre d'auteurs : par conſéquent, on ne doit faire fond ni ſur le texte Hébreu, ni ſur le texte Grec. Aucun monument eccléſiaſtique n'eſt plus ancien que le concile de Trente. Tous les conciles qu'on dit avoir été tenus auparavant ſont autant de fables. Si cela eſt, mon père, dit un jour le P. Le Brun, de l'Oratoire, au P. Hardouin, d'où vient donnez-vous une édition des conciles ? Il n'y a que dieu & moi qui le ſçache, répondit le jéſuite.

Il alloit encore plus loin. Il voyoit des athées partout : Saint Auguſtin, Deſcartes, Mallebranche, Queſnel, Arnauld, Nicole & Paſcal, l'étoient ſuivant lui : la preuve eſt ſans réplique. Pour ſignifier l'être ſuprême, ils employoient indifféremment le terme *concret*, ou l'*abſtrait* : pour dire dieu, ils diſoient la *divinité*, la *vérité*.

Selon le même P. Hardouin, il y a très-peu de médailles vraies, & celles qui ſont authentiques, on les explique fort bien en prenant chaque lettre pour un mot entier : par ce moyen, on découvre un nouvel ordre de cho-

fes dans l'hiſtoire. On a la clef de toutes celles qu'on a publiées; les noms des rois, des conquérans, des écrivains célèbres ſont rétablis. On voit clairement que l'*Enéide* n'a pas été compoſée par Virgile; mais par un moine du treizième ſiècle, qui a voulu décrire allégoriquement le voyage de ſaint Pierre à Rome, lequel cependant, à ce qu'aſſure le père Hardouin dans un autre endroit, n'y a jamais été (*).

Ce jéſuite ſi célèbre, le plus ſçavant homme de ſon ſiècle, a fait & détruit toute ſa vie des ſyſtêmes. Il eſt mort en 1729, dans ſa quatre-vingt troiſième année. Pour bien réfuter ſes principes, il eut fallu avoir ſon érudition. Il n'y a, dans toute l'antiqui-

(*) Sa façon d'expliquer les médailles, lui occaſionna une plaiſanterie de la part de M. de Clèves, grand antiquaire. Dans une converſation, celui-ci ſoutint au jéſuite qu'il n'y avoit pas une ſeule médaille ancienne qui n'eut été fabriquée par les bénédictins, & le lui prouva, en prétendant que ces lettres, *Cons.*, *ob.*, qui ſe trouvent ſur pluſieurs médailles, & qu'on explique par *Conſtantinopoli obſignatus*, ou *obſignatum*, ſignifioient *Cuſi omnes nummi officina benedictina*. Cette explication ironique choqua ſingulièrement le P. Hardouin. Il quitta ſur le champ, & ne revit plus celui qui l'avoit imaginée.

té, d'écrivain qui lui ſoit comparable qu'Origène. Il ſçavoit un grand nombre de langues, & regarda ſur la fin de ſa vie comme une perte de temps celui qu'il avoit mis à les apprendre.

Ses ſentimens mènent à un pyrrhoniſme univerſel, & à l'incrédulité. Cependant il étoit plein de vertus & de religion : » Mon dieu, s'écrioit-il quelquefois, on a beau dire que je ne crois rien : je vous aime de tout mon cœur. Seigneur, je vous remercie de m'avoir ôté la foi humaine pour me laiſſer la foi divine. « Outre le nombre conſidérable de ſes ouvrages imprimés, on a de lui beaucoup de manuſcrits mis en dépôt à la bibliothèque du roi. (*) On lui fit une épi-

(*) Le cardinal de Fleuri les y fit apporter. Ils étoient entre les mains de M. l'abbé d'Olivet, à qui le père Hardouin avoit jugé à propos de les confier en différentes occaſions. Les jéſuites, à la mort de ce père, réclamèrent les papiers. M. l'abbé d'Olivet refuſa de les rendre. Ils s'en plaignirent au cardinal, qui termina la diſpute, en donnant un dédommagement au poſſeſſeur des manuſcrits, & les faiſant dépoſer à la bibliothèque royale. Quelques-uns ont été imprimés. Le livre, intitulé *Athei delecti*, les *Athées découverts*, eſt de ce nombre.

taphe (*) qui peint assez bien son caractère :

Dans l'attente du jugement,
Ci gît
Le plus paradoxal des hommes,
Né François, catholique Romain,
Prodige d'érudition,
Amateur & destructeur de la vénérable antiquité,
Phrénétique sçavant
Qui, éveillé, publia mille rêveries ;
Qui fut dévot & Pyrrhonien ;
Enfant par la crédulité, jeune homme par son audace,
Vieillard par ses délires.

Les opinions singulières de ce jésuite furent d'abord embrassées avec transport par les jeunes gens de la société. Quelques-uns, après l'avoir quit-

(*) *In expectatione judicii,*
Hic jacet
Hominum paradoxissimus,
Natione Gallus, religione Romanus,
Orbis litterati portentum :
Venerandæ antiquitatis cultor & destructor,
Docte febricitans,
Somnia & inaudita commenta vigilans edidit,
Scepticum pie egit ;
Credulitate puer, audacia juvenis, deliriis senex.

trée, firent part au public des conversations qu'ils y avoient eues avec lui, débitèrent les systêmes qu'ils lui avoient entendu établir, & renversèrent, à son exemple, les monumens les plus respectables de l'antiquité. L'ex-jésuite La Hode la maltraita sur-tout dans une *histoire de France* imprimée en Hollande, où il s'étoit réfugié. Il rejette tout ce qu'on trouve écrit avant saint Louis. Il doute même que son historien *Joinville* ait existé. Quand il parle de ce qui s'est passé avant ce règne, il ne fait que répéter ces mots, *on dit*, le *bruit courut*, &c; mais personne n'a mieux développé les systêmes du P. Hardouin que le P. Berruyer.

L'*Histoire du peuple de Dieu* porte, d'un bout à l'autre, sur eux. Ce livre, en paroissant, eut le sort de toutes les nouveautés marquées au coin du génie & de l'audace. On le lut avec avidité: sçavans & beaux-esprits, hommes & femmes, religieux & séculiers le dévorèrent également. Tout frappa & dut frapper dans cet ouvrage; une chronologie nouvelle & condamnée qu'on y suit; des morceaux isolés qu'on y rapproche & qu'on réduit en corps d'his-

toire ; une érudition profonde & légère qu'on y ſeme avec choix ; la richeſſe & la douceur du ſtile ; un enſemble lumineux & ſéduiſant.

L'auteur ſeroit un des plus grands hiſtoriens de la nation, s'il étoit moins diffus, plus circonſpect dans ſes termes ; s'il avoit moins employé d'expreſſions qu'il croyoit naturelles, & dont l'uſage du monde lui auroit fait ſentir l'indécence ; s'il eût moins recherché l'eſprit & les agrémens ; ſi ſon coloris eût toujours répondu à la dignité de la matière (*).

Le P. de Tournemine avoit été l'antagoniſte du P. Hardouin. Du moment qu'il vit les opinions de ce dernier, anathématiſées plus d'une fois par les évêques, ſe reproduire & prendre une nouvelle force dans l'*Hiſtoire du peuple de Dieu*, il fut ſaiſi d'étonnement,

(*) *On lui fit cette épigramme :*

Ton livre unit l'amuſant à l'utile.
Point ne prétends en critiquer le ſtile,
Et point ne veux en blaſonner le plan ;
Mais, Berruyer, ſi tu vouloîs me croire,
Il te faudroit, au beau titre d'hiſtoire,
Subſtituer le titre de roman.

& écrivit de nouveau contr'elles. Il poursuivit son ancien rival dans son plus illustre disciple. Il dénonça l'histoire du P. Berruyer aux supérieurs de la compagnie, qui n'auroient jamais dû la laisser imprimer. Il leur adressa un mémoire afin qu'ils la condamnassent, ou plutôt qu'ils se réveillassent au bruit du scandale qu'elle causoit dans le monde & des propos affreux qu'elle faisoit tenir sur la doctrine des jésuites.

Berruyer étoit instruit de toutes ces démarches. Il vit l'orage s'élever & grossir; mais il ne s'en épouvanta point. Il se remit de tous ses intérêts à un de ses amis. Le P. Dupré se chargea de le venger. Il réfuta les discours & les écrits du P. de Tournemine; donna, à l'*Histoire du peuple de Dieu* & à son auteur, les éloges les plus outrés, & parla de son critique en termes indécens & pleins de mépris.

Tournemine étoit né vain, fier, emporté, rempli de prétentions. Elles lui venoient de sa vaste érudition & de sa haute naissance. Il se plaignoit quelquefois qu'on le confondît avec un bon religieux. Il ne vit qu'avec indignation la manière dont il étoit traité,

qu'on blessât toutes les règles de la bienséance pour justifier une histoire condamnée par le cri général. Il répondit à l'apologiste du livre ; celui-ci répliqua ; Tournemine revint à la charge. Pendant longtemps, ce ne fut entr'eux qu'une correspondance d'écrits satyriques, de plaintes & de menaces réciproques.

Le P. Tournemine, dans ses *Observations sur l'Histoire du peuple de Dieu*, triomphe de ce qu'il a pour lui les prélats, les docteurs, les personnes d'une piété simple & éclairée, le général lui-même de la société, qui, sur le bruit que faisoit ce livre en France, avoit nommé quatre théologiens jésuites pour le revoir & lui en rendre un compte exact. Il transcrit le jugement qu'en portèrent à sa paternité les quatres sçavans reviseurs ; l'indignation dont ils furent saisis en voyant une chronologie toute extraordinaire, celle de Porphyre & de Marsham substituée à la véritable ; en voyant le texte de l'écriture sainte rendu très-infidellement, un double sens littéral admis dans les prophéties qui regardent le Christ, un stile de contes de Fées em-

ployé dans les choſes les plus ſérieuſes & les plus ſublimes.

Il rapporte le parti que le général fut obligé de prendre, conſéquemment aux conſeils qu'ils lui donnèrent : ce fut de faire travailler inceſſamment à une ſeconde édition de l'ouvrage, épurée de tout ce qu'on avoit trouvé de choquant dans la première, & d'écrire en ces termes au P. Bretonneau, alors ſupérieur de la maiſon profeſſe de Paris (*).

MON REVEREND PERE,

La paix de J. C.

» Quoiqu'il m'ait toujours paru qu'il » y avoit beaucoup de corrections à » faire dans le livre du P. Iſaac Ber- » ruyer, avant la réimpreſſion, & que » j'aie déjà ordonné qu'avec toutes les

(*) *Reverende admodum pater.*

P. C.

Quamvis perpetuùm habuerim multa emendanda eſſe in libro patris Iſaaci Berruyer antequàm rursùm in lucem prodiret, ac proindè jàm juſſerim pſeudo-elocutio-

» expressions recherchées & peu con-
» venables à la dignité du sujet, on
» rejettât cette chronologie déjà con-
» damnée par nous comme très-sin-
» gulière & peu conforme aux pro-
» phéties sur Jésus-Christ, ces pro-
» phéties ne pouvant regarder que lui
» seul, selon l'opinion des saints pè-
» res & des interprêtes, j'ai eu néan-
» moins l'attention de donner toute
» cette affaire à examiner aux reviseurs
» de la compagnie. J'approuve fort le
» jugement qu'ils en ont porté, & je
» vous en envoie un exemplaire. Vo-
» tre Révérence le communiquera au
» P. Desconseils & aux autres nou-
» veaux reviseurs qui lui seront asso-
» ciés. Elle leur ordonnera, en mon
» nom, de réformer sur cela la nou-
» velle édition. J'ai déjà mandé au P.

---

nes rerum dignitati ac majestati minùs consentaneàs expurgari, prophetias omnes juxtà communem sforum patrum & interpretum sententiam de Messia Christo Jesu tantùm intelligi, ac deindè rejici chronologiam quàm jàm ut singularem & prophetiis de Christo non congruentem rejectam voluimus, curavi tamen rem totam diligenter examinari à reviseribus societatis. Horum verò sententiam probo, hujus exemplum transmitto reverentiæ vestræ, ut patri Stephano Desconseils huicque adjunctis novis retractatoribus tradat, jubeatque meo nomine ad illam accommodari omninò novam operis editionem. Jam scripsi patri Isaaco ut novorum

» Isaac qu'il se montrât docile à la
» censure ; qu'il corrigeât, changeât
» & retranchât tout ce que ces revi-
» seurs jugeroient à propos, relative-
» ment à ce que je desire. Cependant,
» s'il venoit à manquer de soumission
» (ce que je n'ai garde de croire d'un
» religieux, & ce qui ne resteroit pas
» impuni dans la société) ; en ce cas,
» je prie le P. Desconseils & les au-
» tres jésuites chargés de la révision
» de l'ouvrage, de remplir notre idée ;
» de bien mériter de la société ; de
» mettre fin à nos inquiétudes, en
» donnant au plutôt l'édition atten-
» due. Ils jugeront facilement de mes
» intentions par la censure & par ma
» lettre «.

A Rome 2 juin 1729.

---

recognitorum censuram sequatur, illisque se docilem præbeat ad emendandum, mutandum, recidendum quod visum illis fuerit & faciendum ex me intellexerint. Quod si docilitate tamen careret ille, id quod de viro religioso non credam quodque in societate non foret in ultum, eo casu, rogo patrem Stephanum Desconseils ipsique adjunctos novos recognitores ut nostram ipsi sententiam exequantur, utque de societate bene merendo sollicitudini nostræ dent finem, festinando editionem quæ promissa est. Meam illi mentem intelligent ex censurâ transmissâ hisque meis litteris.

Romæ, secunda junii anno M. DCCXXIX.

Après cet exposé des troubles intérieurs de la compagnie, & qui justifient la promptitude du P. Tournemine à s'élever contre l'*Histoire du peuple de Dieu*, il proteste de l'innocence des motifs qui l'ont engagé à cette démarche. Il dit n'y avoir été porté que par zèle pour le corps & pour la religion; qu'il a voulu prévenir, par une censure particulière, une censure publique & humiliante; arrêter les foudres qu'il voyoit prêts à tomber sur une version de l'écriture sainte dans le goût de celle de Castalion, auteur du seizième siècle, & qui ne révolta pas moins les catholiques que les protestans; une version écrite d'un stile *fleuri, affecté, fardé, doucereux*. Oui, repète-t-il au P. Dupré & à tous les défenseurs du P. Berruyer, un historien doit sçavoir donner carrière à son imagination, mais jusqu'à un certain point. Est-ce donc un *privilège de l'histoire de dispenser de toute règle*, & de pouvoir être travestie en ouvrage de fiction & de pur amusement.

On trouve, dans ces mêmes observations, une critique vive des peintures indécentes dont l'*Histoire du peuple*

de Dieu eſt pleine. Celles des amours des patriarches, de la paſſion effrénée de la femme de Putiphar, de la coquetterie de Judith & des propoſitions bruſques que lui fait Holopherne, du crime épouvantable d'Onan, de la facilité avec laquelle Rachel cède à Lia Jacob pour une nuit, y ſont relevées comme étant toutes des écueils pour l'innocence & la pudeur. Ces peintures, en effet, ſont plus dangereuſes peut-être pour des gens ſans principes, que les tableaux les plus licencieux.

Outre les expreſſions lubriques dans cette hiſtoire, il y en a beaucoup de repréhenſibles à d'autres égards; par exemple, celles-ci: *Après une éternité toute entière, Dieu créa le monde;* comme ſi une éternité pouvoit finir: *à l'air aiſé dont Dieu faiſoit des miracles, on voyoit bien qu'ils couloient de ſource... Le mal alloit toujours croiſſant, à la honte du ſeigneur Dieu... les aventures des patriarches... après une telle aventure...* & mille autres qu'on liſoit dans la première édition, & dont le P. Tournemine ne parle point. Il ſe contente d'appeller, en général, cette hiſtoire l'ouvrage d'un romancier. Écriroit-on autrement,

autrement, dit-il, des *Contes Persans* (*)?

Les jésuites, dans la condamnation de cette histoire, ne voulurent pas s'en rapporter seulement au témoignage de leurs théologiens : ils consultèrent des docteurs étrangers, qui tous crièrent, plus haut encore qu'eux, anathême à l'entreprise du P. Berruyer ; qui l'appellèrent un écrivain *frivole*, *efféminé*, *dangereux* ; un falsificateur du texte saint ; un homme à visions & à systêmes absurdes ; un coupable partisan d'une chronologie condamnée par la société l'an 1708, supprimée par le jugement des évêques & par ordre du roi, presqu'aussitôt que divulguée, abandonnée enfin par Hardouin lui-même ; un *arsénal vivant* où les héré-

(*) C'est là le grand reproche qu'on fait à ce livre. Dans le temps qu'on en parloit le plus, le P. Héraut, frère du lieutenant de police, fut voir madame la duchesse d'Aig... Comment, lui dit-elle, vous autres qui ne voulez pas qu'on rende commune la lecture de l'écriture sainte, l'avez-vous mise entre les mains de tout le monde ? C'est, lui répondit-il, que nous avons vu le public s'obstiner à la lire ; & qu'il a bien fallu la mettre à sa portée, de façon qu'elle ne lui soit pas nuisible. Mais, repliqua la duchesse, elle lui nuira bien davantage, actuellement qu'elle est devenue un roman.

tiques, les impies, les libertins peuvent aller prendre des armes pour combattre la religion dans ſes plus forts retranchemens.

Le P. Tournemine s'appuie encore du jugement de ces docteurs. Au dehors comme au dedans de la ſociété, il trouve de quoi confondre les enthouſiaſtes de cette hiſtoire, & ſurtout le P. Dupré qui l'avoit appellé un *dénonciateur, un grand diſeur de palabres, un fort mauvais critique, un pitoyable théologien.*

Il n'eſt jamais plus grand, plus énergique, que lorſqu'il parle de l'abus qu'on peut faire d'un double ſens littéral; du danger d'appliquer au prophête Daniel, au peuple Juif, au fils d'Iſaïe, à Joſias, à Auguſte, ce qu'il ne faut entendre que de Jéſus-Chriſt; d'une prétendue hiſtoire des Médes & des Perſes, démentie par toute l'antiquité & fondée uniquement ſur des chimères. » Ouvrons, s'écrie-t-il, d'une » voix éloquente, ouvrons les yeux » aux lumières d'une ſainte tradition; » nous reconnoîtrons Jéſus-Chriſt & » ſon royaume, peints par les prophê» tes avec les traits les plus reſſem-

» blans & les couleurs les plus pro-
» pres. Nous ne verrons que Jésus-
» Christ : nous le verrons naître mi-
» raculeusement, frapper & détruire
» l'empire Romain, idolâtre dans ce
» moment ou partagé entre deux maî-
» tres il en avoit plusieurs liés par
» des mariages, & cependant enne-
» mis. Nous verrons ces dominateurs
» du monde avouer, en périssant, que
» c'est Dieu qui les frappe. Nous ver-
» rons l'église sortir comme du sépul-
» cre, après la terrible persécution de
» Dioclétien ; renaître des cendres de
» mille buchers allumés par les bour-
» reaux ; règner aux yeux de Dio-
» clétien & de Maximien, qui s'é-
» toient vantés, dans des inscriptions
» qui subsistent encore, de l'avoir
» anéantie : *Dieu suscitera un empire* (*).
» Nous la verrons devenir subitement
» maîtresse du monde subjugué ; non
» en combattant, mais en mourant ;
» non par le fer, mais par la grace.
» Nous verrons Constantin, adorer la
» pierre prédite par Daniel, lui sou-

(*) *Suscitabit deus regnum.*

» mettre sa personne & son empire ;
» donner la croix pour enseigne vic-
» torieuse aux armées Romaines, vain-
» queur de tous ses conquérans ; vain-
» cu lui-même, sans le secours des ar-
» mes, par le Dieu-homme fondateur
» d'un empire éternel. Nous verrons
» l'église s'étendre miraculeusement
» dans tout l'univers, partout la mê-
» me, partout aussi visible qu'un mont
» élevé. Nous verrons Rome chrétien-
» ne, après la destruction de Rome
» idolâtre, porter son empire, tout
» spirituel, beaucoup au-delà des li-
» mites des quatre empires prédits «.
Rome, la capitale du monde, possède, par la religion, ce qu'elle n'a pas soumis par ses armes (*).

Ce coup de force & de lumière est suivi d'une exhortation pressante aux supérieurs de la compagnie, pour qu'ils arrêtent le cours d'une doctrine bien plus dangereuse que le jansénisme ; d'une doctrine qui n'attaque pas seulement

(*) *Roma caput mundi quidquid non possidet armis Religione tenet.*

S. PROSPER.

quelques dogmes, mais les fondemens de la religion ; d'une doctrine qui rend suspecte la bonne foi des jésuites, qui en a perverti cinq dont *l'irreligion n'a que trop éclaté*, qui causera un schisme dans le corps (l'événement l'a bien prouvé) ; d'une doctrine enfin, qui, représentant comme des athées tout ce qu'il y a eu de grands génies & dans le paganisme & parmi les chrétiens, semble mettre en honneur l'athéisme. Il parle tour à tour, dans ses *Observations*, en savant, en théologien, en religieux, en citoyen, en sage. Tel étoit le P. Tournemine. La probité fut son partage : cependant on a voulu rendre la sienne suspecte (*).

Quelle eût été sa douleur, s'il avoit assez vécu pour voir l'Hardouinisme, ce monstre qu'il combattit toujours, le braver encore & reparoître dans l'*Histoire du nouveau testament* : ouvrage

(*) On lit dans les anecdotes de la constitution *unigenitus*, qu'il fut désavouer avec ferment, chez un notaire, une lettre qu'il avoit écrite au cardinal de Noailles, pour lui donner avis qu'on conspiroit, dans la société, contre le régent, & qu'elle avoit des intelligences avec l'Espagne. On prétend que l'original de la lettre étoit entre les mains du cardinal de Noailles.

ſemblable au premier pour le plan, les ſyſtêmes & l'audace, puiſqu'il attaque le myſtère de l'incarnation divine; màis ſi différent pour tout le reſte, pour les graces & l'élégance, pour l'élévation & la chaleur du ſtile. Le texte y eſt noyé dans un fatras de réflexions communes, dans un verbiage froid, entortillé, moins fleuri que précieux. La Vierge y dit que c'eſt bien de l'*honneur* à elle d'être déſignée mère d'un Dieu: le Sauveur y fait aſſaut d'eſprit avec la Samaritaine. Ce qu'il y a de mieux dans le livre, c'eſt la manière dont tout eſt ramené à la venue du meſſie: d'ailleurs on y cherche le P. Berruyer, ſon imagination belle & ſage.

Ce défaut de vie & de coloris viendroit-il de l'âge auquel il a compoſé cette hiſtoire? viendroit-il de ſa matière? Il y a bien un autre merveilleux dans l'ancien que dans le nouveau teſtament; mais cette *ſeconde partie de l'Hiſtoire du peuple de Dieu, depuis la naiſſance du meſſie juſqu'à la fin de la ſynagogue*, fût-elle ſupérieure à la première, l'Harduiniſme y étant, elle a dû révolter également le public.

Elle a soulevé tout le monde contr'elle, & les dévots qui en ont été scandalisés, & les incrédules qui ne l'ont pas trouvée assez hardie & tranchante, & les jésuites qui l'ont dénoncée après l'avoir laissé paroître, & les prélats (*) qui l'ont censurée, & Benoît XIV qui l'a condamnée par un bref du 17 février 1758, comme contenant des propositions respectivement *fausses, téméraires, scandaleuses, favorables à l'hérésie & en approchant.* Le pape règnant, Clément XIII lui-même l'a foudroyée par un autre bref. Sa Sainteté dit que l'auteur *a mis le comble au scandale* (**).

Le P. Berruyer souscrivit à sa condamnation. Il marqua nommément sa

(*) Excepté le cardinal de Tencin, qui étoit Hardouiniste, aussi permit-il à Dusauzet, libraire de Hollande, de lui dédier la *Paraphrase du P. Hardouin sur le nouveau testament.* Dans l'assemblée du clergé, où l'on proscrivit l'ouvrage du P. Berruyer, ce même cardinal fit prier ses suffragans de ménager ce père. Un d'eux répondit à la personne chargée de négocier, qu'il étoit bien fâché que son éminence s'intéressât si fort à cet auteur, mais qu'il n'oublieroit rien pour le faire condamner de la manière la plus solemnelle.

(**) *Scandali mensuram implevit.*

soumission au mandement de l'archevêque de Paris, par un acte qu'il remit à ce prélat en date du 21 décembre 1753, & qui fut rendu public.

Malgré ce déchaînement universel contre l'Harduinisme, on a fait, depuis, imprimer les épîtres de saint Paul sous le titre de *Troisième partie de l'Histoire du peuple de Dieu*; mais cette troisième partie n'a pas été mieux reçue que les deux autres.

LE SYSTÊME DU MONDE.

J'ENTENDS celui de Copernic, embrassé par le fameux Galilée & qui lui fuscita tant d'ennemis, graces au P. Scheiner, jésuite.

Galilée étoit de Florence, la patrie des Médicis & celle des lettres & des arts. On le disoit fils naturel de Vincent Galiléi, noble Florentin; mais sa naissance, loin de diminuer son mérite, ne fit que le relever davantage. Le grand duc de Toscane, son souverain, le nomma son premier mathématicien. L'académie de Gli Lyncei tint à grand honneur de l'avoir parmi ses membres. Les villes de Padoue, de Pise & de Venise furent les principaux théâtres de sa gloire. Il y donna des leçons de philosophie, de mathématique & d'astronomie, avec le plus grand succès. L'étude des sciences abstraites ne l'empêcha point de cultiver la poësie & la poësie burlesque. Ses

découvertes, dans l'aſtronomie & dans les méchaniques, firent parler de lui dans toute l'Italie : il y mérita la réputation de génie rare, audacieux & créateur. Il fut honoré de tout ce qu'il y avoit alors de mathématiciens célèbres en Europe.

Un ſeul refuſa de lui rendre hommage ; un ſeul entreprit de briſer l'idole encenſée de tant de gens éclairés. Cet ennemi de la raiſon & de tout encens qu'on ne brûloit point pour lui, fut un jéſuite Allemand, appellé Scheiner. Il eût voulu jouer, dans le monde, le rôle qu'y faiſoit Galilée.

Scheiner ſe diſoit auteur du ſyſtême des taches du ſoleil. Il ſe vantoit de les avoir le premier obſervées à Ingolſtad, au mois de mai 1611. A juger les choſes ſans prévention, il paroît qu'il ne ſe glorifioit de rien de trop. Mais enfin, ſoit que cette découverte appartînt à Galilée, ſoit que ce génie ſingulier, non content des ſiennes, voulût auſſi s'attribuer celles des autres, il publia qu'il n'avoit été donné qu'à lui d'obſerver, pour la première fois, les taches du ſoleil. Veniſe & Padoue, diſoit-il, ſont les lieux où j'ai

fait ces obſervations importantes. Il appelloit en témoignage pluſieurs perſonnes auxquelles il en avoit parlé, mais il ne les nommoit pas.

Galilée datoit ſa découverte de l'année 1610, & ſon adverſaire ne datoit la ſienne que de 1611. Quoiqu'ils puſſent fort bien avoir obſervé l'un après l'autre, ſans s'être pillés, Scheiner paſſa pour un impoſteur; auſſi cria-t-il, de tous côtés, à l'injuſtice.

La querelle entre les deux aſtronomes s'échauffa par dégrés; mais le temps de perdre Galilée, & de lui faire expier ſa juſte ou criminelle audace, n'étoit pas encore venu. Il n'apprit à quels ennemis il avoit affaire, qu'au moment qu'il embraſſa l'opinion de Copernic touchant le ſyſtême du monde.

De tous les ſyſtêmes imaginés, c'eſt le plus raiſonnable & le plus ſuivi. Quelqu'un qui ſeroit encore entêté de celui de Ptolomée ou de Ticho-Brahé, deviendroit la riſée des gens les moins verſés dans la phyſique. Copernic place le ſoleil au centre du monde, & le fait immobile: la terre, au contraire, eſt emportée par un mouvement an-

nuel autour du soleil. Ce qui fait le mérite de ce système, c'est qu'il est admirable pour rendre raison des mouvemens & des phénomènes célestes.

Quelques philosophes, avant Copernic, avoient bien imaginé le soleil fixe & le mouvement de la terre autour de cet astre; mais l'honneur de l'invention n'en est pas moins restée à Copernic, parce que personne n'a, comme lui, rectifié, étendu, perfectionné ce système.

A peine l'astronome Florentin en eut-il quelque idée, qu'il le saisit dans toute son étendue & tâcha de le mettre en règne. C'est dans cette vue qu'il donna promptement un ouvrage distribué en quatre dialogues, où, sous prétexte de proposer la *raison philosophique & naturelle, soit pour l'une, soit pour l'autre opinion* (*), il préfère réellement le système de Copernic à tous les autres; &, à propos du développement de ce système, il tombe sur le jésuite Scheiner, le traite avec le dernier mépris, le représente comme

(*) *Ragioni filosofiche & naturali, tanto per l'una quanto per l'altra.*

un visionnaire qui supposoit des expériences & des observations pour les ajuster ensuite à ses idées.

Scheiner fut outré : dès-lors il jura la perte de son ennemi. La vengeance étoit aisée ; le jésuite l'avoit dans ses mains. Il ne fit que déférer au tribunal de l'Inquisition les quatre dialogues de Galilée, comme étant l'apologie d'une opinion contraire à l'écriture sainte. C'est ainsi, remarque un écrivain, qu'autrefois Aristarque se vengea de Cléanthe de Samos, & l'accusa d'impiété & de sacrilège envers les dieux.

Les inquisiteurs, embarrassés le plus souvent dans les affaires de leur ressort, voulurent connoître d'une qui ne les regardoit pas. Car quelle apparence, dit un auteur, que le zèle de la religion les ait alors animés. Ce zèle ne les eût-il pas également rendus éclairés sur l'inconséquence de punir, par l'affreux supplice du feu, les erreurs d'un homme, & de faire trouver aux assassins un asyle inviolable près des autels ? sur l'indignité d'encourager des pères dénaturés à mutiler leurs enfans pour les dévouer dans les temples,

dans les concerts & sur le théâtre, au plaisir de quelques oreilles délicates? Ils ne se déclarèrent contre Galilée & contre ce nouveau système, » que pour » se venger de l'injure involontaire » que leur faisoit un grand homme qui, » peut-être en éclairant l'humanité, » en paroissant plus instruit que les ec- » clésiastiques, pouvoit diminuer leur » crédit sur le peuple «. Un sçavant prélat dit que l'écriture est faite pour nous rendre fidèles & gens de bien, » & non philosophes, astronomes, » naturalistes «.

Les idées du défenseur de Copernic parurent un attentat à l'insaillibilité des livres saints. Elles regardoient principalement ce texte : *Arrête-toi, soleil.* Les dévots frémirent & crurent la foi presqu'anéantie d'un seul coup. L'inquisition ne fut occupée qu'à prévenir les suites de la nouvelle doctrine. Il y eut délibération sur délibération : le tribunal arrêta, l'an 1611, qu'on feroit retracter Galilée, qu'on l'obligeroit de laisser la terre dans un point fixe, & de rétablir le soleil dans son mouvement annuel.

Le cardinal Bellarmin, dans une

congrégation tenue en présence du pape, fut chargé de travailler à cette affaire & de hâter l'exécution de l'ordre qu'on avoit donné. Ce cardinal, homme d'ailleurs très-instruit, mais nullement astronome, peignit à Galilée l'inquisition prête à lancer sur lui ses foudres, s'il ne les prévenoit en se repentant & se rétractant au plutôt. Le pauvre astronome hésite d'abord: le cardinal insiste; Galilée se rend, promet tout ce qu'on veut, mais ne garde pas sa parole.

Il se crut dispensé de la tenir, sur ce que l'inquisition avoit fait publier deux décrets opposés, l'un en 1616 & l'autre en 1620. Le premier condamnoit absolument l'opinion de Copernic, comme allant directement contre l'écriture sainte; & le second permettoit cette même opinion, comme étant une simple hypothèse & non une vérité certaine. Entre ces deux avis différens, Galilée choisit donc celui qui lui parut le meilleur. Il battit en ruine tous les systêmes du monde, & défendit, avec plus de chaleur que jamais, celui qu'il avoit adopté.

Rien ne le flattoit plus que cette li-

berté de penſer qu'il croyoit lui avoir été rendue ; mais ſes propos, ſes nouveaux écrits revinrent aux inquiſiteurs attentifs à ſes démarches. Ils remarquèrent que ce zèlé partiſan de l'aſtronome Polonois ne cherchoit qu'à leur en impoſer.

En effet, Galilée feignoit, en pluſieurs endroits de ſes ouvrages, d'être de l'avis de ſes juges ; mais il ne faiſoit au fond que l'apologie de ſa perſonne & de ſes ſentimens. Son arrêt fut bientôt prononcé. Les inquiſiteurs le condamnèrent, à l'âge de près de ſoixante ans, à ſix ans de priſon ; durant lequel temps, il réciteroit *les ſept pſeaumes pénitentiaux, une fois la ſemaine, comme relaps & coupable d'avoir enſeigné un ſyſtême abſurde en philoſophie. & , du moins, erroné dans la foi.*

Il ne dut ſa délivrance qu'à la foibleſſe qu'il eut d'abjurer ſes opinions & de blaſphémer contre la vérité. Il jura ſur les ſaints évangiles de ne plus croire au mouvement de la terre : les inquiſiteurs reçurent eux-mêmes *ſes ſermens.* (*)

(*) Aux pieds bénits de la docte aſſemblée,
Voyez-vous pas le pauvre Galilée.

Au moment, assure-t-on, qu'il fut mis en liberté, le remords le prit. Il baissa les yeux vers la terre, & dit, en la frappant du pied : *Cependant elle remue* (*).

Si le P. Scheiner eut la satisfaction d'avoir rempli sa vengeance, il eut aussi la douleur de voir les vrais philosophes soulevés contre l'inquisition. Ils adoptèrent presque tous l'opinion d'une terre mobile. Gassendi fut un de ceux qui prit, avec le plus de zèle, la défense de l'illustre persécuté. Dans une lettre qu'il publia sur la communication du mouvement, il ne manqua pas d'établir celui de la terre par un grand nombre d'expériences. Il ne s'éleva d'anti-copernicien que le P. Cazré, jésuite, & le professeur royal de mathématiques Morin, homme infatué de l'astrologie judiciaire. Au défaut de bonnes raisons que Morin ne pouvoit avoir à dire, il vomit un torrent d'injures contre Gassendi, dans un écrit

---

Qui, tout contrit, leur demande pardon,
Bien condamné pour avoir eu raison.

(*) *E pur si move.*

impertinent ſous ce titre : *Les autels de la terre briſés.*

Cependant toute l'Europe ſçavante avoit les yeux ouverts ſur Deſcartes, pour ſçavoir quel ſeroit le parti qu'il prendroit en pareilles circonſtances. Ce vrai créateur de la nouvelle philoſophie mettoit alors la dernière main à ſon monde, & tout ſon ſyſtême portoit ſur le mouvement de la terre. Dans la crainte d'éprouver le ſort de Galilée, il délibéra s'il ne mettroit pas au feu tous ſes papiers. Il n'en brûla cependant que très-peu, & ſe crut même, dans la ſuite, bien en ſureté, à la faveur de cette belle définition du mouvement : *Qu'une choſe peut être réputée dans un parfait repos, quoiqu'elle ſoit en effet dans l'agitation la plus violente.*

Le temps n'a fait que donner plus de cours au ſyſtême de Copernic & relever la gloire du martyr de ce ſyſtême :

> La terre cependant, à ſa marche fidelle,
> Emporte Galilée & ſon juge avec elle.

Dans l'Italie même, on ne ſe rappelle qu'avec horreur le traitement que l'inquiſition lui fit. Les inquiſiteurs,

qui condamnèrent ce philoſophe, ſont apoſtrophés ainſi dans un poëme Italien de l'abbé Benedetto Menzini, poëme imprimé & vendu publiquement à Florence : » Quel étoit votre » aveuglement, lorſque vous traînâ- » tes indignement ce grand homme » dans vos cachots ! Eſt-ce là cet eſ- » prit pacifique que vous recomman- » de le ſaint apôtre mort en exil à » Patmos ? Non : vous fûtes toujours » ſourds à ſes préceptes. Perſécutons » les ſçavans : telle eſt votre maxime. » Orgueilleux humains ſous un extéri- » eur humble, vous qui parlez d'un » ton ſi doux & qui trempez vos mains » dans le ſang ; quel démon funeſte » vous introduiſit parmi nous « ?

Ce ſyſtême, d'abord ſi répandu, commence à menacer ruine : on le modifie ou l'on lui donne plus d'étendue. Les uns, appellés ſemi-copernicien, n'admettent que le mouvement diurne de la terre ſur ſon axe, & la déchargent de toutes les révolutions annuelles. Les autres veulent, au lieu d'un ſyſtême conjectural & fondé ſur des ſuppoſitions idéales, un plan effectif & réel de l'univers ; la deſcription

topographique des cieux ; un syſtême étendu & hiſtorié qui repréſente auſſi méthodiquement l'arrangement des aſtres, qu'une carte de géographie fait voir la diſpoſition & l'étendue d'une province.

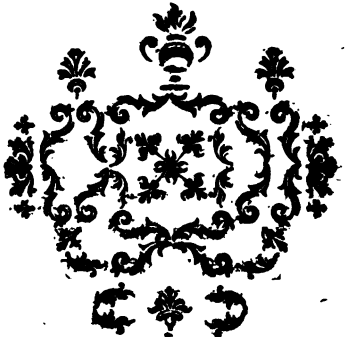

L'ORIGINE DES IDÉES.

ON ne se représente d'ordinaire le grand Arnauld que comme un athlète redoutable dans les fameuses disputes de la grace ; mais il n'étoit pas seulement théologien. Il possédoit une littérature immense. Il n'est guères de genre dans lequel il n'ait écrit, ou ne fut en état d'écrire supérieurement : il parloit latin aussi bien qu'aucun moderne. Ses lettres annoncent la beauté de son génie. Dans la conversation, ou la plume à la main discutant un point de métaphysique, il étoit comparable aux Descartes, aux Locke, aux Clarke, aux Cudworth, aux Mallebranche. Il ne craignît point de compromettre sa réputation en osant lutter avec ce dernier.

Mallebranche est un des plus profonds méditatifs qu'on connoisse : il lisoit très-peu. Les fenêtres de sa chambre fermées, il passoit sa vie à réflé-

chir profondément. Tout ce qu'il a écrit est tiré de son fond. Dégoûté de la science des faits & des mots, il abandonna l'étude de l'*histoire Ecclésiastique* & des langues sçavantes vers laquelle il s'étoit d'abord tourné, & se livra tout entier aux méditations philosophiques. Ayant entendu parler du *Traité de l'homme* de Descartes, il fut curieux de le lire, & cette lecture fut pour lui un coup de lumière. Il ne connut qu'alors son talent, & le genre dans lequel il devoit écrire. Il avoit tout le feu d'un poëte, & beaucoup plus de jugement qu'il n'en faut pour ne rien dire d'absurde (*)

Cet homme d'un si grand génie étoit, dans la vie ordinaire, modeste, simple, enjoué, complaisant. Il observoit les moindres pratiques de son état. Quelqu'un le voyant faire à son tour, malgré son grand âge, le diacre d'offi-

(*) Est-il possible qu'on lui attribue sérieusement ces deux vers ?

Il fait, en ce beau jour, le plus beau temps du monde,
Pour aller à cheval sur la terre & sur l'onde.

ce dans l'égliſe de l'Oratoire, s'écria : *Voilà Epicure*, bon mot imité d'un ancien, qui, appercevant Epicure dans un temple, dit que Jupiter n'avoit jamais été plus honoré. Mallebranche avoit ſigné le formulaire : l'écrit dans lequel il a retracté ſa ſignature eſt fort ſuſpect. Quoique d'une ſanté toujours très-foible, il parvint à une extrême vieilleſſe. Son corps étoit devenu tranſparent à cauſe de ſa maigreur : on voyoit avec une bougie à travers ce ſquelette. Je paſſerois ſur toutes ces particularités, ſi tout n'intéreſſoit pas dans les grands hommes. Voilà celui qu'Arnauld oſa provoquer au combat, par un autre motif que celui de s'inſtruire. Le prétexte de la diſpute fut l'opinion qu'on voit tout en dieu ; opinion expoſée dans le livre de la *Recherche de la vérité*.

Il eſt peu de livres où l'on ſente plus les derniers efforts de l'eſprit humain. Que cet ouvrage eſt profond & lumineux ! Avec quelle pénétration étonnante, quelle méthode rare, quel ſtile clair & concis, quelle imagination forte & brillante l'auteur y dévoile les erreurs des ſens, & de cette même imagination !

Non seulement, dans sa *recherche de la vérité*, il avoit établi que nos idées découlent du sein de dieu même; mais il avoit encore développé cette opinion dans son *Traité de la nature & de la grace*. Il avoit comparé dieu à un miroir qui représente tous les objets, & dans lequel nous regardons continuellement.

Ce système est bien différent de celui des idées inées soutenues par MM. de Port-royal, tous cartésiens: ce n'est pas qu'ils prétendissent que toutes les idées sont créées avant nous. Ils en admettoient que l'esprit reçoit à mesure que de nouveaux objets corporels se présentent à nos sens; mais ils ne vouloient pas qu'elles nous vinssent toutes par ce canal. Ils croyoient celle que nous avons d'un dieu, d'un être infiniment parfait, une idée innée. Cette opinion n'a rien d'absurde. Il est certain que notre ame peut avoir des idées indépendamment de nos sens, & qu'elle en aura même un jour étant immortelle. Si Descartes nous induit souvent en erreur, je doute que ce soit dans ce cas, & que Locke, dont les opinions sont aujourd'hui les seules à la mode,

que

que Locke, qui certainement a créé la métaphyſique, comme Newton la phyſique, nous ait appris plus de choſes ſur l'origine de nos idées & de nos connoiſſances, ſur la cauſe efficiente qui les produit. Nous ne ſommes pas plus avancés à cet égard que du temps de Deſcartes.

Arnauld rendoit juſtice à ce métaphyſicien, que la ſubtilité d'eſprit caractériſe principalement, & vouloit que tout le monde la lui rendit. Il croyoit le ſentiment des idées innées un ſentiment très-fondé. L'opinion qu'on ne voit rien que dans dieu lui ſembloit ridicule, & même indécente. Il la réfuta dans un livre intitulé, des *Vraies & des fauſſes idées.*

La réponſe de Mallebranche à toutes les objections, décèle l'eſprit le plus fertile en reſſources. Arnauld ſoutint la démarche qu'il avoit faite. Il écrivit une ſeconde fois contre Mallebranche. Celui-ci repliqua, repréſenta ſon hypothèſe par les endroits les plus ſpécieux, & celle des cartéſiens par les côtés les plus ridicules. Il s'agiſſoit principalement, dans leur conteſtation, de ſçavoir ſi nos idées, comme

modifications de l'ame, ſont repréſentatives des objets. Ils luttèrent pendant longtemps, & ne parurent jamais plus grands qu'alors. On peut juger, dit Fontenelle, avec quelle force, & quelle ſubtilité d'eſprit la queſtion qu'ils agitoient dût être traitée : » à peine » l'Europe eut-elle encore fourni deux » athlètes &c.

Un éditeur des reflexions morales du duc de la R. F..., accuſe le digne antagoniſte de Mallebranche de ne l'avoir pas entendu : cette accuſation a du fondement. Une autre plus vraie encore dont on le chargea, ce fut de n'avoir pas mis dans cette diſpute la même modération, la même politeſſe & la même bonne foi que l'illuſtre Oratorien.

Arnauld affectoit de dire continuellement que, puiſqu'on voit tout en dieu, on y voit auſſi des crapauds, des chenilles, & tout ce qu'il y a de plus dégoûtant dans la nature ; raiſonnemens pitoyables dont il ſentoit toute la foibleſſe, & qu'il ne faiſoit avec tant de complaiſance, que pour mettre les rieurs de ſon côté.

Mais les eut-il jamais pour lui ?

MM. de Port-royal les eurent-ils encore dans le temps de cette fameuse hiſtoire d'un jeune homme de Chartres, qui, né ſourd & muet, acquit tout à coup l'ouie, le jour d'une grande fête, dans le parvis d'une égliſe au bruit des cloches qui étoient en mouvement. A la première nouvelle qu'eurent de cet événement nos grands défenſeurs des idées innées, ils ſe rendent à Chartres, interrogent le jeune homme pour en tirer des éclairciſſemens favorables à leur ſyſtême : mais ſes réponſes ne ſatisfirent point ces meſſieurs. Ils furent tout étonnés de lui entendre dire que, dans ſon premier état, il n'avoit pas eu la moindre idée de la divinité, de nos myſtères, de notre religion ; que ſes réponſes par ſignes aux principales queſtions du catéchiſme n'étoient qu'une routine, un mouvement machinal ; qu'il n'alloit à la meſſe que parce qu'on l'y menoit ; qu'il ne s'y tenoit à genoux, que parce qu'il voyoit les autres dans cette poſture. Après un témoignage rendu ſi authentiquement, de quel poids peuvent être, en faveur des idées innées, les exemples de tous les autres

ſourds & muets de naiſſance (*).

L'opinion générale eſt aujourd'hui que toutes nos idées émanent des ſens. Mais eſt-ce comme cauſe, ou comme occaſion ? comme occaſion ſans doute. Les matérialiſtes voudroient que ce fut comme cauſe. On eſt également revenu des Cartéſiens, & de Mallebranchiſtes. En vain l'auteur, qui nous a donné ſes *ſentimens ſur la critique des penſées de Paſcal*, & trois lettres *ſur la nature de notre ame*, a-t-il eu deſſein

(*) Sans excepter même le fameux Muet d'Amiens. Il étoit fils d'un tréſorier de France de cette ville. Son père le mit entre les mains d'un homme qui parvint à le faire écrire en Latin & en François. Ce père étant mort, les parens du jeune homme voulurent le faire interdire. Il plaida lui-même ſa cauſe, & fit un mémoire, par lequel il fut déclaré capable de gérer ſes biens.

A Paris, une muette a complimenté M. le comte de Saint-Florentin. Le même Eſpagnol qui l'avoit inſtruite, met d'autres muets en état de parler ſur l'hiſtoire, ſur la géographie, &c. On eſt étonné du parti que ce maître tire des doigts.

Il n'eſt pas douteux qu'on ne pût réuſſir à faire une *Grammaire* par ſignes. On leur donneroit de l'expreſſion, auſſi bien qu'aux ſons. Il n'y a pas plus d'analogie entre un ſon & une idée, qu'entre une idée & un ſigne. Il ſuffiroit, pour cette nouvelle langue, de trouver des ſignes de convention qui rendiſſent les mœufs & les temps des verbes *être* & *avoir*, les cas des noms, les dégrés de comparaiſon, de relation, d'oppoſition, &c.

de réchauffer la dispute des idées innées. En vain, il s'est présenté comme un nouvel Arnauld pour défendre Descartes, & a voulu remettre en honneur l'ancienne métaphysique, personne ne l'a écouté : on s'en est tenu au *Traité des sensations*, par M. l'abbé de Condillac.

Sa manière de procéder est ingénieuse & nouvelle. Il anime par dégrés une statue qui n'acquiert nos sens que les uns après les autres. Il peint tout ce qui doit se passer en elle, pour nous faire sentir ce qui se passe réellement en nous. Il nous donne l'histoire véritable de notre ame, nous montre combien il est faux qu'elle soit créée avec le germe de toutes ses idées, & nous confirme le sentiment de Locke, qui ne rapporte qu'à nos sens l'origine de toutes nos connoissances.

Newton, ou plutôt avec les partisans zélés de Newton; car Newton étoit un sage. Ce célèbre Anglois, les délices & la gloire de sa nation, qui l'honora comme un père & comme ses rois; ce génie créateur qui appartient à tous les pays & à tous les hommes, parce qu'il leur a porté la lumière, aggrandi les idées, & presque étendu la sphère de l'esprit humain; cet Anglican attaché sincérement à son église, mais incapable de vouloir qu'on persécutât les non conformites; ce philosophe pratique, dont le caractère & les mœurs admirables ne se démentirent jamais, qui jamais ne connût les passions, pas même celles de l'amour, craignoit surtout les divisions & les tracasseries d'auteur. Pour n'en avoir aucune, il arrêta souvent l'impression de ses meilleurs ouvrages : » Je me reprocherois, dit-» soit-il, mon imprudence de perdre » une chose aussi réelle que la tran-» quillité. « Il appelloit le repos *une chose presque substantielle* (*). Jamais il ne troubla le sien pour écrire ou faire

(*) *Rem prorsùs substantialem.*

écrire en sa faveur. Ses admirateurs entreprirent d'eux-mêmes de l'élever aux dépens de Léibnitz.

Ils accusèrent celui-ci d'avoir dérobé à Newton l'invention du calcul différentiel : la chose n'étoit pas aisée à prouver. Newton n'avoit fait paroître qu'en 1687 son livre des *Principes mathématiques de la philosophie naturelle* ; ouvrage marqué au coin du génie inventif de l'auteur, & fondé sur ce calcul qu'avoit donné Léibnitz, mais dont il avoit eu soin de cacher les démonstrations.

Traiter Newton de plagiaire, cela ne vint dans l'idée de personne : dire aussi que Léibnitz, par lettres ou autrement, avoit eu connoissance de cette découverte & se l'étoit appropriée, c'étoit faire outrage à ses talens & à sa probité : croire que ces deux grands hommes, par la seule conformité de la pénétration de leur génie, & de l'étendue de leurs connoissances, avoient saisi chacun séparément la même lumière & la même vérité, c'est le parti que prirent quelques personnes. Ce qui confirme cette opinion, c'est qu'ils ne se rencontroient que sur le fond des

choſes. Ce que l'un appelloit *fluxions*, l'autre le nommoit *différences*. L'infiniment petit étoit marqué, dans Léibnitz, par un caractère plus commode & d'un plus grand uſage que le caractère employé par Newton.

Pour juger lequel des deux étoit l'inventeur, il falloit ſe dépouiller de tout intérêt de nation & d'amitié, courage que n'eurent jamais ceux qui s'érigèrent en arbitres de ce différend. Les Anglois ſe croyoient offenſés qu'on osât mettre en parallèle Newton avec Léibnitz. On ſçait qu'ils font de leur compatriote » l'hercule de la fable, » à qui les ignorans attribuèrent tous » les faits des autres héros «.

Léibnitz fut d'abord attaqué ſur la *ligne de la plus courte deſcente*. On lui diſoit que ſon plagiat n'étoit que trop manifeſte, que c'étoit aſſez pour lui d'être le ſecond des géomètres, qu'il abandonnât des prétentions chimériques; mais il voulut prouver qu'il avoit des droits réels. Il ſe défendit avec beaucoup d'impétuoſité dans les journaux de Léipſig. Pluſieurs écrivains le ſecondèrent de leur plume, de leurs amis, de leurs protecteurs. Il eut bien-

tôt un parti en état de faire face à celui du philosophe adoré de la nation Angloise : mais Léibnitz voulant mettre fin à tous ces actes réciproques d'hostilité, eut recours à la société royale de Londres.

Il se plaignit à elle de ce qu'un de ses membres, *Keil*, l'accusoit d'avoir donné sous d'autres noms & d'autres caractères, le calcul des fluxions inventé par Newton. Personne, disoit-il, sçait mieux que Newton lui-même que je ne lui ai rien enlevé. Il demandoit pour toute réparation d'honneur, de la part de Keil, qu'il désavouât publiquement ses écrits injurieux.

La société royale, établie juge du procès, nomma des commissaires pour en examiner les pièces. Ils ramassèrent tout ce qu'ils purent trouver d'anciennes lettres de sçavans mathématiciens, relatives à cette affaire. L'examen ne fut point favorable au philosophe Allemand. Les commissaires Anglois donnèrent à leur concitoyen tout l'honneur de la découverte ; &, pour justifier leur jugement (*), ils le firent im-

(*) Le titre étoit *Commercium epistolicum de analysi promota.*

primer avec toutes les pièces qui le motivoient.

Le recueil fut distribué dans toute l'Europe. Leibnitz n'apprit qu'avec un chagrin mortel la perte de son procès. Il étoit alors à voyager (*).

Le jugement de la société royale souleva contre elle, avec Léibnitz, toute la nation Allemande. Elle crut voir sa gloire compromise dans celle de son plus beau génie. Elle appella promptement à tous les autres tribunaux de l'Europe de l'injustice de l'arrêt porté contre lui. Cette nation, si fière de ses prérogatives, parut n'ambitionner rien tant que de se maintenir dans cette longue possession, où elle prétend être du sceptre philoso-

(*) Outre la passion naturelle, aux Allemands, pour les voyages, il en avoit une toute particulière, & qui pensa même lui être funeste. Parcourant l'Italie, il fut surpris, par une tempête, dans le Golphe de Venise. Les matelots, croyant n'être pas entendus de lui, disoient qu'après avoir pris ses hardes & son argent, il falloit le jetter dans l'eau, parce qu'il étoit Allemand, & que, le croyant hérétique, ils ne doutoient pas qu'il ne fût cause de la tempête. Il tira alors tout doucement, de sa poche, un chapelet qu'il portoit par précaution, & le tourne d'un air dévot. Les matelots Italiens, prenant meilleure opinion de lui, changèrent de résolution.

phique. Elle passe aujourd'hui condamnation sur le petit nombre de ses auteurs agréables, quoiqu'autrefois elle ait été piquée, & avec raison, du mot de Bouhours ; un Allemand peut-il être bel-esprit ? Mais elle veut que les autres nations lui cédent pour l'érudition, la jurisprudence & la philosophie.

Elle ne cessa de crier que l'inventeur des monades & de l'harmonie préétablie, l'étoit aussi du calcul différentiel. Elle parla beaucoup de sa générosité à remettre sa cause au jugement de ses ennemis, & du peu de justice qu'ils lui avoient rendu. Comment, demandoit-elle, soupçonner de plagiat un génie si souvent créateur ; un homme qui détestoit cette lâcheté dans les autres ; qui vouloit qu'on laissât à chacun l'honneur de ses idées, & faisoit quelquefois le sacrifice des siennes par cette seule raison : » qu'il aimoit à voir croître, » dans les jardins d'autrui, des plantes » dont il avoit fourni les graines «.

Pendant que les amis & les compatriotes de Léibnitz, travailloient à le venger, ainsi qu'à se venger eux-mêmes, d'une décision qu'ils croyoient

injuste, il ne s'oublioit pas. Il imagina de faire passer en revue les plus beaux génies de l'Angleterre, pour faire voir dans quels égaremens ils étoient tombés. Il montra les erreurs qu'ils avoient accréditées dans leur nation. Les remarques qu'il fit à ce sujet, étoient humiliantes pour l'Angleterre. Il osa les envoyer à la princesse de Galles (*).

Léibnitz mandoit à cette illustre princesse, » que la religion naturelle » même sembloit s'affoiblir à Lon» dres, avec le vrai goût des scien» ces ; que plusieurs y faisoient les » ames corporelles ; que d'autres y » faisoient Dieu même corporel ; que » Locke & ses sectateurs doutoient » au moins si les ames ne sont pas » matérielles & naturellement périf-

(*) C'étoit la protectrice déclarée des gens de lettres : elle secourut le P. Courayer : elle tira de la misère une fille de Milton. Après l'épreuve de l'insertion de la petite vérole, faite par ses ordres & avec succès, sur quatre criminels, elle fit inoculer ses propres enfans ; courage qu'a eu depuis, pour les siens, le premier prince du sang de France, mais courage dont un peuple idolâtre de ses princes, & sur qui l'exemple est si puissant, n'ose encore avouer la nécessité.

» fables ; que selon Newton, l'espace » étoit l'organe dont Dieu se sert » pour y sentir les choses, son *sensorium* «.

Il se moquoit surtout de Newton, de ce qu'il prétend, dans son optique, » que Dieu a construit le monde de » telle sorte, qu'il a souvent besoin d'y » remettre la main ; de remonter la » machine ; d'en décrasser les roues «. Le *Commentaire* de Newton sur l'apocalypse étoit encore un beau champ pour la plaisanterie ; mais il n'en fut point du tout question.

La princesse de Galles se contenta de montrer les *Observations critiques* au fameux curé de S. James, Samuël Clarke. Elle ne les communiqua point à Newton, n'ayant aucune espérance qu'il voulut s'engager dans cette dispute, ni sortir de son caractère philosophique.

Clarke, l'ami, le disciple & le commentateur de ce grand homme, prit sa défense & celle des autres génies d'Angleterre, maltraités par Léibnitz. Celui-ci repliqua, & fut encore réfuté.

D'autres écrivains de diverses na-

tions se mêlèrent dans cette dispute. Il y eut des femmes auteurs qui voulurent décider des ouvrages de Newton, qui frondèrent sa chronologie, son système du vuide & de l'attraction (*). L'Europe entière s'entretint longtemps de ces sçavans débats.

Les écrits de Clarke & de Léibnitz passoient tous par les mains de la princesse de Galles, qui les faisoit tenir à l'un & à l'autre, & tâchoit de les accorder dans leurs sentimens : mais elle n'y réussit point. Le feu de la division ne fut éteint qu'à la mort de Léibnitz, arrivée, comme il raisonnoit sur la

(*) Bien différentes, en cela, d'une certaine dame, partisane de ce dernier système, laquelle, dans une épître plaisante, invite, pour défendre l'attraction, toutes les belles à faire cause commune.

Newton, qu'admirent les sages,
Par l'envie est insulté.
On attaque ses ouvrages,
Sûrs de l'immortalité.
Belles, vengez son injure :
Il a pour lui la nature,
Le calcul & la raison.
Mais, sans chercher d'autres armes,
Il ne lui faut que vos charmes,
Pour prouver l'attraction.

chymie, le 14 novembre 1716, à Hanovre, où la cour de Londres se trouvoit alors. Elle fut invitée à ses obséques ; mais personne n'y parut.

Combien cette conduite est opposée à celle qu'elle tint envers Newton, au mois de mars 1727 ! Aussitôt qu'elle eut appris qu'il étoit mort, elle ordonna que son corps, après avoir été exposé sur un lit de parade, comme les personnes du plus haut rang, fût ensuite transporté dans l'abbaye de Westminster. Le poile du cercueil étoit soutenu par le grand chancelier & trois pairs d'Angleterre. On peut juger du nombre des personnes de distinction qui grossirent la pompe funèbre. Il fut enterré près de l'entrée du chœur. On lui a construit depuis un tombeau magnifique, sur lequel est gravée l'épitaphe la plus honorable, & qui finit ainsi (*) ; *Que les mortels se félicitent de ce qu'un d'eux a fait tant d'honneur à l'humanité.*

(*) *Sibi gratulentur mortales*
Tale tantumque extitisse
Humani generis decus.

Il paroît aujourd'hui qu'on a disputé à Newton la découverte du calcul différentiel, comme on a contesté à leurs véritables auteurs celles de la circulation du sang, de la circulation de la sève, des petits vermisseaux dont nous sommes composés : mais il faut convenir, en même-temps, avec Fontenelle, que, si Léibnitz s'est approprié cette découverte, un tel vol suppose bien du génie, & le rend comparable à Promethée, » qui déroba le » feu aux dieux, pour en faire part » aux hommes «.

LES SCIENCES

ſervent-elles à épurer les mœurs?

QUELLE guerre n'a pas excité le couronnement du diſcours du fameux citoyen de Genève, par l'académie de Dijon?

Ne le regardez pas, diſoit Platon en parlant de Diogène, qui s'étoit mis ſous une gouttière pour en recevoir tranquillement la pluie, & pour ſe donner en ſpectacle aux Athéniens, ne le regardez pas, vous le ferez trop enfler de vaine gloire : conſeil admirable, & dont l'application eſt aiſée. Le public enthouſiaſte eſt preſque toujours le jouet de ceux qui veulent faire parler d'eux. Si l'on veut ſe venger du Diogène Génevois, mettre un terme à ſes déclamations, à ſes paradoxes humilians pour l'eſpèce humaine, on devroit moins s'occuper de lui, de ſon hermitage, de ſes goûts, de ſes habillemens, de ſa façon extraordinaire de vivre, d'accueillir les perſonnes qui vont le voir fouler aux pieds le

faste de la ville, & jouir avec hauteur de sa réputation. On le mortifieroit surtout si l'on pouvoit oublier ses ouvrages, son *Devin de village*, sa *lettre sur la musique Françoise*, sa *Julie, ou la nouvelle Héloïse*, son *discours sur l'inégalité des conditions*; discours où l'on trouve en général plus d'éloquence que de véritable philosophie, plus de sophisme que de raison, plus de coloris que de dessein, moins d'étendue de génie que d'esprit de détail; ouvrage qui, de conséquence en conséquence, rameneroit l'homme à manger de la chair humaine.

De toutes les productions de l'illustre Jean-Jacques, celle qui a révolté davantage est le fameux discours couronné à Dijon.

L'académie de cette ville avoit proposé, en 1750, cette question à résoudre : *Si le rétablissement des sciences & des arts a contribué à épurer les mœurs.* Le doute seul étoit une insulte pour cette même académie, & pour toutes les autres en général. Aussi les aspirans au prix d'éloquence ne crurent pas que la question fut sérieuse, & choisirent tous l'affirmative, à l'exception de

M. Rouſſeau (*). Il ſaiſit cette occaſion de ſe faire connoître, & fit contre les ſciences & les arts une déclamation plus véhémente & plus dangereuſe encore que celle de Corneille Agrippa, cet autre eſprit paradoxal, cet ennemi des lettres, qui les mettoit au rang des calamités humaines.

Cette déclamation, ou diſcours, eſt partagée en deux parties : dans la première, l'auteur veut montrer, par l'expérience, que les ſciences & les arts ſont le poiſon le plus fatal pour les mœurs ; & dans la ſeconde, il veut le prouver par le raiſonnement. Le fait & le droit, voilà ſur quoi porte tout ce qu'il dit.

Le fait, il le va chercher dans l'hiſtoire des nations les plus éclairées de la terre, Chinois, Egyptiens, Grecs, Romains, & de celles qui ne connurent que les conquêtes & la liberté ;

(*) S'il n'eut pas choiſi la négative, perſonne n'eut crié contre l'académie de Dijon, comme effectivement on ne dit mot ; lorſque le ſujet du prix parut ; elle étoit cependant la plus coupable. On n'a garde d'approuver M. Rouſſeau dans ſon opinion : mais il pouvoit dire : *Pourquoi mettre le fait en queſtion, s'il n'eſt pas auſſi permis de le nier que de l'affirmer ?* Voilà les hommes inconſéquens partout.

Perſes, Scythes, Germains, Lacédémoniens, Romains même dans les premiers temps de la république. Il voit toujours les vertus à côté de l'ignorance, & les vices à la ſuite des ſciences & des arts. Il compare les mœurs ſimples de nos pères avec les nôtres. Quelle force dans preſque tous ſes tableaux!

Qu'on en juge par celui-ci, où Fabricius rappellé à la vie, & cherchant Rome dans Rome même, s'écrie dans ſon étonnement: » Dieu! que ſont devenus ces toîts de chaume, & ces » foyers ruſtiques qu'habitoient jadis » la modération & la vertu? Quelle » ſplendeur funeſte à ſuccédé à la ſimplicité romaine? Quel eſt ce langage étranger? Quelles ſont ces mœurs » efféminées? Que ſignifient ces ſtatues, ces tableaux, ces édifices? » Inſenſés qu'avez-vous fait? Vous, » les maîtres des nations, vous vous » êtes rendus les eſclaves des hommes frivoles que vous avez vaincus? » Ce ſont des rhéteurs qui vous gouvernent? c'eſt pour enrichir des architectes, des peintres, des ſtatuaires, & des hiſtrions, que vous avez

» arroſé de votre ſang la Grèce & l'A-
» ſie? Les dépouilles de Carthage ſont
» la proie d'un joueur de flutte? Ro-
» mains hâtez-vous de renverſer ces
» amphithéâtres, briſez ces marbres,
» brûlez ces tableaux, chaſſez ces eſ-
» claves qui vous ſubjuguent, & dont
» les funeſtes arts vous corrompent:
» que d'autres mains s'illuſtrent par de
» nouveaux talens; le ſeul talent di-
» gne de Rome eſt d'y faire règner
» la vertu: quand Cynéas, &c. »

En traitant la queſtion de droit dans la ſeconde partie du diſcours, l'auteur trouve les ſciences pires que la boëte de Pandore. Il les définit la ſource infaillible & malheureuſe de l'oiſiveté, de l'irréligion, du luxe, & par conſéquent de tous les vices & de tous les maux.

Il ſe repréſente l'innocence des premiers temps comme un » beau rivage
» paré des ſeules mains de la nature,
» vers lequel on tourne inceſſamment
» les yeux, & dont on ſe ſent éloigner
» à regret «. Les hommes innocens & vertueux, ajoute-t-il, charmés alors d'avoir les dieux pour témoins de leurs actions » habitoient enſemble ſous les

» mêmes cabannes ; mais bientôt de-
» venus méchans, ils se lassèrent de ces
» incommodes spectateurs, & les re-
» léguèrent dans des temples magni-
» fiques. Ils les en chassèrent enfin
» pour les y établir eux-mêmes ; ou
» du moins les temples des dieux ne
» se distinguèrent plus des maisons
» des citoyens. Ce fut alors le comble
» de la dépravation ; & les vices ne
» furent jamais poussés plus loin, que
» quand on les vit, pour ainsi dire,
» soutenus à l'entrée des palais des
» grands sur des colonnes de marbre,
» & gravés sur des chapiteaux corin-
» thiens. «

Ce discours prouve très-bien le système de l'auteur sur l'abus qu'on peut faire de l'esprit & des talens. On pourroit le comparer au philosophe Grec Carnéades (*), dont l'éloquence sophistique parut si dangereuse à Rome, que Caton, le censeur, fut d'avis qu'on

(*) On vante avec raison une de ses maximes. *Qu'un ennemi*, disoit-il, *ou telle autre personne dont la mort nous importe beaucoup, vint s'asseoir sur de l'herbe qui cacheroit un aspic, il faudroit l'en avertir, quand même on ne pourroit être blâmé d'avoir gardé le silence en cette occasion.*

le

le renvoyât au plutôt, & qu'on prévint les funeſtes effets de ſon talent d'éblouir les eſprits, de manière qu'il étoit impoſſible de diſtinguer le vrai d'avec le faux. Les académiciens de Dijon n'héſitèrent pas à donner à M. Rouſſeau la préférence ſur tous ſes concurrens. Ils ſe laiſsèrent entraîner à la véhémence de ſes déclamations, & le couronnèrent malgré leurs propres intérêts.

Les couronnes académiques ſont d'ordinaire oubliées auſſitôt que reçues; mais celle-ci eut un ſort tout différent. Elle fut le ſignal d'une guerre générale dans le monde littéraire. On le ligua de toutes parts dans la crainte d'une révolution par rapport aux idées.

Le Neſtor des rois, & le premier des hommes, fut un de ceux qui prirent le plutôt la défenſe des ſciences & des arts. Il daigna traiter avec leur ennemi d'écrivain à écrivain, le ſuivre & le combattre dans tous ſes raiſonnemens. Cet illuſtre protecteur des gens de lettres, dit que c'eſt à tort qu'on s'en prend à eux de cette fauſſe politeſſe qu'on remarque dans le monde, & qui n'eſt que le maſque des vices. » On

» peut être poli ſans être diſſimulé, » on peut aſſurément être l'un & l'au» tre ſans être bien ſçavant, & plus » communément encore on peut être » bien ſçavant ſans être fort poli. Il ne voit pas ce que le luxe a de commun avec les auteurs, dont la plupart ſont ſi mal partagés des biens de la fortune. Il ſoutient que la ſcience eſt utile ne fut-ce qu'à la religion, ſoit dans les écoles pour l'y établir avec force, ſoit dans la chaire pour l'y annoncer dignement. Il reproche à M. Rouſſeau de condamner ce qui fait toute ſa gloire, & d'oſer ainſi battre ſa nourrice.

Les raiſonnemens du prince étoient de la plus grande juſteſſe ; toutefois ils furent réfutés. Quel honneur pour un républicain de ſe meſurer avec un pareil adverſaire ! Le citoyen de Genève défendit ſon ſentiment en homme perſuadé. Les contradictions donnèrent un nouvel eſſor à ſon génie. Sans manquer en rien aux égards dûs à la perſonne auguſte qui ſe déclaroit d'un avis contraire au ſien, & en lui donnant même à propos des louanges très-délicates, il répondit à tout ce qu'elle avoit daigné objecter : il appuya ſon

paradoxe de nouvelles raisons & de nouvelles preuves.

Quant à l'inconséquence de ses principes avec sa conduite, & au reproche de s'ériger en apôtre de l'ignorance, & d'être sçavant lui-même, il s'en justifie non en alléguant une éducation forcée, mais en abjurant dès ce moment les sciences, en ne voulant plus qu'elles portent dans son ame des semences de corruption, & en renonçant » à un métier trompeur, où l'on » croit beaucoup faire pour la sagesse » en faisant tout pour la vanité «.

Un membre de l'académie royale des belles-lettres de Nancy, dans un discours long & raisonné, donna encore l'apologie des sciences. Leur ennemi n'y fut pas mieux traité qu'il ne les avoit traitées lui-même : mais, après avoir eu la gloire d'être aux prises avec les rois, il ne daigna presque plus l'être avec personne. Seulement dans une lettre à M. Grimm, cet autre frondeur de nos usages & de nos goûts, il repoussa les principaux traits sous lesquels l'académicien croyoit l'avoir accablé.

Je mets ici en caractère italique les

coups portés par l'un, & en caractère romain les coups parés habilement par l'autre. *Qui ne seroit pas indigné d'entendre M. Rousseau assurer que nous avons toutes les apparences des vertus sans en avoir aucune!* J'avoue qu'il y a un peu de flatterie à dire que nous en avons les apparences; mais M. Gautier auroit dû, mieux que personne, me pardonner celle-là. *Eh! pourquoi n'a-t-on plus de vertu, c'est que l'on cultive les belles-lettres, les sciences, & les arts*: pour cela précisément. *Si l'on étoit impoli, rustique, ignorant, Goth, Hun, Vandale, on seroit digne des éloges de M. Rousseau*: pourquoi non? y a-t-il quelqu'un de ces noms là qui donne l'exclusion à la vertu? *Ne se lassera-t-on point d'invectiver contre les hommes?* ne se lasseront-ils point d'être méchans? *Croira-t-on toujours les rendre plus vertueux, en leur disant qu'ils n'ont point de vertu?* croira-t-on les rendre meilleurs en leur persuadant qu'ils sont assez bons? *Sous prétexte d'épurer les mœurs est-il permis d'en renverser les appuis?* sous prétexte d'éclairer les esprits faudra-t-il pervertir les mœurs?... *Les sciences, la logique, la métaphysique, la*

morale, la physique, les mathématiques, sont donc, selon vous, de stériles spéculations? stériles selon l'opinion commune; mais selon moi très-fertiles en mauvaises choses.

Il y alloit, dans cette dispute érrange, de l'honneur de tous les sçavans & de tous les artistes, & même de la subsistance de plusieurs. Si les travaux des uns & des autres sont aussi dangereux que le chant des syrènes, que l'affreuse potion de Circé, il faut tout anéantir, bibliothèques, universités, académies, chefs-d'œuvre anciens & modernes: c'est le parti qu'il faut prendre, & le plutôt sera le mieux quoiqu'en dise M. Rousseau, qui ne veut pas qu'on tire cette conséquence. Quelle raison pourroit-il y avoir de respecter, dans un état, la chose qui lui seroit la plus nuisible?

L'académie Françoise ne tarda pas à donner, pour sujet de discours, l'affirmative de la question proposée par l'académie de Dijon. Mais où trouver un aspirant au prix, en état de faire assaut d'éloquence & de génie avec un des plus grands écrivains de son siècle? L'impression qu'avoit fait son discours

en France passa jusqu'en Espagne. Le panégyriste des Goths & des Hérules y trouva des partisans : aussitôt nouveaux troubles, nouvelles altercations, nouvelles plaintes. Un dominicain y poursuivit les fauteurs du Génevois. L'inquisition appréhendoit un schisme ; elle alloit faire couler le sang : heureusement la cour de Madrid étouffa cette dispute ; il parut un édit du roi pour défendre d'agiter la question qui partageoit les esprits.

Toutes ces suites nécessaires de son opinion le philosophe, Jean-Jacques les avoit prévues : il sçavoit quelles clameurs il exciteroit contre lui. Pour les faire cesser, il se proposa de crier plus haut que personne, & se fit un bouclier impénétrable à tous les traits en répétant toujours ces deux grands mots ; *vertu, vérité ! vérité, vertu !*

Plusieurs écrivains ont pris, comme lui, vis-à-vis de la nation, le ton de législateur & de maître ; mais aucun ne s'est annoncé avec autant d'enthousiasme, ni peut-être avec autant de génie que le citoyen de Genève. Ses idées sont hardies, ses pensées fortes & quelquefois neuves. Il est presque

toujours égal pour la chaleur & l'élevation du ſtile. Les bonnes mœurs & la vertu, voilà ce qu'il prêche aux hommes : lors même qu'il outre ſon opinion, il dit de bonnes choſes dont il ſeroit à ſouhaiter qu'ils profitaſſent. Ses rêveries pourroient être miſes au rang de celles de l'abbé de Saint-Pierre, & du feu marquis d'Argenſon (*), ſi elles étoient plus liées, & plus conſéquentes. Il faut croire qu'il eſt d'auſſi bonne foi qu'eux, qu'il eſt moins touché de la célébrité que de l'amour du bien public. Son imagination ardente & cette fureur de s'élever contre les idées reçues euſſent pu, s'il eut vêcu

(*) Homme trop peu connu & trop peu eſtimé, qui avoit d'excellentes vues ſur le gouvernement, vrai philoſophe à la cour. Il a laiſſé des manuſcrits qui font honneur à ſon génie & à ſon cœur; ſa famille devroit les faire imprimer. Tous ceux qui ont été liés avec le marquis d'Argenſon, ſçavent que ſa *Démocratie*, qu'il leur liſoit quelquefois, ſeroit très-bien reçue du public. Cet ouvrage eſt un accord de l'abſolu pouvoir du monarque & de la liberté du peuple. L'auteur y cherche les moyens de concilier les intérêts de l'un & de l'autre. N'eſt-ce point chercher en politique la pierre philoſophale ? Il a mis, pour épigraphe, ces deux vers:

Que, dans le cours heureux d'un règne floriſſant,
Rome ſoit toujours libre, & le roi tout puiſſant.

dans des siècles d'ignorance, en faire un homme dangereux ; ce qui, pour le dire en passant, prouve, contre son propre système, que les connoissances, généralement répandues, loin d'être nuisibles sont très-utiles aux hommes, ne fut ce que pour arrêter les effets contagieux du fanatisme.

Une chose qui console un peu l'irréconciliable ennemi des lettres, de les voir actuellement en honneur dans toute l'Europe, c'est l'opinion où il est qu'elles n'y seront pas toujours. Il envisage, dans l'avenir, une révolution en faveur de l'ignorance. Il y aura tôt ou tard, à ce qu'il espère, une seconde inondation des peuples barbares du Nord, plus cruelle que la première. L'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, seront subjuguées : les gens de lettres, chassés de climats en climats, seront contraints de passer avec les sciences & les arts d'Europe en Amérique, à peu près comme les sçavans de Grèce, à la prise de Constantinople, se refugièrent à Florence.

Cette idée est singulière & bien digne du Génevois : aussi quelqu'un

l'ayant eue d'abord en fit part, il y a quelque temps, à M. Rouſſeau, ſans ſçavoir que ce fut la ſienne. Celui-ci en parut enchanté; prit, ſur le champ, un cahier qu'il lui montra, & lui dit: *Liſez, voilà préciſément qu'elle eſt ma penſée.* Le mal fut-il auſſi réel que M. Rouſſeau ſe l'eſt imaginé, le remède ne ſeroit-il pas pire?

QUATRIEME PARTIE.

DES BEAUX-ARTS.

LES BOUFFONS,

OU

QUERELLE SUR LA MUSIQUE.

AVANT que les bouffons (*) vinſſent à Paris, on y étoit partagé ſur la muſique Italienne : elle y ſema la diviſion en 1704 : l'auteur du *Parallèle des Italiens & des François, en ce qui regarde la muſique & les opéra*, avoit jetté la pomme de diſcorde. Cet ouvrage de l'abbé Raguenet, connu par ſon *hiſtoire de Cromwel*, & par *celle du maréchal de Turenne*, fruits de ſes voyages en Italie, étoit un éloge outré de la muſique de cette nation, un tribut de recon-

(*) Nom qu'on donne, en Italie, aux acteurs qui exécutent des intermèdes en muſique.

noissance de tous les honneurs qu'il y avoit reçus. Les conservateurs de Rome l'avoient décoré du titre de citoyen Romain.

Il trouve la musique des Italiens supérieure à la nôtre à tous égards, 1°. par rapport à la langue dont tous les mots, toutes les syllabes se prononcent distinctement; 2°. par rapport au génie & à la hardiesse des compositeurs, à l'enchantement des symphonies, à la *ressource* des castrati, à l'invention des machines. Il veut qu'il soit réservé aux seuls Italiens d'avoir reçu de la nature tout ce qui est du ressort de l'harmonie. Il dit » que les chanteurs de la » place Navone à Rome, & ceux du » pont de Rialte à Venise, qui sont » là ce que sont ici les chanteurs du » Pont Neuf, se mettent trois ou qua- » tre ensemble pour exécuter des mor- » ceaux de musique: « il ajoute, » on » fait des concerts en François qui » ne valent pas mieux «.

Il convient pourtant que les Italiens nous cédent pour les paroles, & que celles de nos opéra sont aussi agréables que celles des leurs sont plattes, sans liaison & sans objet. Il donne la préfé-

rence à nos opéra sur ceux d'Italie » pour les chœurs, pour les divertisse» mens, pour les violons, les haut» bois, les danseurs, les pas & les » habits «: tout le reste du *Parallèle* est une critique vive de nos goûts, une satyre de nos plus grands musiciens.

On sçait combien la France est redevable à Lully; quoique Florentin, nous le mettons avec raison au rang de nos grands hommes: c'est parmi nous qu'il a développé son génie.

Il vint à Paris à l'âge de dix ou douze ans, & s'y fit bientôt connoître par le goût avec lequel il jouoit du violon. Mademoiselle de Montpensier l'attacha à son service; mais elle le renvoya, dit-on, pour avoir mis en musique des vers faits sur un sujet semblable à celui de l'énigme rapportée dans la comédie du *Mercure galant*. Il entra depuis parmi les violons du roi, devint surintendant de sa musique, & eut le privilège de l'opéra en 1672. Ses chants sont naturels, mélodieux, insinuans & faciles; tout le monde les retient (*).

(*) Le plaisir le plus vif que pût goûter Lully, étoit

Les traits lancés par l'abbé Raguenet, contre le père de la musique Françoise, révoltèrent ses amateurs. Ils opposoient Lully aux meilleurs musiciens d'Italie : ils le mettoient au-dessus de Bassani, de Corelli, de Buononcini, & au niveau de tout ce que l'école de Naples, la plus célèbre & la plus féconde en génies pour la musique, avoit produit d'excellent.

Frénusé, écrivain agréable & facile, réfuta promptement le livre du *Paral-*

---

d'entendre chanter, sur le pont neuf, les airs de sa composition. Il y faisoit quelquefois arrêter son carrosse, pour donner au chanteur & au joueur de violon, le mouvement juste de l'air qu'ils exécutoient.

Quelqu'un de ses envieux lui reprocha, un jour, de ne devoir sa réputation qu'aux vers de Quinault, & d'être incapable de rendre une poësie énergique & mâle. Blessé de l'injure, il se sent inspiré tout à coup, & chante, en s'accompagnant sur le clavecin, ces vers de Racine :

Un prêtre, environné d'une foule cruelle,
Portera sur ma fille une main criminelle,
Déchirera son sein, & d'un œil curieux,
Dans son cœur palpitant, consultera les dieux.

L'expression étonnante qu'il mit dans ces paroles, fit dresser les cheveux à la tête de ceux qui l'entendirent.

Il est mort à Paris, en 1687, pour s'être frappé rudement le bout du pied, en battant la mesure avec

lèle, afin de prévenir les mauvais effets qu'il pouvoit faire dans le public, & le jugement qu'en porteroient les étrangers d'après celui d'un François. Il intitula son ouvrage : *Comparaison de la musique Italienne, & de la musique Françoise.*

Frénuse y montre d'abord les exagérations dans lesquelles donnent souvent les écrivains, plus par envie de se distinguer, que par celle d'éclairer leurs compatriotes. Il y met ensuite en balance la gloire de deux nations rivales, opposées par leur goût pour la musique, & décide bientôt en notre faveur.

L'abbé Raguenet soutint ce qu'il

---

sa canne. Le mal empira. Au premier danger, Lully consentit à livrer à son confesseur un opéra nouveau, *Achille & Polixène* ; le confesseur le brûla. Quelques jours après, Lully se portant mieux, un de nos princes, qui aimoit cet excellent musicien & ses ouvrages, fut le voir : » Et quoi, Baptiste, lui » dit-il, tu as été jetter ton opéra au feu ? Morbleu ! » tu étois bien fou d'en croire un janséniste qui rê- » voit, & de brûler de belle musique. Paix, paix, » monseigneur, lui répondit Lully à l'oreille, je » sçavois bien ce que je faisois ; j'en avois une se- » conde copie «. Par malheur, il eut une rechute. Déchiré des plus violens remords, il se fit mettre sur la cendre, la corde au cou, fit amende-honorable, & chanta ces paroles, *il faut mourir, pécheur, &c.*, sur un air qu'il avoit autrefois composé sur un sujet profane.

avoit dit des Italiens. Il publia une *défense de son Parallèle.* Frénuse écrivit de nouveau : tous deux continuèrent assez longtemps leurs hostilités respectives.

Plusieurs amateurs entrèrent dans cette dispute, entr'autres le médecin Andry & Fontenelle. La musique Italienne fut très-préconisée. Frénuse, au désespoir de ne pas réunir tous les suffrages, croyant ce goût pour elle un goût passager, s'avisa de jouer le prophète, & de dire formellement » d'ici » à dix ans la musique Italienne sera » regardée en France comme les » acrostiches, & les anagrammes «.

Heureusement pour lui la mort l'enleva en 1707, à la fleur de son âge ; il auroit pu voir la fausseté de sa prophétie, dans l'accueil fait aux bouffons à leur arrivée à Paris l'an 1752 ; année remarquable à jamais dans les fastes de la musique, & où l'on vit, comme dans la guerre de la fronde, citoyens animés contre citoyens, cabaler, se nuire, se déchirer mutuellement, & prêts à s'égorger.

Ces acteurs bouffons Italiens, avant que de paroître à Paris, avoient joué

dans différentes villes d'Allemagne : ils avoient débuté à Strasbourg. Il s'en falloit bien qu'ils eussent réussi quelque part. Ce qu'ils avoient de mieux dans la troupe étoit un acteur & une actrice qui, sans être des premiers d'Italie, ne laissoient pas de plaire ; l'un (Manelli) par le jeu de sa physionomie faite pour le comique, par la précision & l'intelligence de son art ; & l'autre (mademoiselle Tonelli) par sa jeunesse & par les agrémens de sa figure, par la légéreté, l'éclat & la justesse admirables de sa voix.

Ils essayèrent, sur le théâtre de l'opéra, le goût du public, en donnant les meilleurs intermèdes Italiens. Toutes ces pièces furent très-bien reçues, & principalement *la Serva Padrona* ; pièce jouée, dit-on (*), & sifflée, six ans auparavant, sur le théâtre de notre comédie Italienne. Ce chef-d'œuvre du *divin Pergolèse* eut un succès prodigieux.

(*) L'auteur de la brochure qui rapporte ce fait, a sans doute été trompé par la ressemblance du titre des deux pièces, ou bien il n'a pas fait réflexion que la *Serva Padrona*, jouée par les comédiens Italiens, n'étoit pas un intermède, mais une pièce de canevas.

Un esprit d'enthousiasme saisit alors la nation. On ne goûta plus que la musique Italienne : il n'eût pas été du bon air d'en médire. Peu à peu l'illusion s'affoiblit ; on raisonne, on discute, on compare : beaucoup d'amateurs reviennent à notre musique ; d'autres restent attachés à l'Italienne. Il y eut deux partis bien formés, les *bouffonistes* & les *anti-bouffonistes*.

Tous ces démêlés rappellent ceux que *Cyrano de Bergerac* dit être ridiculement arrivés dans l'empire de la lune, & y avoir causé deux factions, la *lunaire* & l'*anti-lunaire*. Les bouffonistes & les anti-bouffonistes avoient à leur tête deux ou trois personnes d'après lesquelles ils trouvoient tout ou divin & délicieux, ou plat & détestable. Chaque parti avoit sa place distinguée dans le parterre de l'opéra. Le rendez-vous des uns, c'est-à-dire des philosophes & des beaux-esprits, ou des gens soi-disant tels, étoit le coin de la reine ; celui des autres, c'est-à-dire des Lullistes, étoit le coin du roi.

C'est de ces deux coins, comme de deux camps ennemis en présence, qu'on s'observoit, qu'on se faisoit la

guerre. La première attaque commença (car je ne compte pour rien la *Lettre sur Omphale*) par une pièce vive & plaisante, sous le nom de *petit prophète de Boehmisch Broda*; imitation indécente du stile des prophéties les plus respectables. Cette critique s'étend sur tout ce qui a rapport à l'opéra François; local, théâtre, décorations, lumières, orchestres, musique, poëme, acteurs & actrices, danseurs & danseuses *sans nombre & sans fin.*

L'auteur y rend justice à Géliot, le Marivaux du chant, selon l'expression d'un homme d'esprit; à la voix légère & brillante de mademoiselle Fel; au talent supérieur de Dupré pour la danse; au génie du premier compositeur de la nation, & jette du ridicule sur tout le reste.

Son imagination lui représente un *bucheron* à la tête de l'opéra; des charpentiers, pour faire aller les chœurs; une musicienne effrayante par ses cris à contre sens, par ses veines prodigieusement enflées & son visage rouge comme *la pourpre de Tyr*; un acteur qui chévrotte, gargarise en chantant, & fait le jeune à soixante ans passés.

Il trouve une monotonie insupportable dans les compositions de Lully, & pire que le maussade chant des églises d'Allemagne ; une absurdité dans ces fêtes & ces danses amenées à tout propos & contre toute raison ; dans cet assemblage d'ombres, de fées & de génies, tous monstres sortis du cerveau des poëtes modernes ; dans ces représentations puériles de tonnerres, d'éclairs & d'orages ; enfin une succession non interrompue d'extravagances depuis quatrevingt ans.

Le petit prophète de Boehmisch Broda en Bohême, du haut d'un grenier obscur & glacé, se voit transporté subitement dans une sale bien illuminée & retentissante de voix & d'instrumens. Il se connoissoit en musique : il étoit même compositeur. Celle qu'il entend l'effraye : il annonce, de la part du dieu qui l'envoie vers un peuple *gentil & plaisant de son naturel*, qu'on ait à renoncer à cette cacophonie détestable, à substituer une bonne musique à celle qui n'en est pas une, à reconnoître incessamment la mission du *serviteur Manelli* ; sans quoi, le châtiment suivra de près l'obstination. La

283351 A

fale de l'opéra redeviendra un jeu de paume : les plus habiles gens reſſembleront, pour la ſtupidité à l'*onagre du déſert* : ils auront l'oreille auſſi endurcie que la corne du bufle de la forêt : ils n'aimeront que les *Lécluſe*, les *Raton* & les *décorateurs du pont Notre-dame.*

Le coin de la reine ſuſcitant ainſi des prophêtes, le coin du roi en ſuſcite également. On oppoſe au *petit prophète* le *grand prophète Monet.* Celui-ci anathématiſoit l'autre; déifioit Lully, Campra, Deſtouches. Il avertiſſoit tout le monde de ne pas croire au ſerviteur *Manelli* & à la *ſignora Tonelli*; & donnoit pour marque de la réprobation du peuple François, cet accueil même qu'il avoit fait à une des plus miſérables troupes d'Italie.

Cependant les bouffons jouoient alternativement avec nos acteurs. Les uns donnèrent la *Finta Cameraria*, la *Dona ſuperba*, *la ſcaltra governatrice*; & les autres *Acis & Galatée*, le prologue des *Fêtes de l'été*, *Aréthuſe*, le ballet de *Tempé.* La comparaiſon étoit à l'avantage de la muſique Ultramontaine; Les partiſans de la nôtre étoient

abbatus ; mais ils eurent leur revanche à l'opéra de *Titon & l'Aurore*. Les paroles ſont de l'abbé *de la Marre* (*) ; M. de Mondonville a fait la muſique.

L'ardeur pour les bouffons commençoit à ſe rallentir. Le nouvel opéra fut un coup terrible pour le coin de la reine, dont les habitans déſolés ſe diſperſoient partout, dans les corridors, au paradis, ſur l'eſcalier. Quelques beautés neuves & ſaillantes de *Titon & l'Aurore* firent traiter de fanfreluches Italiennes les endroits les plus applaudis des bouffons ; comme l'impatience de Manelli de ce qu'on ne lui apporte pas ſon chocolat ; le tour d'adreſſe de cet homme qui a perdu ſa cervelle, qui la cherche dans ſa poche, & qui, à la place, ne fait ſortir que des moineaux ; ce quatuor de *ti*, de *te*, de *ta*, de *to* ; cette imitation auſſi gaie que noble du bruit d'un horloge, d'un pot au feu ou des coups redoublés d'un marteau.

(*) Il mourut à Prague, pour s'être jetté, dans un tranſport au cerveau, par la fenêtre d'un ſecond étage, en diſant : *Dans ce pays-ci, les ſeconds ſont bien hauts*

Un bouffoniſte, pour rallier ſa troupe égarée, donna promptement un écrit intitulé : *Arrêt de l'amphitéâtre de l'opéra, intervenant dans la querelle des deux coins.* Jamais arrêt ne fut plus injuſte : l'auteur y refuſoit l'eſprit, le goût & le bon ſens aux anti-bouffoniſtes, & n'accordoit ces qualités qu'à ceux du parti contraire. Il exhortoit ces derniers à redoubler de zèle, à brouiller, à faire le plus qu'ils pourroient de proſélytes, à braver la ſentinelle excédée de leur murmure ſédicieux & qui ne ceſſoit de dire à certain abbé bouffoniſte : » Baiſſez la voix, » M. l'abbé : Mais, M. l'abbé, ne » parlez donc pas tant ; vous croyez » être dans une égliſe «.

Rien ne put faire reprendre crédit aux bouffons : les hommes & les femmes en poſſeſſion d'amener & de bannir la mode, n'y alloient plus. La recette des intermèdes Italiens devint très-modique : celle, au contraire, des opéra François groſſiſſoit tous les jours. L'argent, ce nerf de toutes ſortes de guerres, venant à manquer, les bouffons ſonnèrent la retraite & s'en retournèrent en Allemagne. Leur faction pré-

tend qu'ils euſſent pu tenir encore ; mais qu'il a fallu les renvoyer » à peu » près comme il fallut autrefois que » Titus renvoyât ſa maîtreſſe, pour » appaiſer les Romains «.

D'autres bouffons Italiens ont oſé reparoître, en dernier lieu, ſur le théâtre de la comédie de leur nation. Le ſieur & la demoiſelle Deamici y ont exécuté un intermède. Le ſuccès que l'acteur & l'actrice ont eu, a fait craindre que la guerre ne ſe rallumât ; mais tous les mouvemens qu'on a vus dans cette fermentation ne ſont que les derniers feux d'un volcan épuiſé.

La retraite des premiers bouffons fut ſignalée par un coup terrible, par la fameuſe lettre de M. Rouſſeau ſur la muſique Françoiſe. Ce miſantrope vertueux, ce philoſophe ſingulier ſe préſenta pour faire ſentir le mérite des acteurs qu'on venoit de perdre. Il invectiva contre la nation qui renvoyoit les ſeules perſonnes dépoſitaires du vrai goût du chant : il voulut prouver que nous n'avions ni ne pouvions avoir une bonne muſique.

Et pourquoi n'en avons-nous point & ne ſçaurions-nous en avoir une ?

C'eſt, dit-il, que notre langue n'eſt point, comme celle des Italiens, douce, ſonore, harmonieuſe, ſuſceptible des *molles tournures*. De là, il ſe jette ſur la *rauque dureté de certains morceaux de poëſie*. C'eſt, pourſuit-il, que le concours de nos conſonnes, & ſurtout de nos E muets, *occaſionne trop fréquemment des cadences, ou des modulations fauſſes ou déplacées*; c'eſt que nos muſiciens n'ont pas encore, comme ceux d'Italie, la liberté de s'éloigner du ſens des paroles, pour *exprimer tous les ſentimens & peindre tous les caractères avec tel mouvement qu'il leur plaît*; c'eſt enfin que notre langue, n'ayant point de proſodie, notre muſique ne peut avoir non plus aucun mouvement déterminé pour la meſure.

Les choſes odieuſes & dures qu'annonçoit le bouffoniſte à toute outrance, l'étoient encore moins que le ton âpre & révoltant avec lequel il les rendoit. On fut généralement indigné: les clameurs redoublèrent. On ſaiſit toutes les ſources de ridicule, plaiſanteries, brocards, eſtampes ſatyriques, chanſons. Il n'étoit bruit que de Jean-Jacques.

On

On célébra sa pauvreté, son galetas, son vieux habit, ses chemises sans manchettes, son usage d'aller sans épée, son mépris pour l'argent & sa constance à faire & à vendre de la musique. On le joua sur le théâtre de la comédie Françoise, dans la pièce des *Fées*. Il s'y trouva lui-même : il y fit le nouveau Socrate, se montrant à tout le monde & applaudissant à l'actrice qui se moquoit de lui. Les acteurs de l'opéra lui ôtèrent ses entrées, sans aucun égard pour son *Devin de village*, qui avoit eu le plus grand succès. Ils poussèrent encore plus loin la vengeance : à la répétition d'un opéra, ils le firent, dit-on, pendre en effigie à l'orchestre. Il crut voir le moment où l'on l'assassineroit. Le lieutenant de police le fit garder à vue, à la représentation d'un certain opéra. Le déchaînement fut tel qu'on compara le bouffoniste à cet oiseau nocturne qu'on voit au milieu du bassin de la fontaine qui est à l'entrée du labyrinthe de Versailles ; oiseau devenu odieux, pour son chant & son plumage, à tous ceux de son espèce. De cette hauteur des branches où ils sont élevés, ils lui jettent de

l'eau en cent manières différentes.

Mais les personnalités ne sont pas des raisons ; voici celles qu'on donnoit afin de prouver que nous avons une bonne musique. La meilleure de toutes les musiques, disoit-on, est celle qui exprime & peint le mieux. C'est uniquement à rendre la nature, que doivent se rapporter toutes les parties de l'art musical, la mélodie ou le chant, l'harmonie ou l'accompagnement, le mouvement ou la mesure : or quelle musique remplit mieux cet objet que la nôtre ?

On ne parloit pas de celle des anciens, dont quelques sçavans racontent tant de merveilles. Ils nous assurent que le compositeur excitoit toutes les passions ; qu'il rendoit, à son gré, tel homme doux ou furieux, ingénieux ou hébété, chaste ou impudique. On se bornoit à la musique des Italiens, qu'on trouvoit moins expressive que la nôtre, moins pittoresque, moins remplie de grandes & belles images : on vouloit qu'elle se ressentît de leurs Sénéques & de leurs Plines musiciens. On représentoit la musique Françoise, comme une femme dans

qui tout respire la simplicité, la noblesse, la décence, la raison & les graces; & l'Italienne, comme une femme vive, sémillante, capricieuse & minaudière.

Les anti-bouffonistes passoient de l'existence réelle à la possibilité d'une bonne musique Françoise.

Selon eux, toute langue est susceptible de chant; fût-ce l'Allemande, la Tartare & l'Iroquoise. Ce qui constitue le chant, disoient-ils, c'est le génie des compositeurs, & non le génie d'une langue. Les paroles ne sont que pour désigner l'objet » que le musicien a » dû peindre, le sentiment qu'il a dû » exciter. Elles ne présentent que l'ex» plication du tableau; & le tableau » n'en seroit pas moins bon, s'il l'é» toit réellement, quand même l'ex» plication seroit vicieuse «.

Avec quelle chaleur on réfutoit surtout les projets de réforme de M. Rousseau, par rapport à l'accompagnement, à nos symphonies, aux duo, aux chœurs, aux monologues, aux voix des acteurs, aux compositions de nos musiciens & de nos poëtes lyriques!

Mais tous les arts ont été poussés à leur perfection en Italie ; donc celui du chant, disoient les partisans de la musique Ultramontaine, y a reçu le même dégré de supériorité ; la musique Italienne est de tous les pays, donc elle doit être aussi du nôtre ; raisonnemens qu'on détruisoit par ceux-ci. Sous Louis XIV, tous les arts ont fleuri ; d'où vient la musique seroit-elle restée informe ? Malgré l'exemple de nos voisins, nous avons rejetté la musique Italienne ; nous n'avons pas craint d'être schismatiques à cet égard ; par conséquent, elle a quelque chose qui répugne à notre goût & à notre génie. Enfin, quand notre musique seroit évidemment mauvaise, il faudroit bien se garder d'en prendre une autre ; par la raison que les Anglois, pour s'être éloignés du vrai genre dramatique, ne laissent pas de goûter le leur & de préférer Shakespear à tout ce qu'ils ont eu depuis : raison pitoyable & qu'on auroit passé sous silence, s'il ne falloit pas rapporter le pour & le contre.

Cette querelle musicale étoit tombée, l'animosité presqu'éteinte, les brochures oubliées, l'attention des Pa-

riſiens oiſifs tournée vers les affaires importantes de l'Europe ; M. d'Alembert profita de ces momens pour amener enfin la révolution projettée. Il a voulu rendre à la muſique ſa liberté, comme tant d'autres ont tâché, par leurs écrits, d'aſſurer celle du commerce, des mariages, de la preſſe & des toiles peintes.

Mais, en s'élevant contre une ſuperſtition invétérée, contre la ſottiſe de nous faire eſclaves de nos divertiſſemens, il n'embraſſe pas toutes les idées du cenſeur Génevois, regardé comme le perturbateur du repos public. Il n'avance pas, comme lui, que nous n'avons ni ne pouvons avoir une muſique : M. d'Alembert ſe contente de dire que nous n'en avons point, & croit, en même temps, qu'il eſt très-aiſé d'en avoir une.

Quant au premier article, il ſe fonde ſur ce que notre muſique manque d'expreſſion. Il cite, là-deſſus, cet endroit de l'*Encyclopédie* où l'on prouve que le chant de Méduſe dans *Perſée* iroit auſſi bien ſur des paroles d'un caractère tout oppoſé. Cela peut être, lui a-t-on répondu ; mais la muſique Italienne a le

non ſur la muſique, il eſt certain que l'apparition des bouffons à Paris a dû fournir aux compoſiteurs des idées lumineuſes : elle ne peut tourner qu'au progrès de l'art & au plaiſir de la nation. Lully n'avouoit-il pas en mourant qu'il voyoit plus loin qu'il n'avoit été. Peut-être quelque nouveau génie, organiſé plus heureuſement encore, verra-t-il par-delà le point où la muſique eſt pouſſée aujourd'hui.

Cette réflexion n'eſt point injurieuſe à M. Rameau. On doit lui rendre juſtice. Qui doute qu'à conſidérer le point d'où il eſt parti, il n'ait plus fait qu'il ne reſte à faire. Il honore ſon ſiècle : on doit le regarder comme un homme auſſi ſupérieur dans ſon genre que Deſcartes & Newton dans le leur. Quel muſicien, avant lui, conſidéra ſon art en philoſophe ? Il en a cherché les principes phyſiques. Quelle harmonie ! que de graces dans ſon chant ! Génie créateur (*) & autrement fécond que Lul-

(*) M. Rameau ne fait cas que de l'invention. Etant un jour à dîner avec pluſieurs perſonnes à talent, la converſation tomba ſur l'hiſtoire. M. Rameau, voulant en parler, fit un anachroniſme épou-

ly, rien n'a manqué à sa gloire. A combien de persécutions & de cabales n'a-t-il pas été en bute (*) ?

---

vantable. On se mit à rire. » Messieurs, dit-il, » est-ce une grande gloire de sçavoir un fait ? Il » n'y a qu'à ouvrir un livre : mais en quoi consiste » le mérite ? C'est dans l'imagination & dans le ta- » lent si rare de créer «.

(*) C'est la rage qui dicta ces vers :

Si le difficile est le beau,
C'est un grand homme que Rameau ;
Mais, si le beau, par avenure,
N'étoit que la pure nature,
Dont l'art est l'unique tableau,
C'est un sot homme que Rameau.

LA PEINTURE, ET LA SCULPTURE.

LA peinture & la ſculpture ſont ſœurs ; cependant la rivalité les a ſouvent rendues ennemies. Elles ont diſputé vivement & diſputent encore ſur la préſéance.

Chacune vante ſon ancienneté ; le dégré de perfection où elle eſt parvenue ; les grands hommes qu'elle a produits.

L'ancienneté ; premier point de conteſtation. La ſculpture a ſon berceau dans les temps les plus reculés. Elle a été en honneur chez les peuples les plus anciens & les plus ingénieux de la terre : chez les Égyptiens ; accoutumés à conſerver la mémoire de leurs rois bienfaiſans, ils élevèrent deux ſtatues coloſſales, l'une à Mœris & l'autre à la reine ſon épouſe : chez les Iſraëlites, témoin la conſtruction de l'arche d'alliance ; chez les Grecs ; Dédale y

apporta les premiers principes, & enrichit sa patrie des découvertes qu'il avoit faites en Égypte : chez les Romains, qui, l'ayant toujours assez négligée, la cultivèrent au temps de la république, la portèrent à sa perfection sous Auguste, la virent ensuite languir sous Tibère, Caïus Caligula & Claude, & reprendre son éclat sous Néron.

La peinture fait remonter son origine à ces mêmes peuples. Elle fit peu de progrès en Égypte ; mais elle fut portée à son plus haut point dans les célèbres écoles de la Grèce. Elle fleurit à Rome vers la fin de la république & sous les empereurs : elle tomba avec l'empire Romain, resta longtemps ensévelie en Occident, se refugia chez les Orientaux ; mais elle y fut toujours foible & languissante : enfin, l'an 1250, Cimabué la fit revivre à Florence.

Nous avons plusieurs morceaux de peinture antique. Le plus considérable est à Rome, dans la vigne Aldobrandine : il représente un mariage. Cet antique est d'un grand goût de dessein, mais sans intelligence de groupes ni de clair-obscur.

Il en est de la peinture & de la

ſculpture comme de tous les arts d'imitation. Elles ont une origine très-ancienne, parce que, ces arts étant ſenſibles, on a dû les inventer ſans beaucoup d'effort. Mais qu'importe le temps de leur naiſſance. Laiſſons aux ſçavans le ſoin d'en fixer l'époque, & d'aſſigner, à l'une ou à l'autre, la ſupériorité à cet égard. Il nous ſuffit de ſçavoir qu'en Occident on attribue à l'amour l'invention de toutes deux. On travailla d'après l'idée d'une jeune Grecque, qui, frappée de voir la figure de ſon amant tracée ſur le mur par l'ombre que faiſoit une lampe, en ſuivit exactement les contours.

Laquelle de la peinture ou de la ſculpture a le plus approché du point de perfection? Second objet de diſpute.

La peinture a été informe dans ſes commencemens; le temps l'a perfectionnée. D'abord on ne peignoit qu'à freſque & à détrempe, avec un petit nombre de couleurs. Cet uſage a ſubſiſté longtemps, juſqu'à ce qu'un peintre Flamand, nommé Jean Van-eyck, trouva la manière de peindre à l'huile; manière beaucoup plus délicate &

plus durable. Celle de peindre avec du crayon de couleur eſt une invention de nos jours (*). Il y a une infinité de manières de peintures. On a eſſayé d'en faire ſur du marbre blanc, avec des teintures particulières & propres à le pénétrer : on en fait avec des laines & des ſoies, qui ſont des broderies ou tapiſſeries travaillées à l'aiguille ou au métier : on en fait encore ſur des étoffes de ſoie blanche ou ſur des toiles de coton blanc, en y employant ſeulement des teintures qui pénétrent ces étoffes.

La ſculpture a tenu la même marche que ſa rivale : elle a fait des progrès avec le temps. D'abord, on a travaillé ſur la terre & ſur la cire, qui ſont des matières flexibles & plus aiſées à traiter que le bois & la pierre. Bientôt on a choiſi, pour avoir des ſtatues, les arbres les moins ſujets à ſe corrompre

(*) Le paſtel a cela d'admirable, qu'on le quitte, qu'on le reprend, qu'on le retouche, & finit tant qu'on veut. Outre qu'il eſt commode, il eſt auſſi d'une exécution facile. On en fait ſur-tout uſage pour les portraits. On couvre ceux où l'on l'a employé, d'une glace tranſparente qui leur ſert de vernis, & qui adoucit & lie en quelque ſorte les couleurs.

la ſculpture a le plus fourni de grands hommes ? troiſième ſujet de conteſtation.

Les peintres trouvent, dans les plus beaux jours de la Grèce, un Apelle, un Zeuxis, un Parrhaſius. Le premier eſt encore moins connu par ſon talent, qui le fait mettre à la tête des peintres, que par la gloire qu'il avoit d'être le ſeul qui eût le droit de peindre Alexandre. Ce fameux conquérant l'eſtimoit, & l'aimoit juſqu'à venir dans ſon attélier & ſe rendre familier avec lui. La grace & l'élégance du pinceau d'Apelle le déceloient ſi bien, que Protogêne, peintre de Syracuſe, en voyant quelques traits d'une extrême délicateſſe deſſinés ſur une toile, s'écria, *Apelle eſt venu me voir*, quoiqu'il n'eût aucune autre indication & qu'il ne l'attendît point (*). Le même peintre, après la mort d'Alexandre, manqua de ſuccomber à la fureur de ſes rivaux qui l'accusèrent d'avoir deſſein

(*) Un cordonnier ayant trouvé à redire à une ſandale, Apelle ſe remit à l'ouvrage & la réforma. Ce cordonnier, flatté, s'ingéra de cenſurer mal à propos une jambe : de-là le proverbe *ne ſutor ultra crepidam*. Que chacun ſe borne à ſon métier.

d'attenter à la vie de Ptolemée, roi d'Égypte. Échappé au ſupplice, il ſe retira à Éphèſe, où il compoſa ſon admirable tableau de la calomnie.

Zeuxis ſaiſiſſoit la nature dans toute ſa vérité. Il pouſſa ſi loin la magie de l'art, qu'ayant repréſenté des raiſins dans une corbeille, des oiſeaux ſéduits vinrent pour becqueter les grapes.

Perſonne n'a mieux entendu que Parrhaſius la partie du deſſein, l'art d'exprimer les paſſions de l'ame. Il s'acquit une grande réputation par ſon tableau ſur le peuple d'Athènes. Cette nation aimable & biſarre, timide & fière, douce & violente, humaine & injuſte, conſtante & volage, étoit repréſentée avec tous les traits diſtinctifs de ſon caractère.

Zeuxis & Parrhaſius étoient rivaux & s'appellèrent en défi. Le premier montra ſon tableau repréſentant des raiſins: le ſecond ayant produit le ſien, Zeuxis impatient s'écria, *Tirez donc ce rideau;* & c'étoit ce rideau même qui faiſoit le tableau. Zeuxis s'avoua vaincu, puiſqu'il n'avoit trompé que des oiſeaux, & que Parrhaſius l'avoit ſéduit lui-même.

Les sculpteurs comptent pour eux Phidias, Lysippe, Praxitèle.

L'intelligence de l'optique a rendu Phidias célèbre. Sa Minerve, vue de près, révolta les connoisseurs, &, mise au lieu de sa destination, enleva tous les suffrages. Son Jupiter olympien passa pour le plus grand effort de l'art : on disoit que, pour rendre avec tant d'expression la divinité, il falloit qu'il fût inspiré par la divinité même. Après la bataille de Marathon, il travailla sur un bloc de marbre que les Perses, dans l'espérance de la victoire, avoient apporté pour ériger un trophée, & choisit pour sujet *Némésis*, qui humilioit les hommes superbes.

Lysippe étoit contemporain & statuaire d'Alexandre. Lui seul, ainsi qu'Apelle, pouvoit représenter ce rapide conquérant. Son plus beau morceau, qui est un homme sortant du bain, faisoit le principal ornement des *Thermes* construits à Rome par Agrippa. Tibère, l'ayant fait enlever pour en orner son palais, fut forcé de le restituer au peuple, qui ne pouvoit supporter la privation de ce chef-d'œuvre.

Tout prenoit une vie & des graces sous le ciseau de Praxitèle. Il représenta, en marbre, les Graces elles-mêmes, Cupidon & sa mère : il fit deux statues de Vénus, mais une principalement dont les habitans de Gnide furent possesseurs. Les anciens ont encore vanté sa statue de Phryné. On ne sçavoit auquel de ses ouvrages donner la préférence. Ayant permis à la courtisane Phryné de choisir le plus beau, elle s'y prit d'une manière singulière pour ne pas se méprendre. Elle fit annoncer à ce célèbre artiste que le feu étoit à son attélier. Dans ce moment, tout hors de lui-même, il s'écria : *Je suis perdu, si les flammes n'ont point épargné mon Satyre & mon Cupidon.* Phryné, instruite du secret de Praxitèle, le rassure sur cette fausse allarme, & l'oblige de lui donner le Cupidon.

Les peintres du siècle d'Auguste n'ont encore aucune supériorité sur leurs rivaux du côté du nombre. Pour voir la peinture dans tout son éclat, & victorieuse peut-être de sa rivale, il faut descendre au temps des Médicis. Quels hommes que Michel-Ange, Raphaël, le Corrège, le Titien !

La manière du premier eſt fière & terrible : il ſacrifioit tout à la force & à l'expreſſion. On a prétendu ridiculement qu'il avoit attaché un homme en croix & qu'il l'avoit tué, pour mieux exprimer le Chriſt mourant.

Raphaël s'eſt immortaliſé par ſon tableau de la Transfiguration, qui eſt à Rome, & par la gallerie du Vatican. On reconnoît ce grand maître à la hardieſſe de ſa main, aux contours coulans de ſes figures, à ce goût élégant & gracieux qu'il mettoit dans toutes ſes productions (*).

Le Corrège reçut ſes pinceaux des mains des graces : elles préſidèrent à tout ce qu'il fit. La nature s'eſt peinte elle-même dans tous ſes ouvrages. Il ne connut ni l'art, ni l'antique, ni la nouvelle Rome, ni Veniſe, ni d'autre pays que le Modenois ſa patrie. Il tient tout de ſon génie & de ſon propre fond, ſes belles compoſitions, ſon grand goût de deſſein, ſon coloris en-

(*) Il mourut à trente-ſept ans, épuiſé par la paſſion qu'il avoit pour les femmes, & mal gouverné par les médecins, qui ne ſçurent pas la cauſe de ſon mal.

chanteur, son pinceau si tendre & si moëlleux (*).

Le Titien est parfait dans la partie du coloris & pour l'intelligence du payſage. Il faut l'excepter du nombre de tant d'artiſtes malheureux. Il eut de la fortune & s'en fit honneur, vivant avec les grands & les recevant à sa table. Son caractère doux & liant lui procura de vrais amis. Il vécut jusqu'à quatrevingt-dix-neuf ans, toujours content, toujours enjoué, n'ayant point connu les chagrins qui abbatent l'ame ni les maladies qui détruiſent le corps.

Les ſculpteurs, contemporains de ces grands maîtres, ne forment pas une ſuite auſſi conſidérable d'excellens artiſtes, quoiqu'on en trouve pluſieurs qui ſoutenoient la gloire de l'art; ne

(*) Il ne ſe douta de ſon talent, qu'à la vue d'un tableau de Raphaël, qu'il examina bien, & s'écria: *Ed io anche ſono pittore; Et moi auſſi je ſuis peintre.* Il vivoit du peu d'argent qu'il retiroit de ſes tableaux; encore s'en privoit-il ſouvent pour aſſiſter des malheureux & ſes parens pauvres. Il mourut d'une pleureſie, cauſée pour avoir, durant les chaleurs de l'été, fait beaucoup de chemin à pied, dans l'empreſſement qu'il avoit d'apporter à ſa famille indigente une ſomme de deux cent livres, fruit de ſon travail.

fût-ce que Michel-Ange, génie vaſte, grand peintre, meilleur ſculpteur, architecte ſublime.

Sous Louis XIV, la ſculpture cédoit encore, pour la fécondité, à la peinture, ſa rivale, à l'exception du Puget, de Girardon & d'un petit nombre d'autres, qui ſont ceux qu'on peut oppoſer au Pouſſin, à Le Brun, à Le Sueur, à Jouvenet, à Mignard, à Boulogne, à Vander-Meulen & à cette foule d'excellens maîtres qui vivoient dans le même temps?

Après les quatre plus beaux ſiècles du monde, après ces âges heureux, il ſeroit imprudent de parler du nôtre. Dans quelle décadence ſont, pour la peinture, les écoles Romaine, Florentine, Lombarde, Vénitienne, Allemande, Flamande, Hollandoiſe! La nôtre jette encore de l'éclat; mais ne doit-elle point à leur abbaiſſement une partie de ſa ſplendeur, la ſupériorité qu'elle a ſur toutes les écoles de l'Europe & l'empreſſement de tous les princes à fixer à leur cour nos artiſtes, en les comblant de diſtinctions?

Ce que je dis des peintres d'à préſent, on peut l'appliquer, à plus forte

raiſon à nos ſculpteurs : les uns & les autres méritent des louanges. Quoique la balance entr'eux ne ſoit peut-être pas égale, on peut les faire contraſter, mettre Bouchardon, Pigale, Adam, Falconet, Vaſſé, en regard avec Carles-Vanloo, Boucher, de la Tour, Tocqué, peintres admirables, chacun dans ſon genre, & qui nous conſolent de la perte que nous avons faite de Largiliere, Le Moine, de Troy & Rigaud.

Les graveurs s'élèvent au niveau des autres artiſtes. Nous avons de dignes ſucceſſeurs des Audran, des Chereau & des Drevet.

Au lieu de diſputer ſur la prééminence de la peinture & de la ſculpture, diſpute au fond très-inutile, les artiſtes ſeroient mieux de chercher à les réunir à l'exemple des anciens. Cet aſſemblage préſentoit aux yeux un ſpectacle charmant, & relevoit le mérite de l'un & de l'autre art. Il y avoit moins de baſſe jalouſie de profeſſion. On voyoit des ſculpteurs n'eſtimer leurs ouvrages, que parce que des peintres y avoient mis la main. En effet, on rapporte que, pour donner de l'éclat &

l'air naturel à une ſtatue, on y faiſoit anciennement appliquer, par une main habile, le vernis & la couleur.

Cependant, de quelque jalouſie d'état dont les peintres & les ſculpteurs aient été dévorés en différens temps; quelque rivalité qu'il y ait eu de peintre à peintre ou de ſculpteur à ſculpteur, jamais le public, à l'exception de la haine extrême de Michel-Ange pour Raphaël, & de Le Brun pour Le Sueur, n'a vu, de leur part, des ſcènes trop vives. S'ils écrivoient moins rarement, ils en donneroient peut-être d'auſſi ſingulières & d'auſſi fréquentes que celles dont tant de gens de lettres nous rendent témoins tous les jours. Les peintres, les ſculpteurs & les graveurs ne forment qu'une même académie. *Le mérite ſeul y donne l'entrée, & ce n'eſt pas une ſociété de gens oiſifs & de diſcoureurs inutiles.*

QUERELLES

QUERELLES
DE
DIFFÉRENS CORPS.

J'entens, par ce terme, & les corps religieux, & tout corps qui fait une profession particulière de science ou de littérature. Tantôt ces corps ont eu de grands démêlés les uns avec les autres ; tantôt un particulier a combattu seul contre un corps. Cette troisième division aura deux parties. Nous mettrons, dans l'une, les combats de la première espèce, & dans l'autre, ceux de la seconde.

QUERELLES
DE
DIFFÉRENS CORPS.

PREMIERE PARTIE.
QUERELLES
DE CORPS A CORPS.

L'UNIVERSITÉ DE PARIS,
ET
LES RELIGIEUX MENDIANS.

Il faut rapporter cette querelle à l'année 1228, au temps de la minorité de saint Louis, & de la régence de la reine Blanche. L'ardeur de ces religieux pour avoir des chaires de théologie, & l'éloignement de l'université

pour le partage de ſes prérogatives, & l'augmentation du nombre des profeſſeurs, furent cauſe de cette diſpute. Les religieux n'eurent garde de vouloir l'emporter à force ouverte ſur un corps qui les craignoit & les haïſſoit; mais ils profitèrent habilement des circonſtances pour faire réuſſir leurs entrepriſes.

Ils choiſirent le temps où l'univerſité, mécontente du gouvernement qui ne lui faiſoit point juſtice du meurtre de quelques-uns de ſes écoliers, commis par des ſoldats, avoit ceſſé d'elle-même ſes fonctions, & s'étoit diſperſée en différentes villes du royaume. La raiſon pour laquelle on ne l'avoit point écoutée dans ſes demandes, étoit la néceſſité de mettre un frein à la violence des écoliers alors querelleux, emportés, d'une débauche outrée; bravant à l'envi les loix, les mœurs, toutes les bienſéances; toujours aux mains avec les bourgeois, ou avec le guet; enhardis à ce déſordre par leurs privilèges & par l'impunité, & d'autant plus coupables, que la plupart d'entr'eux n'étoient pas dans leur première jeuneſſe. On étoit communément ſur les

bancs à l'âge où l'on occupe aujourd'hui les premières places de l'état (*).

Les dominicains surtout avoient à cœur de mettre à profit la dispersion des membres de l'université. Du moment qu'ils la virent transférée, partie dans la ville de Reims, partie dans celle d'Angers, ils se firent recevoir docteurs, & obtinrent une chaire de théologie. L'université ayant été rétablie quatre ans après, non seulement ils demeurèrent en possession de cette chaire, mais ils voulurent encore en avoir une seconde. L'université fit un décret pour les en empêcher. Elle ordonna » qu'aucun couvent de régu-

(*) On voit combien les écoliers étoient redoutables par la vengeance qu'ils tirèrent, l'an 1304, d'un prévôt de Paris qui en avoit fait pendre un. Ce prévôt fut obligé de leur faire satisfaction par ordre de la cour, & d'aller à Rome pour obtenir son absolution. L'official de Paris avoit donné un mandement par lequel il enjoignoit à tous les curés » d'aller en procession, avec le peuple, à la maison du » prévôt, contre laquelle ils jetteroient des pierres, en disant; Retire-toi, maudit satan, reconnois ta méchanceté; fais réparation à l'église » notre mère, dont tu as blessé la liberté : autrement, que ton partage soit avec Dathan & Abiron, que la terre engloutit tout vivans ".

FLEU. *Hist. eccles.* t. 19. p. 24.

» liers n'auroit, dans son corps, deux
» chaires de docteurs régentant en-
» semble, sans toutefois prétendre
» qu'ils ne fussent point libres de faire
» à leurs confrères autant de leçons
» qu'ils jugeroient à propos. «

Les dominicains s'élevèrent contre ce règlement. L'université en fit un autre, » portant que personne ne se-
» roit admis au doctorat qu'il n'eut ju-
» ré auparavant d'observer les consti-
» tutions qu'elle avoit dressées. « Nouvelle résistance de la part des dominicains. On s'aigrit, on cabale, on se répand en injures. L'université chasse de son corps les dominicains, & les déclare excommuniés.

Le décret fut, selon l'usage, publié dans toutes les écoles. Les bedeaux, chargés de l'aller signifier à celle des frères prêcheurs, coururent de grands risques. A peine s'étoient-ils mis en devoir de remplir leurs fonctions, que
» les frères, qui étoient là en grand
» nombre, se jettèrent sur les bedeaux
» avec de grands cris, & les ayant
» chargés d'injures, arrachèrent le pa-
» pier des mains de celui qui le lisoit,
» & en frappèrent un autre jusques à

» effusion de sang. Le recteur y vint » lui-même avec trois maîtres-ès-arts; » mais il ne fut pas mieux reçu, & » s'en retourna sans rien faire (*) «.

Les dominicains, pour se venger de l'université, la décrièrent autant qu'ils purent, la chargèrent d'accusations atroces, d'avoir voulu renverser la religion avec l'état religieux, » d'avoir » fait des statuts contre dieu & l'église » universelle, & des conspirations » contre l'honneur du roi, & le bien » du royaume «: mais toutes ces invectives, toutes ces horreurs, n'étouffoient point en eux le desir de rentrer dans le corps qu'ils diffamoient.

Pour y être rétablis, ils s'adressèrent au comte de Poitiers, à la reine Blanche, & principalement au pape. Ils obtinrent, d'Innocent IV, une commission, adressée à l'évêque d'Evreux, qui, pour l'exécuter, délégua un chanoine de Paris. Ce chanoine, nommé Luc, étoit à la dévotion des moines, & les servit avec une impétuosité singulière. Sans citer, sans appeller en

(*) *Fleu. Hist. eccl. t.* 17. 499.

jugement aucun membre de l'université, sans écouter ses défenses, & prendre aucune information d'elle, » il » suspendit de leurs fonctions tous les » docteurs en théologie, en droit & » médecine, & tous leurs écoliers, & » fit publier cette suspense dans toutes » les paroisses de Paris. «

L'université, pour justifier sa conduite, se hâta de répandre des copies multipliées de son décret contre les dominicains. Elle écrivit, l'an 1253, une lettre circulaire à tous les évêques du royaume, afin de les engager à la secourir dans les circonstances présentes.

Les princes, plusieurs évêques, le pape lui-même, s'étoient déclarés contr'elle. Les frères prêcheurs & mineurs ne desiroient rien tant que de la voir humiliée; mais, au milieu de leur triomphe, ils eurent un grand sujet de mortification. Ce même pape, Innocent IV, jusques-là si favorable aux réguliers, leur devint tout à coup contraire. On lui fit ouvrir les yeux sur leur marche sourde, ambitieuse, intéressée. Il mit, par une décrétale, des bornes à leurs prétentions: il défendit aux ré-

guliers » de recevoir, les dimanches » & les fêtes, des paroissiens dans leurs » églises, de leur administrer le sa» crement de pénitence sans la per» mission des curés, de prêcher, dans » leurs églises, pendant l'office paroissial, ni d'aller prêcher dans les pa» roisses s'ils n'y étoient appellés par » les curés, ni de faire aucune fonction » hiérarchique. «

Les dominicains furent surtout consternés : leur général ordonna des prières dans toutes leurs églises. On rapporte qu'à celle de Rome, pendant que les religieux récitoient dévotement les litanies, un d'eux apperçut la sainte vierge sur l'autel avec l'enfant Jésus, lui disant plusieurs fois : *Mon fils exaucez-les.* En effet, le pape mourut ; delà ce proverbe de la cour de Rome : *Seigneur, préservez-nous des litanies des frères prêcheurs.*

Le décret d'Innocent IV rendit les jacobins moins ardens à presser leur rétablissement dans l'université : ils ne reprirent leur première vivacité que sous le pontificat d'Alexandre IV. Ce pape révoqua la décrétale de son prédécesseur. Il donna bulles sur bulles

pour étendre l'empire des réguliers; mais il trouva toujours de l'opposition en France de la part de l'université.

Le nom de dominicains, de cordeliers, de religieux mendians la révoltoit. Obstinée à les rejetter tous également de son sein, elle chargea de sa cause Guillaume de Saint-Amour docteur célèbre, un des hommes les plus singuliers de son temps. Il résista courageusement à tous ces corps, & fit tête au pape lui-même.

Guillaume de Saint-Amour étoit d'un village de ce nom, dans le comté de Bourgogne; un canonicat de Beauvais fit toute sa fortune. Sa plume & ses efforts continuels pour démasquer les moines, étoient son principal mérite: c'est un des moins mauvais écrivains du treizième siècle: nous avons de lui trois ouvrages contre les religieux mendians. Le premier est intitulé, *du Pharisien & du Publicain*; le second, *des Périls des derniers temps*; le troisième, *Collections de l'écriture sainte*.

Le livre *des Périls des derniers temps* fit surtout beaucoup de bruit; il est composé avec adresse. L'auteur commence par y protester qu'on n'en doit

faire l'application à perſonne, qu'il eſt bien éloigné de vouloir décrier aucun ordre approuvé par l'égliſe; mais cette proteſtation eſt une ruſe, un moyen pour mieux aſſurer les coups qu'il porte aux religieux mendians.

Entr'autres propoſitions remarquables dans cet ouvrage, on y trouve les ſuivantes : » Tous ceux qui prêchent ſans miſſion ſont de faux prédicateurs, quand même ils feroient » des miracles. Il n'y a, dans l'égliſe, » de miſſion légitime que celle des » évêques & des curés; les évêques » tiennent la place des apôtres, les » prêtres des ſoixante-douze diſciples. » On dira que, pour prêcher, il ſuffit » d'avoir l'autorité; mais le pape ſe » feroit tort à lui-même, s'il troubloit » les droits de ſes frères les évêques. » L'unique moyen d'arrêter la prédication des faux apôtres, eſt d'empêcher qu'ils ne reçoivent leur ſubſiſtance; ce ſecours leur manquant, » ils ceſſeront bientôt de prêcher. Si » l'on demande quel mal y a-t-il de » mendier ſon néceſſaire? je réponds » que ceux qui veulent vivre par la » mendicité deviennent flatteurs, mé-

» disans, menteurs; & si l'on dit que
» c'est une perfection de tout quitter
» pour J. C. & de mendier ensuite, je
» soutiens que la perfection consiste
» à tout quitter, & à suivre Jésus-
» Christ en l'imitant dans la pratique
» des bonnes œuvres, c'est-à-dire, en
» travaillant, & non pas en mendiant.
» On ne trouve nulle part que Jésus-
» Christ, ou ses apôtres, aient men-
» dié : ils travailloient de leurs mains
» pour subsister : les loix humaines
» même condamnent les mendians
» valides. Pourquoi souffrir dans l'é-
» glise ce qui va contre la police des
» états ? Les villes sont nécessairement
» surchargées par cette quantité ridi-
» cule & honteuse de monastères des
» mendians. Doit-on ainsi consacrer
» l'oisiveté ? c'est elle, c'est un exté-
» rieur pharisaïque, c'est l'esprit de
» charlatanerie, qui met à contribu-
» tion la simplicité des fidèles. «

Le même auteur veut qu'on reconnoisse à ces traits les religieux mendians, carmes, jacobins, cordeliers, augustins, (car tous les autres, capucins, récollets, minimes, n'avoient pas encore paru). Ils font semblant,

dit-il, » d'avoir plus de zèle pour le » salut des ames, que les pasteurs ordinaires. Ils se vantent d'avoir rendu à l'église de grands services. Ils » flattent les hommes par intérêt, & » demeurent volontiers dans les cours » des princes. Ils usent d'artifice pour » se faire donner des biens temporels, » soit pendant la vie, soit à la mort. » Ils font la guerre aux vérités qui leur » déplaisent, & s'efforcent de les faire » condamner. Ils plaident pour se faire » recevoir, ne veulent rien souffrir, » se fâchent quand on ne leur fait pas » bonne chère : malheur à quiconque » les examine & les éclaire de près ; » ils excitent contre lui les puissances » temporelles. Quoique séparés, par » état, du monde, ils s'y mêlent de » tout, font disposer à leur gré des » bénéfices & des dignités ecclésiasti- » ques. «

Quelque vive que soit cette satyre contre les religieux mendians, elle n'étoit pas cependant l'apologie de ces religieux bien rentés, à qui leur vœu d'obéissance procure le plus grand despotisme, & leur vœu de pauvreté des revenus considérables.

S. Thomas d'Aquin, & S. Bonaventure, prirent chacun la défense de leur ordre. Ils donnèrent l'apologie de la mendicité volontaire, & soutinrent qu'elle étoit une des vertus évangéliques ; que ceux qui la pratiquoient quoique valides, ayant dans leurs mains une ressource contre l'indigence, devoient être préférés à tous les autres pauvres ; que les religieux mendians étoient horriblement colomniés ; qu'ils ne sçauroient être à charge au public, l'instruisant, le prêchant, & l'édifiant sans cesse.

Toutefois saint Bonaventure insiste peu sur ce dernier point : il se plaint même, dans son livre de *la pauvreté de Jésus-Christ*, & *de l'apologie des pauvres*, de ce que de son temps les frères mineurs avoient dégénéré. Il leur reproche de se mêler de trop d'affaires ; de rechercher des sépultures & des testamens, s'attirant par là l'indignation des curés ; de faire élever à grands frais des bâtimens magnifiques ; d'être à la fois contemplatifs & intrigans ; de se rendre importuns, odieux même à leurs hôtes ; d'oser demander l'aumône avec cet air d'empire & ces

instances réitérées, » qui font craindre » aux passans la rencontre des corde- » liers, comme celle des voleurs. «

L'abbé Fleuri remarque fort sensément, » que le plus mauvais effet de » cette apologie des religieux men- » dians, est de leur avoir rendu le tra- » vail des mains odieux, & fait croire » que la mendicité est plus honora- » ble « ; c'est ainsi qu'ils ont pris le change. Un poëte à dit à ce sujet, dans une épître sur l'agriculture :

J'aime assez saint Bénoît, il prétendit du moins
Que ses enfans tondus, chargés d'utiles soins,
Méritassent de vivre en guidant la charrue,
En creusant des canots, en défrichant des bois:
Mais je suis peu content du bon homme François;
Il crut qu'un vrai chrétien doit gueuser dans la rue,
Et voulut que ses fils, robustes fainéans,
Fissent serment à Dieu de vivre à nos dépens.

Une justice pourtant qu'on doit rendre à ces religieux, c'est qu'ils ne mendient pas tous par besoin. Quelques-uns, selon la réflexion de l'auteur des *Essais historiques*, ne vont quêter, de porte en porte, que pour ne pas s'enorgueillir de leurs richesses.

Non contens de cette réfutation des écrits de Guillaume de Saint-Amour,

les frères prêcheurs & mineurs voulurent rendre sa personne suspecte à toutes les puissances de l'Europe. Ils voyoient bien qu'il étoit le plus grand obstacle à leur rentrée dans l'université. Pour le perdre, ils l'accusèrent d'avoir composé des libèles diffamatoires contre le pape.

Quelque fausses que fussent ces accusations, Saint-Amour fut obligé de rendre compte de sa conduite, de se justifier tantôt devant l'évêque de Paris, tantôt dans un sermon qu'il fit à l'église des SS. Innocens, tantôt dans une assemblée d'évêques des provinces de Sens & de Reims.

Autant les religieux mendians le persécutoient, autant l'université cherchoit à le défendre. Elle eut voulu principalement lui faire trouver grace à la cour de Rome. Pour empêcher qu'il n'y fut condamné lui & ses ouvrages, elle y envoya l'élite de ses docteurs, du nombre desquels étoit ce même Guillaume de Saint-Amour.

Les députés avoient deux objets : le premier étoit de sauver la condamnation du *Traité des périls des derniers temps* ; & le second, de solliciter vi-

vement celle du livre de l'*Evangile éternel*, par Jean de Parme, alors général des frères mineurs, livre rempli de visions extravagantes, & moins digne de censure que de mépris.

Mais cette députation fut prévenue par celle que firent également les dominicains. Ils déférèrent au pape le livre des *Périls des derniers temps*, & cet ouvrage fut condamné avant même l'arrivée des députés de l'université, comme *inique*, *criminel*, *exécrable*; néanmoins les députés continuèrent leur route. S'étant rendus dans la petite ville d'Agnanie où étoit le pape, il n'y eut que Saint-Amour qui tint ferme, tous les autres souscrivirent à la condamnation de son livre. Il se défendit si bien qu'il fut renvoyé absous.

Cependant à peine est-il en chemin, pour revenir à Paris, qu'il reçoit une lettre du pape qui lui défend de paroître en France, & d'y jamais enseigner & prêcher. Ces ordres étoient appuyés d'une autre lettre au roi saint Louis, pour le prier de tenir la main à leur exécution. Le docteur vit l'orage grossir de toutes parts, & se refugia dans son village de Saint-Amour. C'est

à ce sujet que Jean de Meun, dans son roman de la *Rose*, dit :

Estre banni de ce royaume,
A tort comme fut maître Guillaume
De Saint-Amour, qu'hypocrisie
Fit exiler par grande envie.

Le pape, qui condamna cet ennemi des mendians orgueilleux de leur état, & ce digne soutien de l'université, si célèbre depuis par son collège de Sorbonne, étoit ce même Alexandre IV dévoué totalement aux moines ; qui, pour établir, ou pour étendre leurs privilèges, ne se lassoit point de fulminer des bulles ; qui donna celle *quasi lignum vitæ* ; qui excommunioit indifféremment professeurs, écoliers bedeaux, défenseurs des droits de leur corps ; qui traitoit de libèles diffamatoires des représailles permises, des pièces justificatives, quelques vérités rendues trop durement peut-être.

A force de menaces & de censures, il vint à bout de faire recevoir les religieux mendians dans l'université ; mais elle ne les admit à son corps, par un décret du 21 février 1259, qu'à condition qu'ils auroient toujours le der-

nier rang dans les actes & dans les assemblées. Ce pape mourut l'an 1261 ; la paix ne fut bien rétablie qu'alors dans l'université.

LES DOMINICAINS,

ET

LES CORDELIERS.

Ils se sont réciproquement anathématisés. On a, de part & d'autre, élevé autel contre autel, école contre école.

Et comment ces deux corps eussent-ils pu ne pas se porter une haine implacable? Leurs prétentions étoient les mêmes. Ils se disputoient tous les deux la direction de la conscience de nos rois, & celle des empereurs de la maison d'Autriche, au grand regret des peuples, qui n'eussent voulu aucun religieux pour confesseur de leur prince, & qui se plaignoient de cet usage, comme on le voit dans quelques manuscrits secrets qui nous restent de ce temps. Ils se disputoient le titre d'inquisiteurs, & la barbarie sacrée de faire brûler des malheureux. Ils se disputoient l'appui des grands, & la confiance aveugle du peuple; la multiplicité des couvens; le despotisme dans les universités; les

chaires les plus distinguées pour la prédication ; les premières dignités ecclésiastiques, évêchés, cardinalats, papauté même. Leur jalousie produisit toutes leurs querelles.

Les deux factions de scotistes & de thomistes, occupées sans relâche à se combattre & à se détruire, employèrent à l'envi toutes sortes de sophismes, de raisonnemens intelligibles, de clameurs, d'invectives & même de coups. Elles embrassèrent plusieurs questions aussi futiles que souvent agitées, & qui n'ont aucun rapport à celles qu'on se propose de traiter. On abandonne à des esprits vétilleux le soin d'exposer & de faire entendre clairement ce que c'est que les *quiddités*, *l'universel* de la part de la chose, & l'*universel* de la part de la pensée.

Une des plus considérables disputes qui se soient élevées, est celle de l'immaculée conception de la sainte vierge. Un dominicain, nommé Jean de Monçon, docteur & professeur en théologie, esprit inquiet & turbulent, jaloux de se faire un nom dans l'école, soutint publiquement à Paris en 1387, dans la salle de saint Thomas, des thè-

ſes où ſe trouvoient quatorze propoſitions que l'on accuſoit d'erreur, & entre ces propoſitions trois ou quatre contraires au ſentiment de la conception immaculée.

Ce docteur ſoutenoit non ſeulement que la vierge avoit été conçue dans le péché originel, mais que c'étoit une erreur contre la foi que de prétendre qu'elle ne l'eut pas été. Une pareille opinion alloit directement contre celle des franciſcains. Ils ſoutenoient, d'après Jean Scot, que la vierge avoit été exempte du péché originel. Voici comme le docteur Subtil avoit raiſonné pour établir ce ſentiment. » Dieu a pu » ſauver la vierge du péché originel, » il a pu ne l'y laiſſer qu'un moment, » il a pu encore l'y laiſſer quelque » temps, & dans le dernier inſtant la » purifier «. Il apportoit des raiſons de ces trois poſſibilités, & concluoit ainſi » : Dieu ſçait lequel de ces trois » il a fait ; mais il ſemble convenable » d'attribuer à Marie ce qui relève davantage ſa gloire, s'il n'eſt contraire » ni à l'écriture, ni à l'autorité de l'égliſe «.

Cependant les cordeliers indignés

de l'audace du fougueux dominicain, réfutèrent les propositions de sa thèse, engagèrent l'université à le poursuivre, à l'accabler de ses plus rigoureuses censures. Elle voulut que Monçon se rétractât, & Monçon n'en fit rien. Alors elle le condamne, déclare les propositions qu'il avoit défendues *téméraires, scandaleuses, & contraires à la piété des fidèles.*

D'un autre côté, l'évêque de Paris, *Pierre d'Orgemont*, excommunie le dominicain ; ordonne que ce religieux soit pris, arrêté, livré à la justice séculière. On s'attendoit que l'inquisition la préviendroit ; mais le père inquisiteur étoit un dominicain, & bien en prit à son confrère. Monçon se fit des partisans : la persécution augmenta : les uns furent obligés de se rétracter de la manière la plus humiliante ; d'autres furent mis en prison ; plusieurs se dérobèrent, par la fuite, au dernier supplice. Un évêque d'Evreux, confesseur du roi Charles IV, ne fut pas à l'abri, par sa place, d'essuyer des mortifications.

De peur que les sentimens de Monçon ne vinssent à prévaloir, l'université fit un décret par lequel elle sépara de

ſon corps quiconque ne condamneroit pas avec ſerment les idées de ce religieux ; & ordonna qu'à l'avenir, pour recevoir des dégrés, on feroit le même ſerment. Les thomiſtes refusèrent de le prêter, dans la perſuaſion que cette cenſure donnoit atteinte à leur doctrine. Sur ce refus, les dominicains furent chaſſés de la faculté, & n'y entrèrent que l'an 1401, par la médiation du roi, à condition néanmoins qu'ils obéiroient au décret.

Monçon, condamné par cette même faculté & par l'évêque de Paris, en appelle au ſaint ſiège. Clément VII nomme des commiſſaires ; mais le dominicain voyant qu'ils ne lui ſont pas favorables, quitte l'obédience afin de ſe venger, & ſe range à celle d'Urbain. C'eſt à ce redoutable compétiteur de Clément que le ſéditieux moine conſacra ſes fureurs, & ſa plume ſi féconde en libèles.

Dans la ſuite cette diſpute de l'immaculée conception a pluſieurs fois été renouvellée. Elle a cauſé de grands troubles dans les univerſités, à la cour de Rome, dans pluſieurs conciles. Chaque parti ſaiſiſſoit les circonſtances qu'il

qu'il croyoit favorables : mais, les règlemens faits sur cette matière tant contestée, ont laissé la chose indécise.

Si, d'une part, le concile de Basle s'est déclaré pour la conception immaculée & en a fait un décret ; de l'autre côté, celui de Trente n'a rien osé prononcer sur le fond de cette question. Le concile laisse à chacun la liberté de prendre l'affirmative ou la négative : seulement il dit qu'il ne comprend pas la vierge dans la malédiction générale du péché originel, & qu'il faut s'en tenir là-dessus aux constitutions de Sixte IV. Or, Sixte IV, quoique de l'ordre des franciscains, & l'ennemi naturel des thomistes, a suspendu ses foudres, a laissé le monde chrétien libre de croire ou ne pas croire l'immaculée conception.

Sur la fin du seizième siècle, le jésuite Maldonat voulut la faire envisager comme un problême, & l'université de Paris, au contraire, comme un article de foi. Quelques évêques se mirent du parti du jésuite : celui de Paris, nommément Pierre de Gondi, excommunia le syndic & le doyen de la faculté. Ces docteurs en appellèrent comme

d'abus au parlement. La cause y fut plaidée en présence de l'évêque. Le parlement ordonna que les deux docteurs seroient absous *ad cautelam*, & n'alla pas plus loin. Le pape, Grégoire XIII, confirma la sentence de l'évêque de Paris.

Les théologiens soutiennent aujourd'hui communément la conception immaculée ; mais ils la défendent comme une opinion pieuse & non de foi. Ni l'écriture, ni les saints pères n'ont excepté clairement la vierge de la loi portée contre tous les hommes.

Les stigmates de saint François ont encore été le sujet d'une querelle entre les dominicains & les cordeliers. Ceux-ci ne connoissent point de prodige plus grand ni de mieux avéré. Leur patriarche, disent-ils, absorbé dans la contemplation, exténué de jeûnes & de veilles, l'imagination embrasée de l'amour des souffrances, vit descendre rapidement du haut du ciel un séraphin à six aîles ardentes & lumineuses. Entre les aîles étoit un homme attaché à une croix, les mains & les pieds étendus ; deux aîles s'élevoient au-dessus de la tête du séraphin, deux lui servoient

pour voler, & les deux dernières couvroient ſon corps : cinq raïons partirent des cinq plaies du crucifié, & vinrent aboutir aux cinq mêmes parties du corps de François. La viſion finit, & les marques des cloux reſtèrent aux mains & aux pieds du ſaint, tels qu'il les avoit vus dans l'image du crucifix. Ses mains & ſes pieds ſembloient avoir été percés de coups dans le milieu : les têtes des cloux ſe voyoient au-dedans des mains & au-deſſus des pieds, & les pointes étoient repliées de l'autre côté & enfoncées dans la chair. A ſon côté droit paroiſſoit une cicatrice rouge comme d'un coup de lance, & ſouvent elle jettoit du ſang.

Quelque ſoin que prit François de cacher ſes ſtigmates, il ne put empêcher qu'on ne vît ceux des mains & des pieds ; mais la plaie de ſon côté reſta longtemps cachée. Ce ne fut que par artifice que trois de ſes frères l'apperçurent : frère Léon ſurtout la vit à n'en pouvoir douter. » Cet homme, » d'une ſimplicité merveilleuſe, & » compagnon du ſaint, lui maniant » les épaules à cauſe du mal qu'il y » ſentoit, paſſa la main par ſon capu-

» ce & toucha la plaie par hasard ; ce » qui causa au saint homme une grande douleur. Depuis ce temps, pour » couvrir cette plaie, il porta des fémoraux qui remontoient jusqu'aux » aisselles ; mais les frères qui lavoient » ses caleçons, ou secouoient sa tunique de temps en temps, les trouvoient ensanglantés. Enfin, après » la mort, la plaie du côté parut évidemment comme les autres «.

Contester un fait qui paroissoit aussi évident, c'est ce que les dominicains n'osèrent entreprendre. Ils imaginèrent de partager avec leurs rivaux une gloire qu'ils ne pouvoient leur arracher. Ils produisirent une sainte de leur tiers ordre, Catherine de Sienne, & soutinrent qu'elle avoit été favorisée des stigmates aussi bien que saint François.

Ce n'est pas que, pour fonder leur opinion, ils fussent difficiles en preuves. Ils n'en avoient d'autres que le témoignage de la sainte & celui de son confesseur. Elle lui écrivoit : » Vous » sçavez, mon père, que je porte les » stigmates du seigneur Jésus sur mon » corps, par sa miséricorde... J'ai vu

» le Seigneur attaché en croix des-
» cendant ſur moi avec une grande
» lumière ; & , par l'impétuoſité de
» mon eſprit qui vouloit aller au-de-
» vant de ſon créateur , mon petit
» corps a été contraint de s'élancer.
» Auſſitôt, des cinq cicatrices de ſes
» ſacrées plaies , j'ai vu tomber ſur
» moi cinq rayons de ſang , qui ten-
» doient à mes mains , à mes pieds
» & à mon cœur «.

Les prétentions des dominicains révoltèrent l'ordre de ſaint François. Il ne voulut admettre aucun partage de gloire : il écrivit fortement contr'eux & ſoutint que le privilège de ſon fondateur étoit un privilège excluſif. Les franciſcains s'adreſsèrent à Rome pour avoir raiſon de l'inſulte qu'ils croyoient leur avoir été faite.

Le Pape alors régnant, Sixte IV, avoit été de leur ordre. Il prit en main leur cauſe , & décida qu'il n'appartenoit qu'à ſaint François d'avoir été marqué des ſtigmates ; que Catherine de Sienne n'avoit point reçu ſur ſon corps cette impreſſion miraculeuſe. Il défendit , en même temps , ſous des peines très-grièves , de peindre les

images de cette sainte avec les stigmates.

Les cordeliers victorieux affectèrent depuis de les mettre dans celles de leur patriarche. Aux portes & dans l'intérieur de la plupart de leurs maisons, on voit ce saint avec les marques de sa glorieuse prérogative.

Les franciscains, dit Sponde, eussent dû moins disputer pour leur fondateur & mieux l'imiter. C'est à Dieu seul à décider de la préséance des saints: personne ne doit mettre le sien au-dessus de celui des autres.

En tout & partout les frères prêcheurs & mineurs se sont déclarés la guerre. Leur jalousie réciproque a même quelquefois fait répandre du sang. Témoin l'aventure cruelle de Savonarolle à Florence: s'il y fut brûlé, c'est par l'attention qu'eurent les cordeliers de soulever la ville contre ce dominicain, de le décrier dans leurs sermons, de persécuter, dans sa personne, tous ceux de son ordre. On vit alors des scotistes & des thomistes s'offrir chacun d'entrer dans les braziers allumés pour preuve de l'excellence de leur doctrine, & se vanter de faire des miracles.

Par bonheur tout ce zèle s'eſt ralenti peu à peu, tellement qu'il n'eſt plus queſtion aujourd'hui de ces diſputes.

L'UNIVERSITÉ,

ET

LE COLLÈGE ROYAL.

Ce collège a toujours été pour l'université un objet odieux. Dans tous les temps & dans toutes les circonstances, elle s'est opposée au bien & à la gloire de ce lycée. Il lui fit ombrage dès le moment qu'il fut érigé par François premier.

Ce monarque voulant donner à cet établissement tout l'éclat dont il étoit susceptible, engagea les sçavans les plus distingués de l'Europe à venir dans sa capitale ; il les plaça dans ce collège. Son idée étoit d'animer de leur esprit la jeunesse Françoise, de faire de Paris une seconde Athènes.

Il en vouloit principalement au mauvais goût des siècles précédens. On sçait quelles étoient alors les études de l'université, & son jargon barbare, de combien de misères pédantesques & ridicules on chargeoit la tête des jeu-

nes gens, combien on leur donnoit de fausses idées. Ces lumières confuses étoient pires que l'ignorance; encore, pour apprendre à balbutier dans les élémens des langues & des sciences, falloit-il payer chèrement des maîtres.

Ceux de l'université mettoient à prix leurs leçons publiques. François premier, pour obvier à ces inconvéniens, établit le collège royal. Les premières chaires que l'on fonda furent pour les langues. Des hommes de beaucoup de mérite expliquoient *gratis* les auteurs originaux, Hébreux, Grecs & Latins.

Les successeurs du monarque, restaurateur des lettres en France, ont presque tous ajouté quelque chose à la gloire de son établissement. Ce collège qui, dans son origine, n'avoit que deux professeurs, en compte aujourd'hui dix-neuf: deux pour l'Hébreu; deux pour le Grec; deux pour les mathématiques; deux pour la philosophie Grecque & Latine; deux pour l'éloquence Latine; quatre pour la médecine, la chirurgie, la pharmacie & la botanique; deux pour la langue Arabe; deux pour le droit canon; un pour la langue Syriaque.

Plus l'on avoit besoin d'hommes de génie qui élevassent celui de la nation, qui appriſſent aux jeunes gens à penſer, à juger, à ſentir le mérite des bons auteurs, plus les ſuppôts de l'univerſité de Paris tenoient aux anciens uſages, s'oppoſoient à ce qu'on mit au grand jour leur ignorance, & le délire de leurs confrères.

Ils ne virent qu'avec rage des étrangers ouvrir des écoles publiques, cauſer la déſertion des leurs, diminuer leur gain, & leur ravir l'eſtime & la conſidération du public. Point de moyen, point de ruſe qu'ils n'employaſſent pour renverſer cet établiſſement dans ſa naiſſance; mais le voyant toujours ſoutenu par le prince, ils changèrent l'objet de leurs prétentions: ils conſentirent que les profeſſeurs royaux enſeignaſſent; mais ils voulurent que le collège royal ne fut point diſtingué des autres, qu'il fit corps avec eux, qu'il fut ſoumis aux mêmes uſages, aux mêmes règles, aux mêmes ſtatuts.

Ce n'étoit point là l'intention de François premier, qui recommandoit expreſſément que ſon collège n'eut rien de commun avec l'univerſité. Malgré

cela, toujours ardente à faire valoir ſes prétentions, toujours contredite & jamais rebutée, elle conſerve encore les mêmes?

La première démarche qu'elle fit pour empiéter ſur le collège royal, & l'aſſervir, s'il étoit poſſible, fut vers l'an 1533. Elle préſenta requête au parlement de Paris, tendante à ce qu'il fut défendu aux profeſſeurs royaux d'interpréter la bible ſans s'être auparavant préſentés à l'univerſité, ſans avoir reçu d'elle cette permiſſion. Ils furent aſſignés pour être ouis avec le ſyndic de la faculté de théologie, Noël Béda.

Le ſyndic plaida lui-même pour elle: il prétexta le motif qui la faiſoit agir, l'amour du bien public, le zèle pour la religion, & le mépris dans lequel tomberoit la verſion vulgate; les profeſſeurs royaux ne ceſſant point de répéter: *ainſi porte le texte Hébreu; c'eſt ainſi qu'on lit dans le Grec des ſeptante*, & s'attachant à des éditions faites la plupart en Allemagne » par des » juifs ou des luthériens; par conſé» quent très-capables d'altérer les tex» tes originaux «.

Après le plaidoyer du ſyndic, l'a-

vocat des professeurs royaux, nommé Marillac, fit voir le ridicule d'attaquer, pour cause de religion, des hommes jusqu'alors irréprochables à cet égard ; de leur intenter un procès non parce qu'ils nuisoient, mais parce qu'ils pouvoient nuire ; de les renvoyer à un tribunal subalterne après avoir été approuvés par le souverain ; de vouloir les soumettre, pour la signification des termes Hébreux ou Grecs, à d'autres hommes d'une ignorance profonde là-dessus, & dont quelques-uns traitoient de sortilèges les langues sçavantes.

On ignore quelle fut la décision du parlement : mais les professeurs continuèrent leurs exercices indépendamment de l'université de Paris, & sous la protection immédiate du roi.

Elle recommença ses plaintes l'année suivante 1534, à l'occasion d'un Allemand choisi pour être professeur d'éloquence Latine. Les principaux, ou grands maîtres de ces collèges, trouvèrent cette élection indécente, & voulurent un François. Latomus, ou Le Masson (c'étoit le nom de l'Allemand), mandoit au célèbre Erasme, les principaux de plusieurs collèges frémis-

» sent de la fondation que je remplis ;
» leur jalousie est si grande qu'elle se-
» roit capable de faire repentir le meil-
» leur ouvrier de s'en être chargé. Je
» me suis cependant endurci, & j'ai
» marché jusqu'à ce jour assez heureuse-
» ment. Je me flatte que l'établissement
» du collège royal ne sera pas lui-même
» peu utile à l'université de Paris, par
» les progrès qu'il fera faire aux lan-
» gues & aux beaux arts «. Il fut en-
couragé par Erasme, & par les autres professeurs royaux en commerce de lettres avec ce beau génie, dont François premier eut bien voulu faire l'acquisition pour le mettre à la tête du collège royal.

Sous Henri II, l'université crut avoir trouvé le moment favorable de renverser l'ouvrage du roi, son prédécesseur. Il s'étoit élevé quelques disputes entre les écoliers ; elles avoient dégénéré en séditions. Ils s'assembloient au pré-aux-Clercs pour se battre ; beaucoup de gens sans aveu se joignoient à cette jeunesse fougueuse ; ils se répandoient ensuite dans plusieurs quartiers de la ville ; il en résultoit un grand désordre ; l'université s'y plaisoit : quand

il fut au comble, elle en rejetta toute la faute sur les professeurs royaux.

Elle les accusa d'avoir fait naître, ou d'avoir fomenté la sédition, prétendit qu'il y auroit toujours du trouble tant qu'elle n'auroit point inspection sur eux. Pour les assujettir à ses règlemens, elle présente requête au roi; mais elle est déboutée de sa demande par le crédit du cardinal de Lorraine, protecteur de Ramus & du mérite. Irritée de ce refus, elle porta l'affaire au parlement.

Il en prend connoissance: craignant que ces disputes d'écoliers, dont quelques-uns affichoient des placards très-séditieux, n'aient des suites plus fâcheuses, il ordonne qu'ils ne paroissent nulle part en troupe, que toutes les écoles publiques soient fermées, tant celles de l'université, que celles des professeurs royaux. L'arrêt étoit encore plus mortifiant pour elle que pour ceux-ci. Ils étoient payés par le roi: au contraire, les professeurs de l'université perdoient tout en perdant leurs écoliers. Aussi fit-elle promptement une députation au roi, pour l'assurer qu'elle & les professeurs royaux étoient également inno-

cens de ces émeutes, qu'ils étoient au déſeſpoir de cette diviſion parmi les écoliers. Le monarque reçut favorablement les députés, & daigna les reconnoître pour *bons & fidèles ſujets*. L'univerſité rentrée en grace avec la cour, célébra cet événement par une proceſſion ſolemnelle, & par des harangues latines.

Elle fit encore, l'an 1568, pluſieurs entrepriſes contre les profeſſeurs royaux. Comme elle craignoit toujours qu'un homme verſé dans le Grec & dans l'Hébreu ne fut hérétique ou pire encore, elle dreſſa une profeſſion de foi pour la leur faire ſigner; voulant mettre un frein au progrès de l'héréſie: elle étoit excuſable du moins quant au motif; mais elle paſſa ſon pouvoir, en exigeant qu'en conſéquence de cette ſignature les profeſſeurs royaux fuſſent ſoumis à *ſes loix, ordonnances, & ſtatuts*.

Elle alla plus loin, elle voulut qu'avec eux leurs écoliers ſignaſſent cette même profeſſion de foi. Rien de plus ridicule qu'une telle prétention.

La troiſième choſe qu'exigea l'univerſité, c'eſt que les profeſſeurs royaux

iroient à ſes proceſſions. Elle ordonna qu'ils euſſent à ſe rendre aux Mathurins au jour marqué. Ils y furent; mais ils proteſtèrent contre cette nouveauté, & dirent qu'ils ne s'étoient mis en marche que par reſpect pour le roi, & par égard pour leur préſident, le cardinal de Lorraine. Il y eut quelques altercations au ſujet du rang qu'ils tiendroient à la proceſſion. Lorſqu'ils eurent donné leur conſentement à tout, ils ajoutèrent que c'étoit ſans préjudice des droits & prérogatives de leur collège.

L'univerſité, pour être autoriſée dans ce qu'elle faiſoit, ſollicita promptement un arrêt du parlement. Elle en obtint un très favorable le 21 août de cette même année 1568. Il porte » que » tous ceux qui enſeignent & enſeigneront & feront lecture, tant ès » écoles privées que publiques; même les lecteurs du roi, principaux, » régens, précepteurs, pédagogues, » officiers, ſuppôts de ladite univerſité, ſeront de la religion catholique, apoſtolique & romaine, & » obéiront aux loix, ſtatuts & ordonnances de ladite univerſité, tant en

» vie, mœurs, que décence des ha-
» bits, assisteront le recteur, ès actes
» chétiens & catholiques; & où il s'en
» trouvera qui n'auront voulu & ne
» voudront encore de présent, obser-
» ver & garder ce que dessus, à ladite
» cour permis & permet au recteur de
» ladite université, & autres qu'il ap-
» partiendra, pourvoir en leurs places
» autres personnes de la qualité que
» dessus «.

On fit lecture de l'arrêt, dans une assemblée de l'université, au milieu des plus grandes acclamations; mais le triomphe ne fut que passager. On ne voit nulle part que l'arrêt ait été, par la suite, en vigueur, & que les professeurs royaux soient restés sous le joug.

Pour les y maintenir, l'université s'intrigua encore en 1625. Elle profita de quelque désordre qu'on lui rapporta s'être passé dans le collège Royal, & d'une contestation élevée entre deux aspirans à la chaire de Ramus. Le recteur voulant connoître de ce désordre s'y transporte. On l'y reçoit très-mal: il prétend qu'on l'a insulté: plainte sur le champ, de sa part, au parlement.

Il demande réparation, appuie beaucoup sur l'importance d'incorporer dans l'université les professeurs royaux, d'empêcher qu'ils ne trafiquent de leurs chaires, & de les mettre toutes au concours. A l'égard des deux contendans qui prétendoient à celle de Ramus, l'université donnoit l'exclusion à l'un, parce qu'il n'étoit pas de son corps, & demandoit encore que le parlement la maintint dans cette prétention. Elle gagna sur tous les points par un arrêt du mois d'août 1626.

On lit, dans cet arrêt, que la cour de parlement » enjoint auxdits professeurs du roi de garder les règlemens, statuts & ordonnances de ladite université ; de rendre au recteur, ès disputes & autres actions, l'honneur & le respect qui est dû à sa dignité ; d'assister aux processions, assemblées & autres actes de l'université, quand ils seront mandés par ledit recteur ; ordonne qu'à la requête du procureur général, il sera informé des contraventions qui ont été faites «.

Les professeurs royaux sçachant que le parlement leur avoit toujours été

contraire, ſe doutoient bien qu'ils auroient du deſſous dans les nouvelles chicanes qu'on leur faiſoit; ils gagnèrent le conſeil. Il intervint de ce tribunal un arrêt du 18 mars 1633, qui paroît avoir toujours été ſuivi depuis: » Il ordonne que les lecteurs & profeſſeurs royaux ſeront tenus de reconnoître le grand-aumônier pour » leur ſupérieur; fait défenſes au recteur & à l'univerſité de le troubler » en cette qualité; ſauf au recteur & » à l'univerſité, en cas que les profeſſeurs royaux vinſſent à enſeigner » quelque choſe contre la religion & » l'état, d'en donner avis à ſa majeſté «.

La direction du collège Royal eſt paſſée entre les mains du ſecrétaire d'état, ayant la maiſon du roi dans ſon département. Le grand-aumônier de France n'a plus aujourd'hui d'autre fonction, à l'égard des profeſſeurs royaux, que celle de recevoir leur ſerment, après lequel ils prennent poſſeſſion de leurs charges, avec la qualité de conſeillers du roi. Ce qui donna lieu à ce changement, c'eſt l'indiſcrétion du cardinal Barberin, grand-au-

mônier, qui, donnant sans aucun choix les chaires du collège Royal, l'avoit singulièrement avili.

L'arrêt du conseil de 1633 a si bien été le terme de toutes les disputes, qu'on ne trouve rien, pas même dans les actes de l'université, qui prouve qu'elle ait depuis exercé la moindre juridiction sur les professeurs royaux, & qu'elle les ait appellés à ses processions. Ils font un corps totalement séparé d'elle.

Sous le ministère de M. de Maurepas, elle voulut faire revivre ses prétentions: la circonstance étoit favorable. L'érudit Couture se trouvant à la fois membre du collège Royal, & recteur de l'université, le fit vaquer un jour de procession. L'université ne manqua pas d'en prendre acte; elle mit dans ses regîstres que tous ses écoliers, & ceux du collège Royal avoient eu congé.

Les professeurs royaux se plaignirent à M. de Maurepas. Il fit rayer l'endroit qui les avoit choqués, & mettre à la marge que la rature avoit été faite sous les yeux du ministre. L'historien du collège Royal, M. l'abbé Goujet, eut dû rapporter cette anecdote.

Il est étonnant que, malgré la protection de la cour, les professeurs royaux aient resté jusqu'au règne de Louis XIII sans être réunis dans un même lieu pour y donner leurs leçons. Auparavant, ils enseignoient dans divers collèges.

Henri IV projettoit de leur faire élever un bâtiment magnifique ; le terrein même fut déterminé ; c'étoit celui des collèges de Tréguier & de Cambrai. La maison devoit avoir de grandes salles pour les leçons publiques ; des logemens commodes pour les professeurs ; une cour de dix-huit toises de long & de douze de large, ornée d'une fontaine ; un vaisseau de toute la longueur du bâtiment, pour y placer la bibliothèque royale. On destinoit à cette maison trente mille livres de rente ; beau projet, & dont l'exécution eut prévenu toutes les plaintes dans lesquelles s'exhalent les professeurs royaux. La mort funeste de ce bon roi les priva d'un père. Son successeur fit bâtir dans l'emplacement arrêté. Le 28 août 1510, il posa la première pierre : mais l'édifice est resté imparfait.

On a voulu, en dernier lieu, transf-

porter les exercices des professeurs royaux à l'hôtel de Nevers, rue de Richelieu, où est à présent la bibliothèque du roi. Ils devoient y avoir leur logement & une augmentation de gages. Plusieurs d'entr'eux s'opposèrent à cette translation, & les choses sont restées dans leur premier état.

Louis XIV, ce monarque libéral, magnifique envers les gens de lettres Francois, & même à l'égard des sçavans étrangers, n'a rien fait pour le collège royal ni pour ses professeurs.

Louis XV vient de faire revivre, en leur faveur, un privilège pour l'impression de leurs ouvrages : c'est le même dont jouissent les trois académies de Paris.

On demande souvent de quelle importance peuvent être certaines chaires du collège royal, puisque souvent les professeurs manquent d'écoliers. C'est beaucoup s'il en sort quatre ou cinq, chaque année, qui sçachent l'Hébreu, le Syriaque ou l'Arabe. Mais ne suffit-il pas qu'une chaire ait le moindre genre d'utilité, pour être précieuse dans une capitale. L'intelligence de l'Arabe & du Syriaque peut faciliter

le commerce avec le Levant (*).

Dans les universités, on montre sans doute la langue & l'éloquence Latine. Les professeurs royaux, chargés de cette partie, n'ont pas le même objet. Leur but est de prendre les jeunes gens au sortir du collège, de leur former l'esprit & le goût, lorsqu'ils sont le plus en état de juger & de sentir, comme autrefois, dans Athènes, on le pratiquoit aux académies. Malheureusement les salles du collége royal sont la plûpart désertes.

Quoique le goût des langues soit passé, leur utilité pourroit bien y faire revenir. La fondation du collège royal, célébrée par tant de harangues, tant de vers, tant de tableaux allégoriques, mérite d'être soutenue. On attend, de la sagesse du ministère, de voir réaliser les espérances qu'il a données.

(*) On rapporte, d'un professeur Arabe (M. Petit de la Croix) qu'il sauva, en 1685, la France d'un traité frauduleux que les tripolitains alloient faire avec elle. Ils voulurent le corrompre, & lui offrirent une somme considérable, pour mettre, dans le traité, *écus de Tripoli*, au lieu d'écus de France: ce qui auroit produit une différence de plus de cent mille livres; trait qui fait d'autant plus d'honneur à ce professeur royal, que la prévarication n'eut jamais pû être soupçonnée.

LES CORDELIERS, ET LES CAPUCINS.

La forme d'un capuchon & une barbe ont causé cette querelle séraphique. Elle a duré trente ans. Toute l'Italie y est entrée, papes, cardinaux, princes, mais sur-tout princesses célèbres par leur dévotion & par leur beauté.

Le P. Zacharie *Boverius*, capucin, a donné les annales de cette véritable guerre civile, dans l'ordre de S. François. C'est d'après cet historien, qui se croit au-dessus de tout soupçon d'avoir exagéré les choses, que l'auteur, protestant de la guerre séraphique, les a décrites. Nous nous garderons bien de garantir tous les faits, & nous tâcherons même d'adoucir l'âpreté de son fiel.

Un cordelier, nommé frère *Matthieu de Bassy*, très-homme de bien, mais de vues bornées, s'entretenoit un jour, avec plusieurs de ses compagnons, du grand

grand saint François. L'un faisoit saint François supérieur à Jesus-Christ même, parce qu'il avoit éclairé plus d'aveugles, redressé plus de boiteux, tant *hommes que bêtes*, chassé plus de diables des corps des possédés, & ressuscité plus de morts. L'autre assuroit que saint François avoit tué le fils aîné d'un médecin, pour avoir la gloire & la satisfaction de le ressusciter. Celui-ci contoit, de la meilleure foi du monde, que frère Benoît d'*Arreze*, ayant été jetté dans la mer par des matelots, en avoit été retiré par saint François, qui, après l'avoir transporté au paradis terrestre, & l'y avoir fait regaler par Elie & par Enoch, le remit dans son vaisseau pour morguer ceux qui l'en avoient fait sauter. Celui-là disoit mystérieusement que frère *Jean des Vallées*, par grace spéciale de saint François, sentoit, de quatorze lieues loin, l'odeur de la venue du frère *Juniperus*, dont le grand amusement consistoit à jouer, avec un enfant, à la *bascule* ou *haussequi baisse*. On n'oublia pas cette échelle blanche que saint François a indiquée à ses enfans, pour les faire monter tout droit au ciel, non plus que ce privilège

de tous les Franciscains, d'être préservés des malins tours du diable (*).

Un seul cordelier gardoit un profond silence. On alloit lui en demander la raison, lorsqu'en soupirant, il laissa tomber ces mots : *Peut-on, en sureté de conscience, être cordelier & porter cette sorte d'habit.* C'est du sien dont il parloit. Quelque sérieux qu'on eut gardé jusques-là, on ne put s'empêcher de rire. Notre cordelier ne se déconcerta point : il répéta les mêmes paroles, & fit impression.

Il conta comme l'habit des Franciscains n'étoit point le véritable habit de saint François, & donna, pour démonstration de la chose, plusieurs portraits qu'on avoit de ce patriarche, & sur-tout son saint habit qu'on gardoit à Assise. L'habit des cordeliers, répétoit-il souvent, n'est qu'un habit toléré par les papes. Chacun alloit lui faire

(*) Privilège si certain, que le ministre *Creg*, qui en étoit instruit, étant tombé dans une *carbonnière sous terre*, & ayant été saisi sur le champ par une légion de diables sous la forme de *Cyclopes enfumés*, se délivra d'eux, en s'écriant : *Ego sum franciscanus, domini diaboli, ego sum franciscanus ;* « Je suis cordelier, messieurs les diables, je suis cordelier »

des objections, lorsque l'heure de garder le silence sonna.

Frère *Matthieu de Bassi*, plus visionnaire que les autres, fut celui dont l'imagination se frappa le plus de ce qu'il avoit entendu dire. Il y rêve nuit & jour. Son esprit ne devint tranquille que quand on lui eut crayonné la forme du véritable habit de saint François. On lui dessina une espèce de froc, joint à un long capuce en pointe. A la vue de cette ébauche, frère *Matthieu* se sentit tout embrasé. Pendant la nuit, saint François ne manqua pas de lui apparoître précisément avec un capuchon pointu. Cette apparition fut pour frère Matthieu une raison de plus de quitter bien vîte le sien : mais, comment parvenir à faire cet échange ?

Il apperçoit, dans sa chambre, une vieille & crasseuse tunique : il la prend ; il y joint un capuchon long & pointu, se revêt de cet accoutrement, se serre ensuite d'une grosse corde, gagne, le plus doucement qu'il peut, les murs de son couvent de *Monte-Falcone*, & les franchit d'un saut. Une croix de bois à la main, il prend la route de Rome, assuré que le pape lui accordera ce

qu'il n'eut pas osé demander, je veux dire, la permission de porter un capuchon pointu.

Malheureusement pour le frère Matthieu de Bassi, la nuit qu'il s'étoit échappé de son couvent, il faisoit un grand clair de lune. Les paysans apperçoivent le fugitif, le prennent pour un vagabond. Craignant qu'il n'en veuille à *leurs poulaillers*, ils crient, de toutes leurs forces, *à l'aide, au secours; voici un larron, un voleur de poules.* On accourt de partout, *les uns armés de bâtons, les autres de fourches ou de bêches:* on arrête le pauvre frère, on le garotte. Mais, quelqu'un ayant représenté que ce pourroit bien être un dévot hermite qui se seroit égaré, que sa patience même & sa croix de bois le prouvoient assez, frère Matthieu fut relâché.

Cette aventure ne lui fit point perdre courage. Il vit bien qu'il y avoit, dans tout cela, du diable intéressé à détourner le bien que feroient un jour les capuchons pointus. Il continua sa route de Rome. Il se jette aux pieds de Clément VII: » Saint père, lui dit-» il, je suis un prêtre, bien qu'indigne, » de l'ordre des frères mineurs. Mon

» plus grand desir seroit d'observer à » la lettre la règle de notre séraphique » patriarche ; mais le puis-je ? Il est » constant, par les anciens monumens » de l'ordre, que saint François ne » portoit qu'un vil habit, avec un ca- » puce pyramidal joint immédiate- » ment à l'habit, sans scapulaire ; de » même que votre sainteté me voit » revêtu. Qu'il plaise donc à votre » sainteté me permettre de porter cet- » te forme d'habit, de vivre dans quel- » que hermitage, & d'aller par le mon- » de prêcher la parole de Dieu «.

Clément VII lui accorda sa demande, à cette seule condition qu'il se présenteroit, une fois tous les ans, à son provincial, dans le temps du chapitre des frères mineurs de l'observance. La permission du pape n'étoit que de vive voix ; mais frère Matthieu ne voulut pas attendre un bref qu'il eût pu obtenir facilement, de peur de paroître se défier de la providence.

Décidé, par le pape, cordelier réformé, il ne songea plus qu'à remplir sa mission. Il choisit la Marche d'Ancône pour le théâtre de son zèle. Il alloit partout prêchant contre l'habit des

cordeliers. D'abord il passa pour fou. Les petits enfans s'amusoient de lui : *les uns lui jettoient de la boue ou des pierres ; les autres le tiraillioient rudement par son capuce, qu'ils faisoient pirouetter en cent manières différentes.*

Cependant frère Matthieu brûloit d'impatience d'aller à Assise y voir, en original, le capuce de saint François : satisfaction qu'il se donna. Au lieu d'un capuce, il en vit plusieurs, qu'il révéra très-profondément, tant de saint François que de ses compagnons. Comme il avoit les yeux attachés partout, dans ce moment d'enthousiasme, il observa que les capuces étoient un peu différens du sien : aussitôt il le réforma sur ces modèles.

Le temps où les cordeliers tenoient leur chapitre étant arrivé, frère Matthieu fut se présenter à son provincial, selon l'ordre qu'il en avoit du pape, & frère Matthieu fit une sottise. Son provincial, qui l'épioit depuis longtemps, ne l'eut pas en sa disposition qu'il le fit mettre en une prison affreuse, au pain & à l'eau, avec ordre de ne lui pas épargner de fréquentes & rudes disciplines.

Un cordelier fut touché de ces mauvais traitemens. Il en inſtruiſit la ducheſſe de Camerin (*) qui prenoit beaucoup d'intérêt au bon frère Matthieu : quelques actions de zèle, dont elle avoit été témoin, avoient gagné ſon eſtime. Elle a pitié d'un malheureux, ſollicite ſa liberté auprès de Clément VII ſon parent, & l'obtient à force d'inſtances.

Les premiers pas de frère Matthieu, ſorti de ſa priſon, furent vers ſa puiſſante protectrice, qu'on peut regarder auſſi comme la mère & la fondatrice de l'ordre des capucins. Cette protection ſingulière de la ducheſſe & la réputation que s'étoit faite le nouveau réformé, lui gagnèrent quelques proſélytes.

Un de ſes anciens amis, *Louis de Foſſombrone*, cordelier de diſtinction, auparavant ſoldat, preſſé du deſir d'avoir un capuchon pointu, s'en fit attacher un, très-artiſtement travaillé, ſur une robe de drap fort groſſier. *Foſ-*

(*) Cette ducheſſe de Camerin, nommée Catherine Cibo, étoit nièce de Léon X. Quoique dévote, elle aimoit les lettres & les beaux-arts, comme ſon oncle.

ſombrone ſubſtitua ce bel habillement au ſien, & le voilà bientôt parti de ſon couvent pour joindre l'autre paladin ſpirituel, qui l'accueillit on ne peut mieux.

C'étoit vraiment une acquiſition unique que ce *Louis* de *Foſſombrone*, &, ſans lui, la nouvelle réforme ne ſe fût jamais établie. Il avoit cet air de héros, ce courage, cette confiance, cet eſprit fertile en reſſources, ce bonheur ſoutenu, ce concours rare de qualités qui font imaginer & réuſſir les grandes entrepriſes.

Le provincial des cordeliers ſentit bien la perte qu'il avoit faite. Il proteſta qu'il auroit le déſerteur *mort* ou *vif*. Il ſe mit lui-même à la tête d'une troupe de ſoldats, & les conduiſit où il ſçavoit qu'étoit frère Foſſombrone.

Celui-ci, à l'approche de ſes ennemis, ne ſe troubla point. Il joua le général d'armée; il feignit d'avoir également à ſes ordres un détachement de ſoldats. Il faiſoit faire un bruit horrible dans une grande chambre où il étoit; aſſignant, à haute voix, les rangs & les poſtes; ordonnant aux uns de ſe mettre à telle porte, aux autres à telle

fenêtre ; recommandant à tous de se distinguer & de massacrer impitoyablement quiconque voudroit les forcer & les prendre.

La peur saisit le provincial : il se met derrière les soldats & les encourage à avancer. L'officier qui les commandoit dit au provincial : » Père, si la » chose en valoit la peine, nous nous » exposerions très-surement ; mais, » pour une querelle monacale, faut-» il se faire tuer ? On se moqueroit de » nous «.

Pareille aventure arriva une autre fois que frère Fossombrone étoit à dîner avec frère Matthieu & deux nouveaux prosélytes. Les soldats s'avançoient pour les prendre, lorsqu'aux cris de guerre des quatre capucins, la troupe soldatesque s'arrêta effrayée du cliquetis prétendu des armes. » Malheur, » crioient les capucins, au premier » qui avancera. Soit soldat, soit ob-» servantin, ne faisons quartier à per-» sonne «. Ces mots furent comme un coup de foudre. » Pères, dit le capi-» taine, en tremblant, aux observan-» tins plus effrayés encore, où nous » conduisez-vous ? à la boucherie !

» Vous nous assuriez que nous n'au-
» rions affaire qu'à deux capucins, &
» c'est une légion de soldats qu'il faut
» combattre : trouvez bon que nous
» nous retirions «. Leur retraite fut une déroute épouvantable. L'annaliste Boverius, capucin, compare cette fuite à celle des Syriens qui assiégeoient *Samarie*, & dans le camp desquels Dieu fit entendre un bruit horrible de chariots, de chevaux & d'une grande armée.

Un autre jour, Louis Fossombrone (car on ne finiroit point sur le récit de ses proueſſes) ayant sçu que son provincial avoit envoyé, pour le prendre dans un couvent de camaldules où il étoit, au haut de l'Apennin, un gros de frères observantins les plus forts & les plus robustes, armés chacun d'un bâton ferré, il se mit en disposition de bien recevoir son monde. A peine furent-ils arrivés à la cime d'un certain rocher où il les attendoit, qu'il les fit tous précipiter en bas à moitié morts de peur. Elle vint de ce que l'*Alexandre*, le *César*, l'*Annibal* capucin avoit habilement distribué une grande quantité de tisons fumans. Les observantins

ne doutèrent point qu'ils n'allaſſent être brulés tout vifs.

Un mérite bien rare qu'avoit Foſſombrone, c'eſt qu'il ne s'enorgueilliſſoit point de ſes victoires. Il ne manquoit jamais de chanter un *Te deum* ſur le champ de bataille.

Tous ces combats ne ſe donnèrent point ſans être précédés & ſuivis de beaucoup de négociations. L'Italie entière s'occupa de ce démêlé. On fit parler, de part & d'autre, les perſonnes les plus diſtinguées par leur naiſſance ou par leurs talens, à la tête deſquelles étoit toujours la ducheſſe de *Camerin*. Après bien des conférences pour terminer les choſes à l'amiable, on arrangea que les deux partis en viendroient à des explications en préſence de témoins.

Les obſervantins exposèrent les premiers leurs plaintes. Leur provincial traita les réformés d'apoſtats, de vagabonds, de miſérables. Les capucins répondirent qu'il les connoiſſoit mal; que ce n'étoit point du tout par eſprit de libertinage qu'ils s'étoient réformés, mais par le ſeul deſir de faire leur ſalut; qu'il ne pouvoit pas y en avoir

pour eux ſans capuchon pointu ; que ſaint François avoit été habillé de même ; que ſa règle étoit totalement négligée par ſes enfans aînés ; & qu'enfin les frères de l'obſervance devroient bien plutôt s'appeller les *frères de l'inobſervance.*

A force de ſe chamailler dans ces momens d'explication, on manqua d'en venir aux mains. Ce qui rendit ſurtout les réformés extrêmement fiers, c'eſt que le pape avoit approuvé leur habit & leur façon de vivre ; approbation qui n'étoit, comme je l'ai dit, que verbale, mais qui fut convertie en une bulle en forme, donnée le 13 juillet 1528.

La bulle étoit de Clément VII : elle confirmoit, entr'autres choſes, les réformés dans la poſſeſſion de vivre dans des hermitages, de demander l'aumône en quelque endroit que ce fut ; &, ce qui les intéreſſoit le plus, de porter une longue barbe & le grand capuchon pointu. La bulle fut publiée dans Camerin avec beaucoup d'appareil.

C'eſt de cette même année 1528, que les capucins datent le commence-

ment de leur ordre, parce que ce ne fut qu'alors que les quatre réformés osèrent se montrer impunément en public, & braver les cordeliers. Il arriva même qu'à cette apparition publique & triomphante des réformés, les enfans qui les virent pour la première fois, s'écrièrent : *Capucins*, *capucins* ; & le nom leur en est resté depuis.

Insensiblement ces révérends pères devinrent à la mode dans toute l'Italie : ils virent venir à eux, en foule, des religieux de tous les ordres, mais particulièrement de celui des frères mineurs (*). Tout un couvent fort nom-

(*) Nom, remarque l'auteur de la guerre séraphique, que saint François donna à ses enfans Mais il est venu d'autres religieux *qui ont rencheri* & qui, ne croyant pas qu'il y eut assez d'humilité à être appellés *mineurs*, ont pris le nom de *minimes*, c'est-à-dire, *très-petits, ou les plus petits de tous.* Ceux-ci, continue-t-il, outre qu'ils ont la gloire de l'avoir emporté sur les frères *mineurs*, par l'humilité de leur nom, ils ont encore celle d'ajouter aux vœux ordinaires de religion, un quatrième vœu d'abstinence de chair, d'œufs, de lait & de beurre ; de sorte qu'il faut que tous leurs mets soient apprêtés à l'huile. *Aussitôt néanmoins qu'ils sont malades, on les met à l'infirmerie, appellée chez eux la male-gouverne, où on leur fait faire gras.* Là-dessus il rapporte ce raisonnement qu'une none fit à un minime, par manière de plaisanterie. On m'a assuré, mon père, que lorsque vous êtes malades, on vous met à l'infirmerie, *où l'on vous traite aux bouillons, & l'on vous*

breux, de la province de *Calabre*, le gardien à la tête, se capuchonna. L'affaire fit un bruit épouvantable ; & le provincial des observantins, appréhendant les suites de cet exemple, & que son ordre ne vînt à être démembré, porta ses plaintes à tous les tribunaux. Il fallut que les observantins, nouvellement capuchonnés, se jettassent dans les bras du duc de Nocera, de l'illustre maison des Caraffes : ce même duc de Nocera, fils de la fameuse Lucrèce Borgia (*), fille débauchée du débauché Alexandre VI.

---

sert le poulet rôti. Cependant vous faites vœu d'abstinence de viande. *Ainsi, supposé que notre vœu de continence nous causât quelque maladie, il nous seroit donc permis aussi de nous en dispenser.*

(* Nous avons son épitaphe en Latin, par le poëte Sannazar. On ose la rapporter & la rendre en François. L'histoire des papes offre non seulement tant de grands hommes, mais tant de personnages de mœurs rigides & exemplaires, que l'impiété ne peut se prévaloir du déréglement de quelques souverains pontifes :

Hoc jacet in tumulo, Lucretia nomine, sed re
Thais, Alexandri filia, sponsa, nurus.

Sous le nom de chaste Lucrèce,
Ici gît une autre Thais,
La fille, la bru, la maîtresse
Du fameux Alexandre six.

Il avoit des goûts différens de ceux de sa mère : il protégeoit les moines qu'elle détestoit. Il crut, aussi bien que son épouse qui étoit dévote, que c'étoit conscience de ne pas mettre les nouveaux réformés à couvert de la persécution. Il leur donna un logement dans son palais. La duchesse ne se possédoit pas de joie de se voir avec des saints : elle n'étoit occupée qu'à les fêter. N'ayant pas trouvé leurs capuchons à sa fantaisie, elle se fit apporter un morceau de gros drap qu'elle voulut tailler & coudre elle-même, pour en faire un admirable. Ses femmes firent plusieurs autres capuces par son ordre & dans le même goût.

Quel homme eut pû n'être pas sensible à tant de soins ! Nos réformés admiroient la providence. Craignant néanmoins de n'être pas logés convenablement à la pauvreté de leur état, ils quittèrent bientôt le palais du duc & de la duchesse de Nocera, pour aller habiter des maisons de capucins : car ils en avoient déjà, malgré toutes les oppositions des cordeliers.

Le provincial des observantins, voyant la dispersion de ses inférieurs

du couvent de la province de Calabre, contre lesquels il avoit obtenu une sentence d'excommunication, crut qu'il seroit aisé de les savoir en détail. Il chargea de ce soin, quarante frères observantins des plus déterminés: mais, autant de fois qu'ils voulurent mettre les mains sur les réformés, autant de fois saint François les sauva, en confondant les sbirres séraphiques. Tous leurs efforts n'aboutirent qu'*à enlever de temps en temps aux pauvres capucins quelques misérables collations qui faisoient tout leur régal.*

Quand on fut las, de part & d'autre, de se battre, on négocia. Il se tint des conférences en présence du duc de Nocera & du pape lui-même. Les capucins revenoient continuellement au genre de vie scandaleux que menoient les cordeliers. Ceux-ci leur répondoient: *Attendez que votre chéminée ait autant fumé que la nôtre, & vous verrez que vous ne vaudrez pas mieux que nous.* Le résultat de ces pourparlers fut que les cordeliers n'inquiéteroient plus en rien les capucins. Il plut au pape de l'ordonner ainsi, & de lever en même tems la sentence d'excommunication, por-

tée contre ces derniers.

Il sembloit, après cela, que tout devoit être fini; mais il s'en falloit bien que tout le fut. *On ne demandoit plus de messes aux cordeliers*; les confessionnaux étoient vuides; la quête n'alloit plus. Ce capuchon pointu & cette barbe faisoit tourner la tête à tous les dévots & à toutes les dévotes d'Italie. Le général des cordeliers trembla pour la ruine entière de son ordre; il s'adresse au pape, pour qu'il veuille bien la prévenir: il propose à sa sainteté de faire rentrer des sujets, qu'il appelloit rébelles, sous l'obéissance d'un seul chef qui feroit, non le général des conventuels, comme le desiroient les capucins, mais le général des cordeliers. Car il faut sçavoir que les capucins, pour se soustraire plus surement aux violences de leurs ennemis, avoient pris le parti de se ranger du côté des frères conventuels; autre branche considérable de l'ordre de S. François.

Ce même général des cordeliers osa parler au pape, avec le dernier mépris, du capuce des réformés: il l'appelloit un *cornet d'épices*, & prétendoit que ce ne pouvoit être le capuce de S. Fran-

çois, à moins que ce grand patriarche n'en eût porté un de même, lorsqu'en présence de l'évêque d'*Assise* il se revêtit d'un caban ou d'une capote de berger.

Les plaintes du général, appuyées du crédit de quelques cardinaux, avoient ébranlé le pape : mais les capucins, instruits à temps de ce qui se passoit, l'empêchèrent de rien faire. Ils allèrent assurer sa sainteté, qu'en prenant un habit extraordinaire, ils étoient bien éloignés de vouloir par-là faire des dupes & augmenter leurs quêtes. Ils parlèrent au pape avec le plus grand désintéressement, en présence de plusieurs cordeliers qui protestèrent la même chose.

Les uns & les autres, au rapport de l'historien de la guerre séraphique, dont j'emprunte & j'adoucis toujours les traits, avoient déjà disputé d'humilité par ostentation ; & cette fois ils disputèrent de désintéressement par avidité. Les observantins rappellèrent ces temps (*) où ils prouvèrent si bien le

(*) Sous le pontificat de Nicolas IV, de Clément V, & de Bénoît XII, les cordeliers voulurent, à toute

leur : mais ne pouvant rien gagner sur l'esprit de personne, le pape n'agissant point pour eux, la quête baissant tous les jours, les capucins faisant conquête sur conquêtes, les meilleurs sujets de l'observance, les d'*Asti*, les *Jesi*, les *Ochin*, ayant passé chez eux, le général, désespéré, imagine une vengeance.

Il n'ignoroit pas que *Louis* de *Fossombrone* étoit l'ame de la réforme : il l'engage à le venir trouver pour traiter ensemble. Aussitôt qu'il l'eut en son pouvoir, il le fit arrêter, contre la foi de ses promesses. Vingt frères observantins, apostés pour cela, fondirent sur le malheureux Fossombrone. Ils

---

force, distinguer la propriété d'avec l'usage des biens. Ils ne se réservoient que la dernière chose, & donnoient l'autre au pape. Jean XXII, peu flatté de leur don, renonça, tant en son nom, qu'en celui de l'église Romaine, à la propriété qu'ils lui attribuoient sur leur pain, leur vin & autres provisions semblables. Il fit cette rénonciation d'autant plus volontiers, selon le même historien de la guerre séraphique, que les *cordeliers ne se grisoient pas moins par l'usage du vin qui étoit dans leur cave, que s'ils en avoient eu une pleine & entière propriété.* Jean XXII, leur déclara que, dans les choses qui se consument par l'usage, la propriété étoit inséparable de l'usage. Plusieurs cordeliers n'en voulurent rien croire. Ils traitèrent le pape d'hérétique, tâchèrent de faire soulever les peuples, & finirent par être brûlés vifs à Marseille.

arrachèrent indignement son capuce : le général lui-même s'en saisit dans un moment de rage, le jetta par terre & le chargea d'imprécations. » Qu'on en-» chaîne, s'écria-t-il, en montrant » Fossombrone, qu'on enchaîne in-» cessamment cet apostat; qu'enséveli » dans le plus noir cachot, il y soit » tourmenté le reste de ses jours «.

Un grand d'Italie, à qui *Louis* avoit fait confidence de sa bonne-foi, ne le voyant plus paroître de quelques jours, se douta bien de la perfidie. Il va trouver le général, le menace & lui fait rendre le plus digne ornement des capucins.

Le général ne se rebuta point. Voyant bien que les grandes protections qu'ils avoient faisoient avorter tous ses desseins, il imagina de leur opposer de plus grandes protections encore. Il écrivit à tous les potentats de l'Europe, pour les engager à s'entremettre de l'affaire la plus importante qui eût jamais été.

Le pape reçut, dans le même temps, des sollicitations de la part de tous ces souverains, pour anéantir la nouvelle réforme. » Qu'a donc fait cette réfor-

» me, demandoit-il, en lisant les dé-
» pêches ; qu'a fait cette réforme à ces
» majestés & à ces altesses. Ils ne se
» doutent pas seulement comme les
» capucins sont faits ; ils ne les ont
» jamais vus «.

Quoique le pape aimât les capucins, il n'osa plus les soutenir : il les bannit de Rome par foiblesse. Leur sortie de la ville manqua d'y exciter une révolte en leur faveur. Un hermite, dont les vertus éclatantes avoient subjugué le peuple, alloit criant dans toutes les rues : » Rome entretient & embrasse
» des voluptueux, des adultères, des
» usuriers, des voleurs, des assassins,
» toutes sortes de gens perdus de ré-
» putation & de débauche, & chasse
» effrontément l'exemple de la ville.
» Malheur à toi, Rome, qui rejettes
» de tels hommes, & qui nourris des
» chiens ! Malheur à toi, peuple sans
» goût, qui n'aimes pas les capucins,
» & qui idolâtres les statues «.

Ils furent rappellés promptement. Assurés de la considération du public, vainqueurs de la cabale cordelière, ils n'avoient plus qu'à jouir ; mais, hélas ! faits à la guerre depuis longtemps,

n'ayant personne au dehors à combattre, ils se déchirèrent entr'eux. Qui le croiroit ? ce Louis de Fossombrone, ce guerrier capucin, ce héros, en apparence, si humble, si modeste, étoit l'homme de la terre le plus orgueilleux.

Il avoit déjà passé par tous les grades d'honneur de son corps ; mais la place de général des capucins qu'il manqua, le jetta dans le désespoir. Cet homme, qui avoit combattu si longtemps & avec tant de succès pour le capuchon & pour la barbe, a la bassesse de vouloir anéantir l'un & l'autre, & travaille à détruire son propre ouvrage. Il ne cache à personne ses desseins furieux : il s'en explique ainsi à ses frères assemblés : » Écoutez-moi, mes frères ; je » suis Louis de Fossombrone ; je suis » Louis Ténaglia (*). J'ai entrepris & » exécuté bien des choses ; je puis en » entreprendre encore de plus grandes : tremblez, ingrats, tremblez «.

Toutes ses menaces n'aboutirent qu'à le faire retrancher de son ordre. Il n'y a jamais eu de corps aussi mal-

(*) Son nom de famille.

heureux en grands hommes. *Matthieu de Baſſi*, le premier qui entreprit la réforme des capucins, ne reſta point non plus parmi eux. Leur fameux général *Ochin* les quitta ſcandaleuſement, eux, leur ſaint habit & ſa religion même. Poſſédé de l'amour d'une femme, il s'enfuit à Genève. Il ſacrifia à cette femme ſa place de premier capucin du monde, ſa réputation de ſaint perſonnage & d'un des plus grands prédicateurs d'Italie. Il devint l'apôtre de la polygamie.

Toutes ces ſcènes éclatèrent dans le public. Les cordeliers en triomphoient; partout où ils rencontroient les capucins, ils leur crioient: » Voilà les hypo» crites, voilà les hérétiques. Juſques » à quand, ô capucins, en impoſerez» vous au monde entier? Mais non, » vous n'en impoſez plus; le maſque » eſt levé: c'eſt fait de vous, c'eſt fait » de la barbe & de votre capuchon «. *Les capucins confus baiſſo ent la tête, enfonçoient leur capuce* & paſſoient bien vîte leur chemin.

Le pape lui-même, qui n'étoit plus alors Clément VII, mais Paul III, tremblant qu'ils ne fuſſent en effet au-

tant d'*Ochin* & de fauteurs d'héréſie, réſolut leur perte. Paſſant devant un de leurs monaſtères, il avoit dit : » Avant » qu'il ſoit peu, il ne ſera queſtion ni » de capucins ni de leurs couvens «. Dans cette idée, il aſſembla pluſieurs cardinaux qui furent tous de l'avis du pape, hors le cardinal *Antoine San-Severini* tout dévoué aux capucins.

Il repréſenta l'injuſtice qu'il y auroit de confondre tant d'innocens avec un malheureux coupable. Il ajouta que c'étoit faire trop d'honneur à Ochin que de détruire, pour lui, un corps qui pouvoit être une colonne de plus à l'égliſe. Cette dernière raiſon fit changer de réſolution le pape. Tous ſes propos contre les capucins leur étoient revenus : le public attendoit avec eux leur arrêt, quand ſa ſainteté les manda au Vatican.

Ils ne doutèrent point alors que ce ne fût pour les frapper de la foudre. Les cordeliers en doutoient encore moins : ils firent faire précipitamment & porter au Vatican autant qu'ils purent de leurs habits, pour en revêtir les capucins, auſſitôt leur ſentence prononcée. Ces derniers furent dociles

les à s'y rendre au jour marqué.

Le pape, avant que de leur donner audience, les fit attendre plusieurs heures. Au bout de ce temps-là, plus morts que vifs, ils sont introduits : ils tombent tous à ses pieds, le visage prosterné contre terre & baigné de larmes. Le pape leur reproche, dans les termes les plus durs, la désertion d'Ochin & un écrit insolent de sa façon contre le saint siège. » Jugez-vous, leur dit-il, » vous-mêmes : que ne méritent pas » de telles horreurs ? Est-ce trop vous » punir que de révoquer tous vos pri- » vilèges (*) & de vouloir que vous » rentriez dans l'observance ? Hé ! de » grace, saint père, interrompt leur » général, *François de Jesi*, en se re- » levant sur ses genoux, n'y eut-il pas » entre les apôtres un traître, *Judas*, » dont la chûte pourtant ne nuisit pas » au collège apostolique «. » Taisez- » vous, orgueilleux, reprend le pape, » avec une sorte de colère, d'où vient » vous excuser ainsi & m'interrom- » pre « ? Ensuite prenant un visage

(*) Nous en avons, disoit un capucin, à faire dresser les cheveux.

moins sévère. » Je voulois, continue-» t-il, vous punir, mais je me sens » désarmé. Saint François combat vi-» siblement pour vous. Vous aviez un » juge terrible, vous n'avez plus qu'un » père. Continuez à jouir de toutes » les graces que vous a accordées le » saint siège. Soyez, en un mot, de » dignes capucins, & n'oubliez jamais » qui vous êtes «.

Ce jour, qui devoit être un jour de confusion pour les capucins, fut leur plus beau jour de triomphe. Les cordeliers, confondus, s'en retournèrent avec les habits qu'ils avoient apportés. Les capucins, couverts de gloire, virent bien qu'on ne l'acquiert que par les traverses. Ils bénirent la providence, & se félicitèrent d'être dans le cas des grands établissemens. On les comparoit à Enée, arrivant en Italie, & fondant un empire avec une poignée de Troyens, malgré tous les obstacles.

Le pape, en pardonnant aux capucins, n'exigea d'eux qu'une chose pour s'assurer de leur doctrine, qu'ils signassent quelques articles de théologie. Les *bonnes gens* les signèrent

tous avec *la foi du charbonnier.*

Les taches qui voiloient leur ſplendeur, une fois diſſipées, ils n'en brillèrent que davantage. Ils furent chacun autant de ſoleils dont les rayons immenſes bleſſoient continuellement la vue des cordeliers. Que firent ceux-ci pour anéantir un objet inſupportable? Pie IV venoit de convoquer de nouveau le concile général à Trente. Ils s'adreſsèrent au concile même, & voulurent avoir raiſon de l'affront ſanglant dont ils ſe diſoient couverts.

De peur néanmoins qu'ils ne gagnaſſent pas leur procès par la ſeule bonté de leur cauſe, ils eurent recours à la ruſe. Le général des obſervantins ſe retrancha à demander au concile que le général des conventuels, qui étoit préſent, lui fut ſubordonné. Les capucins s'étant ſoumis d'eux-mêmes à ce dernier, ils devenoient tout naturellement ſoumis à l'autre; & c'étoit fait d'eux. Le général des obſervantins, établi deſpote, n'eut ſouffert qu'une même règle & qu'un même habit. Le coup étoit violent; mais il fut paré.

Le général des conventuels, ſe le-

vant brusquement, prit la parole; il disputa vivement, en plein concile, au général des observantins, & la primauté du généralat, & le sceau de tout l'ordre de saint François. » Pères illustrissimes & révérendissimes, s'écria-t-il, si l'on veut décider cette affaire » par l'antiquité de l'ordre, le sceau » nous appartient; nous sommes plus » anciens que ceux de l'observance; » mais si l'on veut examiner la chose » par l'observance même de la règle, » le sceau ne doit être ni à eux ni à » nous, mais aux capucins «.

Les pères du concile jettèrent aussitôt les yeux sur le général de ces réformés: mais il refusa de si grands honneurs; il borna toute son ambition à vouloir faire reconnoître les capucins pour de vrais enfans de saint François & de l'église Romaine. Avant que de se rendre à sa demande, les pères du concile lui firent celle-ci. Quelle raison avez-vous d'être habillé comme vous l'êtes? Dans l'instant, il tira de sa poche un portrait de saint François d'après l'original qu'en conservent les grands ducs de Toscane, dans leur palais, à Florence

La conformité de l'habit du patriarche avec l'habit des capucins, frappa tout le monde. Elle fit taire sur le champ le général des cordeliers, qui ne cessoit de bavarder sur cette longue barbe & ce capuchon pointu.

La façon dont se mettoient les capucins, ayant été démontrée la meilleure de toutes, ce fut à qui les imiteroit le plus chez les autres enfans de S. François. Les récollets furent d'une hardiesse inconcevable : petit à petit ils allongèrent la pointe de leur capuce. Les capucins s'en apperçurent, & s'en plaignirent. Bientôt les uns & les autres se prirent de paroles. Le capucin disoit au récollet : » Tu veux nous » égaler en sainteté, tu as l'ambition » de porter un capuce semblable au » nôtre, & de vouloir qu'on te prenne » pour un capucin. Le récollet lui répondoit en raillant : » tu mets donc la » sainteté à porter un long cornet d'épices. La sainteté de vous autres capucins paroît en ce que, huit jours » devant vos carêmes, vous jouez des » gobelets, & vous faites des culbutes « (*).

(*) On pourroit ajouter à ces tours d'ad.

L'audace des récollets fut portée au tribunal d'Urbain VIII. Ce pape leur ordonna de raccourcir leur capuchon ; ce qu'ils ne voulurent point faire. Tout ce qu'on put obtenir d'eux, fut qu'ils ne l'allongeroient plus.

Les *picpuſſes* ont joué pareillement, & jouent encore de mauvais tours aux capucins. Les uns & les autres ont une ceinture, un capuchon, une barbe & des ſandales à peu près dans le même goût. *De bonnes femmes les ont confondus* très-ſouvent, de façon qu'*elles donnoient* au quêteur des picpuſſes *ce qu'elles avoient deſtiné au quêteur des capucins.* Mais cette ſource de diviſion n'en a jamais cauſé d'égale à celle que nous avons vu durer ſi longtemps entre les obſervantins & les réformés.

---

bien d'autres amuſemens en uſage chez les capucins. Qu'on voie, à ce ſujet, l'opéra des moines, & un livre qui a pour titre, *les Divertiſſemens des capucins enſemble*, fait par un capucin apoſtat. Dans l'opéra des moines, on introduit un de ces mêmes enfans de ſaint François, très-ſatisfait de ſon état, ſe vantant de jouer la comédie mieux qu'aucun acteur & qu'aucune actrice ; de s'être un jour dépouillé de la majeſté de ſes habits, pour ſe revêtir de ceux d'une belle Troyenne; d'avoir, dans le rôle d'Andromaque, embraſé le cœur de Pirrhus, & fait fondre en larmes les PP. de province & les PP. jubilés.

A la fin, les cordeliers prirent le bon parti : ils se moquèrent de la barbe & du capuchon pointu, quand ils virent l'un & l'autre se multiplier de tous les côtés. Ils trouvèrent qu'il n'y avoit pas de comparaison de ce capuchon au leur. Notre capuce est rond, disoient-ils, *il est fait à la manière d'un beguin de petit enfant.* Il est donc plus conforme à ces paroles de Jésus-Christ: *Si vous n'êtes faits comme de petits enfans, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.*

L'historien de la guerre séraphique termine son ouvrage, en citant ce passage de saint Jérôme. » Il y en a qui » se revêtent d'une haire, & se faisant » des capuchons pour retourner en » enfance, imitent les chouettes & les » hiboux... Fuis ceux-là que tu verras ayant une barbe de bouc, un » manteau noir & les pieds nuds, endurcis au froid. Toutes ces choses » sont marques du diable «. Mais c'est un moine apostat qui parle.

LES CARMES, ET LES JÉSUITES.

La Flandre, ce théâtre de tant de guerres sanglantes, a pareillement été celui de cette querelle si ridicule. Il s'agissoit de l'origine des carmes. Quelques-uns d'entr'eux la fixent à Énoc, bien avant le déluge. Le plus grand nombre n'ose la faire remonter qu'à Élie.

Les carmes, selon eux, descendent de ce prophète en ligne directe : c'est ce prophète qui les a fondés sur le *Mont-Carmel*. Des particuliers établissent tous les jours des fables sur l'ancienneté de leurs maisons ; à plus forte raison, les carmes croient-ils pouvoir être jaloux de tant de siècles de gloire.

Les jésuites d'Anvers, continuateurs de Bollandus, se moquèrent de cette opinion. On connoît le genre de travail de ces sçavans religieux. Leur

occupation continuelle eſt de remettre en honneur les vies des ſaints, de faire partout des recherches pour les conſtater. La légende épurée de tant d'abſurdités qui s'y trouvent; l'hiſtoire rétablie dans ſes faits authentiques; la chronologie fixée, l'impiété ſe taira; & ce ſera le triomphe de la religion.

Les bollandiſtes, ayant à fixer l'origine des carmes, ne donnèrent dans aucune chimère: ils la marquèrent au douzième ſiècle. Ils aſſignèrent le B. Berthold pour premier général de l'ordre. En cela, ils ne parloient que d'après Baronius & Bellarmin. Ils eurent l'attention de ne rien ſe permettre, en écrivant, qui pût bleſſer la délicateſſe des carmes, ſur l'origine deſquels ils ne voulurent pas même trop appuyer, par la raiſon qu'on ne parle guère à un père des défauts de ſes enfans, & à un plaideur de la foibleſſe de ſa cauſe.

Ce ménagement devoit être ſenti: mais, quand on a des prétentions, on croit que les autres ne font jamais aſſez pour nous. Les carmes entrèrent en fureur: ils réclamèrent, de tous les endroits de la Flandre, les vingt ſiècles d'ancienneté qu'on vouloit leur ravir.

L'Europe entière retentit de leurs plaintes, sur la fausseté de la date. Ils attestèrent les patriarches, les prophètes, les philosophes Grecs, les prêtres des Gaulois, & généralement tous les célèbres personnages qu'ils prétendoient avoir été carmes. Ils inondèrent les pays-bas de libèles épouvantables contre le père *Papebroch*, jésuite, qui étoit à la tête des bollandistes, & contre tous les jésuites.

Les carmes les traitèrent avec cette hauteur & ce ton de mépris, qu'un noble Allemand a vis-à-vis d'un roturier. Le P. *François* de *Bonne-Espérance*, carme plus déterminé encore que les autres, se chargea de repousser l'insulte qu'il croyoit avoir été faite à tout son corps. A force de mettre sous la presse des volumes d'injures contre les bollandistes, & de ne se donner aucun repos ni jour ni nuit, *François* de *Bonne-Espérance* succomba, l'an 1677, à l'excès du travail, & fut remplacé par d'autres qui enchérirent sur ses emportemens.

Pendant que les carmes de Flandre combattoient pour l'ancienneté de leur origine, comme pour leurs *autels* &

leurs foyers, les carmes de France ne s'oublièrent pas. La ville de Beziers fut témoin d'une scène qui amusa tout le royaume.

L'an 1682, les carmes y tinrent un chapitre provincial. Un de leurs jeunes moines voulut y briller : il choisit, pour sujet de thèses, la question même de l'origine de l'ordre. Il avoit arrangé, dans sa tête, une suite non interrompue d'illustrations, depuis Élie, & doutoit si peu de la justesse de ses idées, qu'il défioit tout le monde de le convaincre de la moindre erreur. Il fut admis à soutenir publiquement ses thèses. Jamais positions ne furent plus extraordinaires.

Selon le soutenant, Élie étoit né carme. Son père le vit carme, avant même qu'il lui eut donné le jour : il vit cet auguste enfant que des hommes, habillés en carmes, révéroient, emmaillotoient & allaitoient, non de lait, mais de feux ardens : Élie fut mis dans la confidence du mystère de la conception de la Vierge ; il fonda plusieurs couvens de carmes sur le Mont-Carmel, à Bethel, à Jéricho, &c. &c. Élie fit Élisée général de l'ordre. L'in-

tervalle de temps de la résurrection de Jésus-Christ à son ascension, fut employé, par le Sauveur, à faire des visites fréquentes à Énoch & à Élie, pour les éclairer & les instruire à combattre un jour l'ante-christ : attendu la nécessité où sont tous les hommes, & où même s'est trouvée la sainte Vierge, de recevoir le baptême, Élie se l'est fait conférer par Jésus-Christ, ou bien par un ange, ou peut-être par Énoch ; & baptisé lui-même une fois, il a baptisé les autres : il est vraisemblable qu'Élie n'a point été privé du sacrement de l'eucharistie ; qu'il étoit prêtre, & qu'il avoit reçu les ordres sacrés, ou d'un ange ou de J. C. lui-même : tout ce que la Judée a eu de prophètes, l'ancienne Gaule de druïdes célèbres, la Grèce même de chefs de philosophes, & nommément Pithagore, ont été carmes : au milieu de toutes les variations du gouvernement du peuple juif, l'ordre des carmes n'a jamais varié : les enfans d'Élie se sont maintenus sans la moindre interruption, sous le nom de Béchabites, d'Esséniens, d'Assidéens, de Nazaréens, jusqu'au temps de saint Jean-Baptiste qui embrassa

leur institut avec tous ses disciples : enfin, tous ces monastères si renommés, ces tombeaux effrayans des déserts de la Palestine, de l'Égypte & de la Thébaïde, étoient des couvens de carmes ; & tous les ordres, si multipliés depuis, soit en Orient, soit en Occident, ont été faits sur le modèle de l'institut d'Élie. Un écrivain (*) que l'éclat d'une telle généalogie eut pû saisir de respect, s'il n'avoit pas professé le calvinisme, l'a trouvée fort comique, & distingue malignement deux sortes de carmes ; » les grands carmes » ou les carmes chaussés, & les pe» carmes ou les carmes déchaux «. Les uns & les autres sont l'objet de ses invectives.

Le jeune carme, qui eut le courage de soutenir tant de visions en plein chapitre provincial, concluoit d'une manière flatteuse pour l'assemblée. Puisque l'ordre des carmes, dit-il, a pu triompher ainsi du temps, il y a quelque apparence qu'il triomphera encore de ses ennemis ; qu'il se perpétuera de

(*) Aut. de la guer. sérap.

carmes, sur l'injure qu'ils croyoient leur avoir été faite. On disoit que l'auteur avoit chanté leur colère, ainsi qu'Homère a chanté celle d'Achille.

Ces prétendus descendans d'Élie eussent dû reconnoître leur tort, au silence qu'on gardoit à leur égard : mais ils l'imputèrent à l'impossibilité de leur répondre. Ils crurent la société humiliée, & ne doutèrent point de remporter sur elle le triomphe le plus complet. L'an 1690, ils dénoncèrent le P. Papebroch au pape Innocent XII. Ils accusèrent ce jésuite d'avoir rempli d'erreurs grossières les quatorze volumes des *Actes des saints*, à la tête desquels on voyoit son nom.

Le pape commença par écouter leurs plaintes, & renvoya l'affaire à la congrégation de l'index ; mais les carmes ne furent pas satisfaits : ils voulurent une prompte justice. Se défiant de la lenteur de Rome & de leur crédit à cette cour, ils crurent en avoir davantage en Espagne. En conséquence, l'an 1691, ils déférèrent les mêmes quatorze volumes à l'inquisition de Madrid.

Le père Sébastien de Saint-Paul,

leur provincial, en homme d'une profonde politique, tenoit un volume tout prêt contre les jésuites, pour achever, selon lui, de les écraser. L'affaire ne fut pas plutôt entâmée à l'inquisition, qu'il le fit paroître : c'étoit un gros *in-folio*. L'auteur ne le donnoit que pour l'abrégé des erreurs contenues dans les volumes des *Actes des saints*.

Et ces erreurs, en quoi consistoient-elles ? Précisément dans ces articles : Jésus-Christ n'a pas fait profession de pauvreté évangélique, avant que de l'avoir enseignée : le baptême de Constantin, par le pape Silvestre, est une fable : les donations de ce même empereur à l'église Romaine, sont une pièce supposée : il n'est pas certain que la face de Jésus-Christ ait été imprimée sur le mouchoir de sainte Véronique, ni même qu'il y ait jamais eu une sainte de ce nom : saint Pierre n'a été que quinze ans à Rome : l'église d'Anvers est en possession de montrer le prépuce de Jésus-Christ ; mais cette église est-elle bien assurée de l'avoir ? Jésus-Christ a vécu trente-sept ans : les électeurs de l'empire ne tiennent pas du saint siège le droit de faire un empe-

reur : enfin, le Mont-Carmel n'étoit pas anciennement un lieu de dévotion, & les carmes n'ont point eu le prophète Élie pour leur fondateur. Les autres articles n'étoient pas plus répréhensibles, & le père Sébastien de Saint-Paul en faisoit monter les erreurs jusqu'à deux mille.

Il regardoit, comme un crime capital, dans le père Papebroch, d'avoir eu raison sur certains points, avec des écrivains tels que Gérard *Vossius* & Claude *Saumaise*; d'avoir oublié, dans son *Vestibule* du mois de mai, l'année de l'impression ; d'avoir contesté aux carmes qu'ils se soient trouvés aux conciles tenus depuis l'an 448, & qu'ils aient possédé des couvens en Europe avant le quatorzième siècle.

Un écrivain n'a pu s'empêcher de dire : » Il n'y a point d'impertinence » monachale que ce démêlé n'ait fait » avancer à ces fiers descendans des » prophètes Élie & Élisée, auxquels » il faut espérer qu'ils ressembleront » dans la bienheureuse éternité «. La dispute des carmes leur a fait plus de tort qu'une suite avérée de cent siècles d'ancienneté ne leur eut fait d'honneur.

Toute l'Europe ſçavante attendoit avec impatience le jugement de Rome ou de Madrid. L'inquiſition d'Eſpagne prononça le 14 novembre 1695 : elle donna un décret, par lequel elle condamnoit les quatorze volumes des *Actes des ſaints* des mois de mars, d'avril & de mai, comme contenant pluſieurs propoſitions » erronées, hérétiques, » ſentant l'héréſie, périlleuſes dans la » foi, ſcandaleuſes, impies, offen- » ſant les oreilles pieuſes, ſchiſma- » tiques, ſéditieuſes, téméraires, pré- » ſomptueuſes, injurieuſes à pluſieurs » ſouverains pontifes, au ſaint ſiège, » à la ſacrée congrégation des rites, » au bréviaire & au martyrologe Ro- » main, à l'excellence de quelques » ſaints & de pluſieurs écrivains re- » commandables, peu reſpectueuſes » à l'égard des ſaints pères & d'autres » dignes auteurs, & ſatyriques en gé- » néral contre l'état religieux, & ſin- » gulièrement contre l'ordre des car- » mes «.

Leur triomphe ne pouvoit être plus grand : mais voici quelque choſe qui les humilia. Un religieux de la congrégation de ſaint Jean de Dieu, nommé

F. Paul de *Saint-Sébaſtien*, jaloux de leur gloire, vint ſe mettre ſur les rangs, & diſputa d'ancienneté avec eux. Il avoit en main des preuves comme les carmes n'étoient pas les plus anciens cénobites. Il en écrivit, l'an 1696, de l'hôpital d'Antiquera, à ſon général en Eſpagne, & lui manda que, tout bien examiné, vu & revu ſur des titres inconteſtables, il reſtoit à l'ordre des frères de la Charité neuf cent ans de primauté ſur celui des carmes.

Le raiſonnement étoit tout ſimple. Abraham a été le premier général des frères de la Charité : ce grand patriarche fonda l'ordre dans la vallée de Mambré, en faiſant de ſa maiſon un hôpital. Il en fit, après ſa mort, un ſecond dans les limbes, pour y recevoir les enfans morts ſans baptême.

Le frère Paul de Saint-Sébaſtien défioit toute la terre de le convaincre d'erreur, & de lui oppoſer ni bulle ni concile.

La diverſion des frères de la Charité, en mortifiant les carmes, ne ſatisfaiſoit pas les jéſuites. Leurs bollandiſtes avoient été flétris à l'inquiſition d'Eſpagne : ils voulurent laver leur af-

front. Ils se remuèrent, ils s'intriguèrent, & mirent dans leurs intérêts les gens de lettres & beaucoup de princes. L'empereur Léopold premier se plaignit au pape & au roi d'Espagne du mauvais traitement fait aux bollandistes, condamnés avant que d'être entendus. Ils furent admis à se justifier au tribunal de l'inquisition, par un décret qu'elle donna le 3 août 1696. Les PP. Papebroch, Janning & Baërt défendirent, article par article, les propositions dénoncées des quatorze volumes des *Actes des saints*.

Les carmes soutinrent, avec une nouvelle vivacité, leur cause & le décret qu'ils avoient obtenu de l'inquisition. Ils ne lui avoient encore dénoncé que le père Papebroch ; mais, alors ils lui dénoncèrent le protecteur des bollandistes, l'empereur Léopold lui-même. Ils envoyèrent, à ce tribunal, la lettre de ce prince au roi d'Espagne, en la qualifient d'hérétique & de schismatique. Il est vrai que, pour l'honneur de sa majesté impériale, ils voulurent bien supposer que la lettre n'étoit pas d'elle.

Tant de mouvemens de tous les

côtés, reveillèrent Rome : elle examina le livre des *Actes des saints*. Les volumes arrêtés reçurent leur passeport, à l'exception du *Propylæum*, ou *Histoire chronologique des papes*.

Mais cette censure levée n'étoit pas un jugement définitif : on en attendoit un du saint siège & de l'inquisition d'Espagne. L'inquisition, excédée de toutes les poursuites de cette affaire, ne voulut rien décider : elle défendit seulement les écrits faits pour & contre. La congrégation du concile se conduisit de même : elle donna un décret le 8 mars 1698, qui faisoit défense, sous les plus rigoureuses peines, *de traiter de l'institution primitive & de la succession de l'ordre des carmes, par les prophètes Élie & Élisée*. Le pape confirma ce même décret par un bref *en conformité*.

L'UNIVERSITÉ DE PARIS,

ET

LES JÉSUITES.

Ce procès est un procès de deux siècles. Commencé vivement, interrompu, repris : il n'a jamais été terminé. Les particularités en sont intéressantes.

Les jésuites, dès leur institution, reçus avec empressement dans plusieurs états de l'Europe, ne purent mettre le pied en France, sans y soulever presque tous les esprits. La prévention contre ces pères étoit si générale, qu'on croyoit leur établissement diamétralement opposé à la bonne constitution d'un état. Ils étoient retirés à Paris dans quelque maison particulière : mais un homme sourd aux cris de sa nation, & voulant se montrer supérieur aux préjugés vulgaires, osa donner asyle aux jésuites. Guillaume Duprat, évêque de Clermont, les logea dans son hôtel de la rue de la harpe, l'an 1550, & leur donna des biens très-considérables.

Ce n'étoit pas tout d'avoir ce logement & ces biens, il falloit pouvoir en jouir. L'inſtitut des jéſuites n'étoit pas encore approuvé dans le royaume. Le roi Henri II, à la ſollicitation du cardinal de Lorraine, faiſoit tous ſes efforts pour faire enrégiſtrer au parlement les lettres patentes qu'il avoit accordées à la ſociété; mais le parlement ne ſe preſſoit pas davantage: il ne vouloit point de jéſuites dans le royaume. L'évêque de Paris, Euſtache du Bellai, ne s'en ſoucioit pas non plus. Tous les corps de la ville penſoient de même. La raiſon qu'on apportoit de ce déchaînement univerſel, c'eſt qu'il y avoit bien aſſez de religieux en France.

Le mobile de tout cela étoit l'univerſité de Paris. Il lui revenoit de tous les endroits que les jéſuites ne cherchoient qu'à dominer. On citoit les univerſités d'Allemagne & de Lorraine, pour en avoir fait la triſte expérience. Celle de Paris prit ombrage des jéſuites. Elle avoit déjà beaucoup perdu de ſon crédit (*). Il étoit à crain-

(*) On croit qu'elle fut établie par Charlemagne qui, comme tous les grands hommes, aimoit les

dre

dre qu'elle n'affoiblît encore celui qui lui restoit, en le partageant avec eux. Elle ne voulut point se donner des maîtres.

Non seulement elle refusa d'admettre les jésuites dans son corps, mais elle fit ce fameux décret de l'an 1554; décret où elle motive, avec tant de zèle patriotique, son refus de compter au nombre de ses membres quelqu'un de ceux de la société, qui se donne le nom de Jésus. L'université déclare cette société *périlleuse en matière de foi*, ennemie de la paix, de l'église & de l'état;

---

sciences & les arts. Il attacha beaucoup de considération à ce corps. Pour bien juger du pouvoir de l'université & de son ascendant sur tous les états, il faut la considérer au temps du grand schisme, & sous le règne de Charles VI. „ On la voit alors „ dans les conseils des papes & des rois : on l'entend dans les assemblées générales de l'église : on „ la trouve en relation avec tous les princes de „ l'Europe. Elle a ses orateurs & ses agens partout; „ elle parle de la guerre, des finances, du gouvernement civil, de la police des églises; elle est „ animée d'un zèle qui la multiplie en quelque sorte, & qui la fait entrer dans tous les intérêts de „ la chrétienté ". *Nunc seges est ubi Troja fuit, &c.* Observ. sur les écrits mod.

Et l'on voit des moissons dans les champs où fut Troie.

Il faut cependant convenir que cette dégradation qu'on reproche à l'université, pourroit bien prendre sa source dans l'établissement de tant d'autres corps littéraires qui partagent avec elle, ou qui emportent même toute l'attention du public.

formée pour la ruine des fidèles, plutôt que pour leur édification.

La faculté de théologie étoit auſſi animée que les autres. On ne peut avoir idée de ce ſoulevement général contre les jéſuites, que par tout ce qu'on a vu depuis. Le peuple, & le peuple même le moins fait pour connoître de ces ſortes de conteſtations, adopta les mêmes ſentimens, & regarda ces pères comme des monſtres: mais la cour penſa différemment. Les jéſuites y trouvèrent de grands protecteurs; & cette protection ne leur fut pas ſtérile. L'an 1562, leur congrégation fut admiſe en France.

Ils ſongèrent auſſitôt à ſe faire connoître dans Paris. Ils achetèrent, des biens de l'évêque Duprat, une grande maiſon dans la rue ſaint Jacques, appellée la cour de Langres. Ils en firent un collège, ſous le nom de collège de Clermont de la ſociété de Jéſus.

Julien de ſaint-Germain, recteur de l'univerſité de Paris, que l'ouverture d'un tel collège eût du allarmer, ſe trouvoit, heureuſement pour les jéſuites, l'homme le plus indifférent. Ils s'adreſsèrent à lui. Saint-Germain ne conſulte aucune faculté: il n'imagine

pas même que la choſe puiſſe avoir des ſuites funeſtes. Il prend tout ſur lui, & donne aux jéſuites des lettres d'immatriculation, ſous le ſceau privé du recteur. Ils ouvrent alors leur collège : ils donnent des leçons publiques le premier octobre 1564. Maldonat y enſeigna la philoſophie, & Vanège les humanités.

L'univerſité change de recteur. Au pacifique Julien de *Saint-Germain*, ſuccéde, dans le courant de ce même mois d'octobre, Jean Prévôt, ennemi juré des jéſuites. Le premier acte qu'il fait de ſa nouvelle juriſdiction, eſt d'interdire ces nouveaux maîtres. Il leur ôte la liberté de tout exercice de claſſe, juſqu'à ce qu'ils aient conſtaté leur droit d'enſeigner. Requête au parlement de leur part : mais il ne leva point la défenſe. Ce qu'il arrêta ne fut rien moins qu'à leur avantage. Il ordonna que, le 18 février 1565, le recteur Jean Prévôt les interrogeroit.

Jean Prévôt, de partie, devenu juge, les interroge avec la plus grande préciſion. Les demandes & les réponſes furent remarquables. *Etes-vous ſéculiers, réguliers ou moines*, demanda-

t il aux jésuites? *Nous sommes en France*, répondirent-ils, *tels que la cour nous a nommés; sçavoir, la société qu'on appelle du collège de Clermont. Etes-vous moines ou séculiers*, reprit Jean Prévôt? *Ce n'est pas ici*, repliquèrent ces pères, *le lieu de nous faire cette demande. Mais, enfin*, continua-t-il, *êtes-vous véritablement moines, réguliers ou séculiers.* Ils dirent: *Nous avons déjà répondus que nous sommes tels que la cour nous a nommés.*

Ce ton mystérieux mortifia le recteur autant qu'il l'étonna. L'université jugea les jésuites des gens suspects. Elle se confirma dans l'opinion de ne les pas aggréger à son corps. Elle fit défense aux écoliers de prendre des leçons chez eux, & nomma des députés qui poursuivissent l'affaire.

Les plus célèbres avocats briguèrent de plaider cette cause. Le choix tomba sur Versoris qui n'étoit qu'un avocat médiocre, & sur le fameux Étienne Pasquier, l'un des plus beaux génies de son siècle. Le premier étoit pour les jésuites, & le second pour l'université.

Tout Paris se déclara pour elle. Les curés, le prévôt des marchands & les

échevins, les administrateurs même des hôpitaux intervinrent dans le procès. Si les jésuites le gagnoient, on croyoit que c'étoit fait du repos de l'état. Ces idées venoient moins de l'importance d'apprendre un peu de Grec & de Latin, que des conséquences qu'on craignoit qu'il n'en résultât pour la conduite de tant de jeunes gens destinés à remplir les places les plus distinguées. Tout dépend, pour le commun des hommes, des premières impressions qu'ils ont reçues dans leur jeunesse. Les esprits supérieurs ne sont conduits que par eux-mêmes.

Versoris parla pour la société. Il y avoit ce jour-là, au palais, une grande affluence de monde. L'avocat bavarda tout le temps. Son plaidoyer roula sur des comparaisons qui ne disoient rien, sur l'éloge de saint Ignace, sur le nombre des établissemens de son ordre, sur le courage qu'avoient les jésuites de renoncer à des dignités auxquelles il seroit ridicule à la plupart des moines de prétendre. Ce que Versoris dit de mieux, c'est qu'il falloit qu'ils eussent bien du mérite pour avoir tant d'ennemis. Il concluoit que c'étoit une raison

de plus pour confier l'instruction de la jeunesse à ces hommes à talent.

Étienne Pasquier commença par jeter du ridicule sur le verbiage de l'avocat de sa partie adverse. La société ne fut célébrée qu'après ; mais elle n'y perdit rien, Pasquier en fit cet éloge. » Cette société, sous apparence d'enseigner gratuitement la jeunesse, ne » cherche que ses avantages. Elle » épuise les familles par des testamens » extorqués, gagne la jeunesse sous » prétexte de piété, médite des séditions & des révoltes dans le royaume. Avec ce beau vœu qu'elle fait au » pape, elle en a obtenu des privilèges qui doivent faire soupçonner sa » fidélité, & craindre pour les libertés » de l'église de France, l'autorité & » la personne de nos rois, & le repos » de tous les particuliers «. Sa conclusion fut que » cette nouvelle société » de religieux qui se disoient de la société de Jésus, non seulement ne » devoit point être aggrégée au corps » de l'université, mais qu'elle devoit » encore être entièrement bannie, » chassée & exterminée de France «.

Pasquier étoit peut-être trop préve-

mu & pas assez modéré. C'est le même qui nous a donné le *Catéchisme des jésuites*. Aussi l'ont ils chargé d'invectives, & déchirent-ils encore sa mémoire. Ils lui donnèrent plusieurs démentis formels. Sur ce qu'il répétoit toujours, *Je veux être tondu si j'avance rien de faux*, le père Garasse, dont on connoît le stile grossier & les turlupinades, lui repliquoit : *Oui, vous serez tondu, & c'est moi qui serai votre barbier.* Il est plaisant de voir un Étienne Pasquier traité de sot. Le jésuite l'appelle tout franchement » sot par nature, sot par » becquare, sot par bemole, sot à la » plus haute gamme, sot à double se» melle, sot à double teinture, sot à » cramoisi, sot en toutes sortes de sot» tises «. Un autre bel endroit du père Garasse, c'est son adieu à Pasquier, quand il fut mort, » Adieu, maître » Pasquier ; adieu, plume sanglante ; » adieu, avocat sans conscience ; adieu, » monophile sans cervelle ; adieu, » homme sans humanité ; adieu, chré» tien sans religion ; adieu, capital » ennemi du saint siège de Rome ; » adieu, fils dénaturé de l'église, qui » publiez & augmentez les opprobres

» de votre mère ; adieu, jusqu'à ces
» coups de tonnerre qui vous enléve-
» liront sous d'autres montagnes que
» dans votre Parnasse ; adieu, jusqu'à
» ce grand parlement, auquel vous ne
» plaiderez plus pour l'université «.

Les deux avocats, Versoris & Pasquier, n'ayant plus rien à dire, Jean-Baptiste Du Menil, qui faisoit la charge de procureur général, discuta la matière. Il se décida contre la demande des jésuites, attendu l'inconvénient de confier à des gens, la plupart étrangers, la portion la plus chérie de l'état. A l'égard de la fondation de l'évêque de Clermont, Du Menil jugea qu'il falloit la laisser subsister dans l'établissement d'un collège, toujours sous le nom de collège de Clermont ; mais qu'il falloit en faire principal quelque honnête homme qui ne seroit d'aucun ordre religieux, & moins encore de celui des jésuites.

Leur avocat ayant mal plaidé, le parlement ne les aimant point, les conclusions du procureur général étant contr'eux, ils avoient tout à craindre. Ils crurent avoir gagné leur procès, que de ne le pas perdre. Les parties

furent appointées au commencement d'avril 1565, de manière que les jésuites, sans être aggrégés à l'université, restèrent libres de publier leurs leçons publiquement.

Ils reprennent alors leur fonction. Presque toute la jeune noblesse de France étudie à leur collège. Nouveau sujet de mécontentement de la part de l'université. C'étoit alors le temps de la ligue. La France étoit armée contre la France. Les jésuites avoient refusé de prêter serment de fidélité à Henri IV. L'occasion d'éclater contr'eux étoit plus belle que jamais : l'université ne la manque point. Ses quatre facultés s'assemblent : elles présentent requête au parlement, & demandent justice de tous les attentats des jésuites. Cette reprise du procès se fit l'an 1594.

Ils choisirent Claude Duret pour leur avocat. L'université prit Antoine Arnauld pour le sien ; ce même Arnauld, moins fameux encore par ses talens supérieurs, que par ceux de tous ses enfans, & par la haine héréditaire de toute sa famille contre les jésuites. Claude Duret soutint leurs intérêts de-

ſon mieux ; mais il fut blâmé de ſes confrères, pour s'être chargé d'une pareille cauſe. Antoine Arnauld, aſſuré d'être applaudi d'avance, fit des tableaux affreux de la ſociété. Le petit nombre de partiſans des jéſuites n'y trouva pas de reſſemblance.

Ces peintures odieuſes, jointes à celles que *Louis* Dollé, avocat des parties intervenantes, fit des jéſuites, n'excitèrent qu'un cri contr'eux dans toute la France. Plus ils étoient haïs, plus ils avoient beſoin de protecteurs. Le duc de Nevers, le baron de Roſni, le cardinal de Bourbon, les ſoutinrent. Ils furent encore maintenus dans leurs emplois, ſur les concluſions du procureur général, pour lequel Antoine Séguier porta la parole.

Cependant l'orage, élevé contre un des meilleurs & des plus grands rois qu'ait eu la France devient plus terrible. On oſe attenter à la vie de Henri IV. Les jéſuites ſont accuſés d'avoir conduit la main.

Le monarque les avoit comblés de biens. Il avoit fait abbattre cette fameuſe pyramide, élevée en 1595 devant le palais, & chargée d'inſcrip-

tions infamantes pour ces pères. Il leur donna le collège de la Flèche. Le père Coton eut toute sa confiance. Quel motif eut pû, disent-ils, les porter à vouloir se défaire de leur bienfaiteur? Mais le peuple n'écoutoit que sa haine; & les voyoit toujours un poignard à la main. Il fallut les sacrifier au cri national. Ils furent bannis de France.

Leur rappel sembloit désespéré : le parlement n'y vouloit point entendre. De-là ces remontrances si vives de ce corps au roi, & les réponses si sages du roi. Le monarque, n'obtenant rien du parlement qui trembloit pour sa personne sacrée, rappella lui-même les jésuites de force & de sa seule autorité. Mais, quelque bonne volonté qu'il eut pour eux, quelque courageux qu'il fut, il n'osa jamais les rétablir dans toutes leurs fonctions dans la capitale. Ils eurent défense d'enseigner dans leur collège de Clermont. C'est une satisfaction qu'il voulut donner à l'université, depuis si long-temps en guerre avec eux.

Si leur collège de Paris étoit fermé, celui de la Flèche étoit ouvert. Ce qu'ils perdirent d'écoliers dans une

ville, ils le gagnèrent dans une autre. Bien des jeunes gens des plus grandes maisons du royaume, quittèrent Paris pour la Flèche.

L'affront, fait aux jésuites, subsistoit toujours. Ils voulurent avoir un collège ouvert dans la capitale. Henri IV ne vivoit plus. La régente considéroit encore le père Coton : il s'adresse à elle, pour faire lever la défense portée à regret par le feu roi : le jésuite réussit. Un édit est donné en conséquence, & présenté au parlement. Le parlement consent à l'ouverture du collège de Clermont, à une condition, c'est que les jésuites se feroient aggréger, dans six mois de temps, au corps de l'université. Attendu la disposition de ce corps à leur égard, ce n'étoit pas leur faire une grande grace ; mais c'en pouvoit devenir une par les circonstances.

L'université étoit divisée. Le fameux syndic, Edmond Richer, tâcha de réunir tout le monde contre les jésuites. Ils n'ont guère eu d'ennemi plus dangereux. Edmond Richer ne connoissoit point les ménagemens. Il joignoit à l'opiniâtreté des gens de sa profes-

sion, une inflexibilité d'esprit particulière. C'étoit un de ces hommes vieillis sur les bancs au milieu de la chicane, endurcis dès l'enfance à la misère, très-embarrassans pour la cour, parce qu'ils ne lui demandent rien, & qu'ils peuvent se passer de tout : c'est un de ceux qui a le moins sacrifié aux préjugés de l'école. Il écrivit pour les libertés de l'église de France, & contre les prétentions des papes. Il changea les règlemens de l'université, toutes les fois qu'elle lui mit l'autorité en main. Devenu syndic, ayant passé par tous les grades d'honneur de son corps, & acquis cet ascendant que donnent sur les esprits des actions hardies, il crut ne devoir écouter que son zèle, qui lui fit beaucoup de partisans & d'ennemis. Sa mémoire est encore chère à bien des ames élevées & républicaines. Il parvint à former une opposition, au nom de toute l'université, à l'enregistrement des lettres patentes accordées aux jésuites.

Pour les rendre encore plus odieux à la Sorbonne, il lui dénonça un ouvrage d'un de ces pères : c'étoit une traduction Françoise de trois sermons

Espagnols, prêchés à la béatification d'Ignace de Loyola. La traduction est du P. Sollier. On y disoit, » 1°. qu'Ignace, avec son nom écrit sur un billet, avoit fait plus de miracles que Moïse n'en avoit fait au nom de Dieu avec sa baguette ; 2°. que la sainteté d'Ignace étoit si relevée, même à l'égard des bienheureux & des intelligences célestes, qu'il n'y avoit que les papes, comme saint Pierre, les impératrices, comme la mère de Dieu, quelque monarque, comme Dieu le père & son fils, qui eussent l'avantage de l'avoir ; 3°. que les autres fondateurs des ordres religieux avoient été sans doute envoyés en faveur de l'église ; mais, que Dieu nous a parlé, en ces derniers temps, par son fils Ignace qu'il a établi héritier de toutes choses ; 4°. enfin, qu'Ignace affectionnoit particulièrement le pape de Rome, le regardant comme le légitime successeur de Jésus Christ, & son vicaire sur la terre « : louanges outrées, fausses & ridicules. Mais, quel est l'ordre religieux qui ne regarde son fondateur comme l'unique lumière qui ait paru ?

Edmond Richer n'eut pas affaire à des ingrats. Les jésuites cherchèrent à lui rendre tout le mal qu'il vouloit leur causer. Leur grand objet fut de lui faire ôter le syndicat : ils n'y purent réussir ; mais ils lui donnèrent d'ailleurs tous les désagrémens possibles, pendant qu'il fut en place. Ils eurent contre lui la protection du chancelier : ce chef de la magistrature du royaume ne vouloit plus qu'il fut question de ces querelles. Il alloit donner des lettres patentes pour incorporer les jésuites dans l'université, malgré elle, lorsque le syndic prévient le coup. Richer a l'adresse d'opposer à l'autorité du chancelier, celle du parlement. Il en appelle à cette cour, comme étant le seul tribunal qui dût connoître de l'opposition aux lettres patentes, accordées pour l'ouverture du collège de Clermont.

Le parlement n'éclairoit pas moins la conduite des jésuites, que le faisoit l'université. Sur l'opposition qu'elle avoit faite, il étoit intervenu, l'an 1611, un arrêt qui ordonnoit aux parties de comparoître. Il fallut se choisir de nouveaux avocats. Montholon fut celui des jésuites, & La Martelière ce-

lui de l'univerſité. Le premier étoit homme de condition, mais avocat peu eſtimé; le ſecond avoit la plus grande réputation. Ainſi le ſort des jéſuites fut toujours de paſſer pour des hommes ſupérieurs, & de n'en trouver que de médiocres pour les défendre.

Après ce que les Paſquier & les Arnauld avoient dit contre la ſociété, il ſembloit que la ſatyre devoit être épuiſée : mais La Martelière montra qu'ils avoient été réſervés. Il appella les jéſuites faux, ambitieux, politiques, vindicatifs, aſſaſſins de rois, corrupteurs de la morale, perturbateurs des états de Veniſe, d'Angleterre, de Suiſſe, de Hongrie, de Tranſilvanie, de Pologne, de Suède, de l'univers entier. » Jamais, dit-il, dans un des plus terribles plaidoyers qu'on connoiſſe, il » n'y aura de repos parmi nous, tant » que nous ſerons environnés de ces » ennemis d'un nouveau genre. Ni » nous-mêmes, ni nos enfans, ni nos » rois, ne ſerons en ſureté. Dès leur » naiſſance on fit, dans ce même » lieu où je parle, les plus terribles » prédictions ſur leur projet abomina- » ble de renverſer les loix divines &

» humaines... Pendant trente ans, les » jésuites n'ont cessé de porter, dans » toute la France, le flambeau de la » discorde, & d'y allumer un feu qui » sembloit ne devoir jamais s'éteindre » dre «. Il représentoit l'université pleurant la mort de son roi, & les jésuites élevant à *grands frais ce vaste edifice* de leur noviciat du fauxbourg saint Germain ; l'une fidelle à son prince, ainsi qu'à la patrie ; & les autres, vendus à Rome & à la maison d'Autriche. Il peignoit tous les jésuites autant de *Chatel* & de *Barrière*. Il mettoit ces paroles dans la bouche de leur P. Guignard, parlant de Henri III son maître. » Si on ne le peut dépose sans » guerre, qu'on lui fasse guerre. Si » on ne la peut faire, qu'on le tue «.

On applaudissoit à chaque instant à La Martelière : on crioit, dans le palais, qu'il falloit encore une fois chasser les jésuites. Le plaidoyer fut également applaudi à l'impression. On le compara aux *Philippiques* de Démosthène & de Cicéron.

Montholon parle ensuite : il crie à la calomnie, entasse raisonnemens sur raisonnemens, faits sur faits ; le tout noyé

dans des comparaisons sans nombre & sans choix. Montholon fut aussi mal reçu à vouloir défendre la société, que La Martelière fut applaudi pour la peindre des couleurs les plus affreuses.

On attendoit avec impatience les conclusions de l'avocat-général *Servin*. Ce magistrat avoit beaucoup de considération dans son corps : Il s'y étoit distingué par ses talens & par ses grandes lumières. De plus, on le connoissoit pour un ennemi décidé des jésuites. *Servin* chargea encore les portraits qu'avoit fait d'eux La Martelière, & conclut pour l'université. Il demanda, en finissant, qu'on fit signer à ces pères les quatre articles suivans. 1°. Que le » concile est au-dessus du pape; 2°. que » le pape n'a aucun pouvoir sur le temporel des rois, & qu'il ne peut les en» priver par excommunication ; 3°. » qu'un prêtre qui sçait, par la voie » de la confession, un attentat ou con» juration contre le roi & l'état, doit » le révéler au magistrat; 4°. que les » ecclésiastiques sont sujets du prince » séculier & du magistrat politique «.

Qu'on eût alors donné à la Sorbonne ces propositions à signer, elle y eût été

tout auſſi embarraſſée que les jéſuites. Le premier préſident de Verdun, ſur la protection duquel ils comptoient beaucoup, demanda à ſix de ces pères, venus au plaidoyer de leur avocat, s'ils étoient d'avis de ſigner les quatre articles de Servin, & de les faire ſigner à leur général. Leur réponſe fut que, du moment qu'ils ſeroient de la Sorbonne, ils n'auroient qu'une même doctrine avec elle; qu'ils avoient une règle expreſſe là-deſſus; & que, quant à leur général, ils alloient lui en écrire. Ils ne ſatisfirent point les juges. Le 22 décembre de cette même année 1611, le parlement donna un arrêt, portant défenſe aux jéſuites de *s'entremettre par eux, ou par des perſonnes interpoſées, de l'inſtruction de la jeuneſſe.*

Le pape, au milieu de tous ces troubles, ne s'étoit mêlé de rien; mais il éclata. La cour de France, qui avoit à ménager celle de Rome dans un temps de minorité, tâcha de contenter tout le monde. Le fort de l'orage, contre les jéſuites, étoit diminué. Ce même premier préſident de Verdun règla qu'on ne les feroit point ſigner, malgré eux, pourvu qu'ils ſe conformaſſent à la doc-

trine reçue en France : mais il ne leur fut point permis encore d'enseigner à leur collège de Clermont.

La perte de leur procès fut généralement attribuée à leur grand ennemi Servin qui, quelque temps après, ayant voulu paroître à la cour, y essuya, en présence même de la régente, toutes sortes de plaisanteries & de duretés de la part des courtisans, à la dévotion des jésuites.

Enfin, le 15 février 1618, leur collège de Clermont fut ouvert à la sollicitation de la noblesse & du Clergé, qui, aux états généraux de l'an 1614, s'étoient réunis pour demander cette grace au roi. L'université n'ayant plus qu'à dissimuler son ressentiment, trouva néanmoins le moyen de tirer vengeance de ses rivaux. Elle fit un décret, en vertu duquel tous ceux qui demeurent chez les jésuites pendant leur cours de philosophie, sont exclus des dégrès, quoiqu'ils prennent des leçons des professeurs de l'université. Ainsi les maisons les plus suspectes l'étoient moins aux yeux des auteurs de ce décret, que celle du collège de Clermont, aujourd'hui de *Louis-le-Grand*.

si célèbre par le nombre & le choix de ses élèves, & par les maîtres excellens qu'il a donnés. Les jésuites ne se sont adressés à aucun tribunal, pour avoir raison d'une partialité si marquée. Est-ce modération, ou plutôt sagesse & crainte, d'être mal reçus à porter des plaintes? Peut-être sont-ils moins consternés d'une pareille exclusion, qu'ils ne le seroient d'être confondus avec tant d'autres religieux?

Par ce décret, qui subsiste encore, on peut juger si ces deux corps rivaux sont prêts à se réconcilier. Divisés dans leurs opinions, dans leurs usages, dans leur méthode d'enseigner, ils ne sont occupés qu'à s'abbaisser l'un l'autre. » N'humilierai-je donc jamais, disoit » le père Doucin, cette Sorbonne or» gueilleuse «. Ces pères & leurs antagonistes saisissent toutes les occasions qui se présentent de se donner des ridicules (*).

En dernier lieu, dans ce temps si critique pour les jésuites, leurs ennemis

(*) Les jésuites ont bien ri de l'aventure de M. de Montempuis, ancien recteur de l'université, déguisé en fille pour aller, *incognito*, à la comédie, & ren

s'attendoient à voir l'université recommencer ses poursuites, le parlement l'appuyer & faire revivre ses arrêts. Le moindre souffle eût pu rallumer un feu caché sous la cendre.

---

connu par ce déguisement même. On fit une chanson :

Voici matière nouvelle
Pour les docteurs de Paris,
Dira-t-on Mademoiselle,
Ou Monsieur de Montempuis?
Et lon lan la, &c.

LES DOMINICAINS,

ET

LES JÉSUITES,

Les dominicains ont été institués du temps des Albigeois, pour faire tête à ces hérétiques, & les jésuites dans le seizième siècle, pour s'opposer au progrès du luthéranisme & du calvinisme; c'est-à-dire, que les uns & les autres devoient, par état, s'attacher à rétablir la paix dans l'église. Ils ont en effet travaillé beaucoup à remplir cet objet: mais, en voulant éteindre des divisions funestes, ils n'ont fait qu'allumer une guerre horrible.

L'histoire des congregations de *auxiliis* est plus honteuse peut-être à l'esprit humain, que celle de toutes les hérésies du monde. Ceux qui ont eu la principale part dans ces disputes célèbres, ont marqué plus de mauvaise foi que n'en ont montré, dans les leurs, tant de chefs de secte déclarés, & par là même moins à craindre. Voici le précis

de cette hiſtoire de la chicane & de la haine, de la politique & de la fauſſeté.

Le fameux père Aquaviva, élu général des jéſuites, l'an 1581; cet homme qui fut ſi longtemps ſouverain & tout puiſſant dans ſon ordre, entreprit de faire revenir les eſprits ſur la doctrine des jéſuites, ſi généralement décriée. Il fit travailler ce qu'il y avoit de meilleurs ſujets parmi eux à un directoire des études. Quand le règlement fut dreſſé, il le fit imprimer à Rome, & publier enſuite dans toute la compagnie, pour qu'elle eût à s'y conformer.

La doctrine de ſaint Thomas étoit fort recommandée dans ce directoire, ſuivant l'intention de S. Ignace. D'ailleurs il n'y étoit point parlé de ſuivre ou de ne pas ſuivre l'ange de l'école ſur le chapitre de la prédeſtination.

Un jéſuite de Salamanque, nommé le père Prudence de Monte-major, s'arrangea là-deſſus. Il fit ſoutenir publiquement, dans cette ville, une thèſe qui étoit ou paroiſſoit être le contrepied de la doctrine des dominicains. Le jéſuite Eſpagnol combattoit la prédétermination phyſique, & tâchoit d'établir la preſcience divine des futurs contingens conditionnels,

conditionnels, indépendamment d'aucun décret absolu précédent. Il n'est pas aisé de dire qui le premier s'est douté de la prémotion physique. Les jésuites veulent qu'elle ne fît que d'éclore, du moins telle qu'on la soutenoit alors, & qu'on l'a depuis enseignée. Les dominicains en font saint Thomas le père : mais, que ce soit ou ne soit pas un enfant supposé, la discussion est inutile.

Dans le temps de ces tentatives du père Prudence de Monte-major, Bagnès se trouvoit justement à Salamanque. Le dominicain eut avis de la thèse qu'on alloit soutenir aux jésuites : il vole à leur collège, entre dans la sale comme la thèse étoit commencée, & argumente sur la position qui l'avoit révolté. La dispute s'échauffe : Monte-major & Bagnès en viennent à des personnalités. Celui-ci se retire furieux.

Il se promet bien d'avoir une prompte vengeance du jésuite. Bagnès travaille jour & nuit à la réfutation de la thèse. Il en dresse une censure très-longue & très-raisonnée qu'il envoie à l'inquisition de Valladolid. La censure contenoit seize propositions que Ba-

gnès jugeoit déteſtables, & qu'il diſoit appartenir au père de Monte-major. Les propoſitions étoient effectivement très-repréhenſibles. Malheureuſement pour le cenſeur, elles ſe trouvèrent tout le contraire de celles qu'on avoit ſoutenues.

Les idées du jéſuite n'en eurent que plus de cours. Bagnès fut déſeſpéré. C'étoit, ſelon ſes ennemis, un ſcholaſtique encore plus rempli de ſuffiſance, de jalouſie baſſe & d'hypocriſie, que d'érudition & de pédantiſme. Son déſeſpoir redoubla quand ce digne ſoutien de la prédétermination phyſique eut nouvelle qu'un autre jéſuite fameux, *Louis Molina*, avoit compoſé un ouvrage tout exprès, pour rendre ſenſible à tout le monde la manière dont Dieu agit ſur les créatures, & celle dont les créatures lui réſiſtent.

Ce *Louis Molina* étoit un homme réellement ſingulier. C'eſt un autre Chriſtophe Colomb dans le monde théologique. Dans ce pays ſcabreux, où l'invention eſt ſi dangereuſe, il oſa tracer des routes nouvelles. Il établit ſes principes, en diſtinguant l'ordre naturel & l'ordre ſurnaturel, la prédeſ-

tination à la grace & la prédeſtination à la gloire, la grace prévenante & la coopérante. C'eſt à lui qu'on eſt redevable de deux idées rares ; le concours concomitant & la ſcience moyenne. Suarès eſt le père du congruiſme.

Dieu, par ſa ſcience moyenne ; conſulte habilement notre volonté, pour ſçavoir ce que nous ferons quand nous aurons reçu ſa grace. Enſuite, ſelon l'uſage qu'il voit que fera le libre arbitre, il prend des arrangemens, en vertu du congruiſme, qui nous engagent à faire le bien, & même à y perſévérer juſqu'à la mort, ſans néanmoins nous y déterminer directement & par ſa toute-puiſſance. C'eſt de la part de Dieu une grande habileté à ménager la volonté de l'homme, ainſi qu'un miniſtre adroit & pénétrant ménageroit celle de ſon prince, pour l'amener à tout ce qu'il voudroit. Dieu, prévoyant toutes les circonſtances où nous nous trouverons, prévoit en même temps que, s'il nous donne une certaine grace, il nous plaira d'y conſentir. Il ſe détermine à nous la donner ; & voilà la grace congrue. Le moliniſme paroiſſoit trop odieux ; c'eſt pour le tempérer &

le faire recevoir que le congruiſme fut imaginé.

Le livre de Molina étoit intitulé, *Concorde de la grace & du libre arbitre.* C'eſt une production bien digne de l'Eſpagne, preſque auſſi ſtérile en bons écrivains, que féconde en auteurs ſcholaſtiques. Le cardinal Baronius compare ce théologien jéſuite à un ſerpent qui échappe des mains par ſes artifices & par des proteſtations de catholicité.

Auſſitôt que le livre de la *Concorde* eut paru, Bagnès & ſes confrères (car il avoit déjà mis dans ſes intérêts une grande partie de ſon ordre) oublièrent la thèſe de Monte-major. Ils tournèrent leur fureur contre Molina. Son livre leur parut bien autrement à craindre que la thèſe. Ils crièrent qu'on n'avoit rien vu de ſi abominable; que la ſcience moyenne n'étoit pas à beaucoup près quelque choſe d'auſſi raiſonnable que la prémotion phyſique; qu'il n'y avoit pas de comparaiſon de l'une à l'autre, ſurtout pour la clarté. Ils donnèrent, en réfutation des idées de Molina, d'autres idées qu'ils crurent plus juſtes & plus lumineuſes. Tout leur ſyſtême porte ſur ces paroles, qui ſont le préci-

de pluſieurs paſſages de ſaint Auguſtin. » La grace tire ſon efficace de la toute-» puiſſance de Dieu & du ſouverain » domaine qu'il exerce ſur les volon-» tés des hommes, comme ſur toutes » les autres créatures (*) «.

Bagnès, dans l'enthouſiaſme des opinions qu'il ſoutenoit, & ſe moquant de celles des jéſuites, écrivit pour en faire ſentir le ridicule. Molina n'en trouvoit pas moins dans la prémotion, & répondit très-vivement. Les jéſuites ſoutinrent leur confrère, & les dominicains le leur. On ſe traita de part & d'autre d'hérétiques. Les dominicains appellèrent les jéſuites pélagiens, & ceux-ci appellèrent les dominicains calviniſtes. Tous les moines, toutes les univerſités d'Eſpagne prirent parti dans cette affaire.

Elle fut miſe entre les mains des grands inquiſiteurs du royaume. Les intéreſſés, la voyant portée à ce tribunal, y ſoutinrent leurs prétentions avec toute la vivacité poſſible. Ils voulurent chacun prouver que leur doctrine n'étoit que la doctrine des pères & celle de l'égliſe.

(*) Abr. de l'*Hiſt. eccl.* t. X. 117.

Le bruit de ces divisions passa de Valladolid à Rome. Il n'étoit pas possible que le pape portât un jugement certain sur la question présente. Il n'en recevoit de tous les endroits que des exposés très-infidèles. Rome en entrevit assez pour être allarmée : elle évoqua promptement la dispute, ordonna le silence aux deux partis, qui ne le gardèrent ni l'un ni l'autre.

Les dominicains étoient indignés que la doctrine de saint Thomas, une doctrine approuvée depuis si longtemps dans toutes les écoles, se trouvât compromise avec quelques idées extraordinaires & nouvelles : mais, ce qui révoltoit encore plus ces révérends pères contre la société, (car il faut remonter à la vraie origine de la querelle) c'est le grand crédit qu'elle acquéroit en Espagne & ailleurs, au préjudice de leur ordre qui dépérissoit tous les jours. Le nombre de leurs chaires de théologie avoit diminué à son profit. Ils n'étoient plus les prédicateurs ni les directeurs à la mode. Ils avoient cessé de donner des confesseurs aux rois & aux empereurs de la maison d'Autriche, il semble que, dès les pre-

mières années de la conversion d'Ignace, ils prévissent combien son institut leur seroit un jour nuisible. Que d'altercations ne s'élevèrent point entr'eux & les zélés compagnons de ce politique fondateur (*) ! Elles ont été les semences des divisions dont je parle.

Toutes les parties du monde retentirent des cris des dominicains. Ils écrivirent que le livre de *Molina étoit le précurseur de l'antechrist.* Le célèbre Melchior Canus mandoit à la cour de Madrid : » Plaise à Dieu qu'il n'en soit » pas de moi comme de Cassandre, à » qui l'on n'ajouta foi qu'après la prise » de Troie. Si l'on souffre que les pè- » res de la société continuent sur le » pied qu'ils ont commencé, je prie » Dieu que le temps n'arrive pas où » les rois même voudront leur résis- » ter, & ne le pourront.

(*) Si les dominicains lui rendirent quelque service à Manreze, ils le dispensèrent de reconnoissance à Salamanque. Ils le firent tenir, lui & ses compagnons, vingt-deux jours dans les prisons de la ville, parce que ces nouveaux inspirés s'érigeoient avec eux en catéchistes & en directeurs. Les dominicains avoient représenté à la police, qu'il étoit contre le bon ordre de faire le capable, avant d'avoir pris ses dégrés en théologie.

Un autre dominicain, Alphonſe Vindano, alloit dans toutes les villes d'Eſpagne, criant en chaire que les jéſuites, leur père Ignace & ſes compagnons étoient à *tous les diables;* qu'on pouvoit l'en croire ſur ſa parole, puiſqu'il avoit été envoyé du ciel pour le révéler. Lanuza lui-même, dont on a ſi vivement ſollicité la canoniſation, étant provincial des dominicains, crut devoir, en conſcience, préſenter à Philippe II cette requête injurieuſe aux jéſuites, dans laquelle on s'exprime ainſi à leur ſujet. » Ils attirent & s'attachent un grand nombre de perſonnes dans les écoles, par l'adreſſe » avec laquelle ils font entendre que » chacun, par leur crédit, obtiendra » ſurement tout ce qu'il voudra; qu'ils » feront donner aux eccléſiaſtiques des » bénéfices, aux gens du barreau des » cliens, aux étudians les ſaints ordres, aux docteurs des chaires de » théologie, à tous, enfin, des avantages proportionnés à leur dévouement pour la ſociété «.

Lanuza, dans ſa requête, prioit le monarque de faire lever la défenſe du pape de traiter des matières ſur la ſcien-

ce moyenne & sur la prémotion physique, jusqu'à ce que sa sainteté eut décidé quelque chose. Philippe II, qui avoit de grands intérêts d'état à soutenir, ne voulut pas se mêler de ces querelles de l'école.

Cependant les consulteurs, pour l'examen du livre de Molina, étoient nommés. Ils devoient faire la fonction de juges; &, si l'on en croit un historien récusable (*), ils se montrèrent tous parties, à la réserve de deux que les dominicains ne purent gagner. Ces pères, accrédités à la cour de Rome, avoient eu le secret de prévenir en leur faveur tout ce qui environnoit sa sainteté. Ils avoient la protection des deux cardinaux, Alexandrin & d'Ascoli, autrefois de leur ordre, & prédéterminés à l'affectionner encore.

Le rapport que les consulteurs firent du livre de Molina, fut peu favorable. Clément VIII pouvoit prononcer : il n'aimoit pas les jésuites. C'étoit une raison de plus pour leur donner cette mortification; mais il voulut d'autres

(*) D'Avrigni, t. X. 77.

éclairciſſemens. Le général, Claude Aquaviva, repréſenta au pape les mauvaiſes intentions des conſulteurs, l'aſſura qu'on avoit pris pour des erreurs des vérités inconteſtables. On apprend, dans les *Mémoires chronologiques & dogmatiques* du père d'Avrigni (*), que certains n'avoient pas même lu ce livre. De ſemblables accuſations décréditent plus une cauſe, qu'elles ne la ſervent. Les nouvelles repréſentations du général, appuyées de celles de Robert Bellarmin, créé nouvellement cardinal, & la mort du cardinal Alexandrin, achevèrent de déterminer le pape à faire revenir les conſulteurs ſur tout ce qu'ils avoient fait.

Ils étoient ſi fermes dans leurs principes, que, de ſoixante-une propoſitions qu'ils avoient d'abord relevées dans le livre de Molina, ils vinrent à quarante-neuf, enſuite à quarante-une, & enfin à vingt. Le pape en marqua ſon étonnement aux conſulteurs, qui ne ſe rétractèrent point. Alors, de peur

(*) t. I. 82.

de rien faire contre la religion & contre la plus exacte justice, sa sainteté ordonna des disputes réglées, où elle voulut assister.

Clément VIII étoit très-éclairé, & en état de juger par lui-même. Il fut libre à chaque corps de prendre le théologien qu'il voudroit, pour soutenir sa cause commune. Les dominicains choisirent Alvarès pour le leur, & Valentia fut celui des jésuites.

Ce fut le 20 Mars 1602, qu'on ouvrit la première congrégation, appellée comme toutes le suivantes, *de auxiliis*, *des secours*; parce qu'il s'agissoit effectivement, dans cette dispute, du secours que Dieu donne à la volonté foible des hommes pour les porter à faire le bien.

Cette congrégation se tint dans une salle du Vatican. Le pape, qui y étoit en personne, avoit à ses côtés deux cardinaux, *Pompée Perigonius* & *Camille Borghèse*. Les consulteurs, qui sont toujours des moines, étoient placés sur des sièges plus bas. Les deux généraux d'ordre se trouvèrent aussi à la dispute, comme pour animer chacun leur combattant.

Avant que d'être engagée, le pape exposa l'importance de l'affaire & toute l'attention qu'elle méritoit. On veut que son discours n'ait été qu'une (*) invective très-vive contre les jésuites, & qu'il leur ait adressé ces paroles : » Que prétendez-vous donc ? N'êtes-» vous point effrayés d'introduire, » dans l'église de Dieu, la doctrine » de Pélage plutôt que d'abandonner » les intérêts de Molina ? Considérez, » je vous prie, à quel péril vous ex-» posez le monde chrétien par vos » disputes. Ne préférez point vos in-» térêts particuliers au bien commun » & au salut public : cédez aux saints » pères ; cédez à la vérité «.

Le discours de sa sainteté fini, le théologien des jésuites parle le premier en faveur de la science moyenne : celui des dominicains tâche d'établir ensuite la prémotion physique. L'un & l'autre mirent en usage toute l'étendue de leur érudition & toutes les subtilités de leur esprit ; mais Alvarès avoit moins de ressources dans le sien. Le jé-

(*) Abrég. de l'*Hist. eccl.* t. X. 103.

suite Valentia, théologien habile, terrassa bientôt le dominicain.

Le général des dominicains, tremblant pour la gloire de l'ordre, substitua bientôt à ce foible champion un athlète redoutable, le révérend père Thomas Lémos. On a fait de ce théologien estimable un portrait ridicule. (*) Lémos est représenté comme l'homme à qui la dispute convenoit le mieux, ayant un port de héros, la constitution la plus robuste, un regard fixe & menaçant, une poitrine excellente, une voix de tonnerre, beaucoup de présomption & très-peu de sçavoir; mais il est permis d'en appeller à ses ouvrages & à sa réputation en Italie & en Espagne. C'est ce même homme que ses admirateurs assurent avoir refusé le chapeau de cardinal, sans compter quelques *petites prélatures* qu'on lui avoit auparavant offertes.

Valentia n'avoit pour lui qu'un grand nom. Ce jésuite, d'une santé foible, épuisé encore par les fatigues de plusieurs congrégations, se trouva mal un

(*) Mém. chron. & dog. t. I. 82.

jour en présence de sa sainteté, qui lui commanda de s'asseoir. La distinction étoit flateuse pour le jésuite, dont le pape estimoit les talens; mais le dominicain prit autrement la chose. Lémos crut que Valentia s'étoit évanoui, terrassé par la force des raisons. La santé du jésuite alla toujours en dépérissant; il mourut, quelque temps après, à Naples, n'ayant pu recouvrer assez de force pour reprendre la dispute.

Lémos se glorifioit d'avoir réduit son adversaire à falsifier un passage de saint Augustin. Le jésuite avoit effectivement cité faux; le dominicain l'en convainquit. Souvent on altère un fait sans vouloir tromper, &, plus souvent encore, afin d'induire en erreur. Les apparences furent contre Valentia: c'est là-dessus qu'il est appellé (*) » le » nouvel Ananie, qui a menti, en pré- » sence du successeur de Pierre, dans » une affaire qui intéressoit toute l'é- » glise, & où il s'agissoit des droits » du saint Esprit sur le cœur de l'hom- » me «. On nous assure que le pape,

(*) Abr. de l'hist. t. X. 104, & suiv.

à la falsification du passage appella Valentia *menteur*, *fourbe*, *fripon*. On nous garantit encore ce propos de sa sainteté, quand elle apprit la mort du jésuite : » S'il n'a point eu d'autre grace » que celle qu'il a défendue, il ne sera » pas allé en paradis «.

Quoiqu'on se fût assemblé pour éclaircir les choses, elles étoient plus embrouillées qu'auparavant. Un jésuite, Achilles Gaillard, vint alors faire part à sa sainteté d'un moyen sûr qu'il avoit de les arranger & de contenter tout le monde, pourvu que chacun voulût relacher un peu de ses droits, & que les dominicains acceptassent la science moyenne, en même temps que les jésuites admettroient la prédestination gratuite. Il offrit de faire un accord raisonnable de ces deux systêmes. De peur qu'on ne le soupçonnât d'avoir été engagé à cette démarche par ses confrères, il eut grand soin d'avertir qu'il l'avoit faite de son propre mouvement.

Cette prédestination gratuite, c'est-à-dire, si dieu fixe le nombre de ceux qui sont sauvés avant que d'avoir égard à leurs mérites, tempérée ainsi, ne fut

point du goût des dominicains. Ils refusèrent l'accommodement d'Achilles Gaillard. Quelle folie aussi de vouloir que des théologiens ne disputassent plus !

Les congrégations continuèrent toujours, quoique celui qui les avoit fait naître, Molina, fût mort à Madrid, l'an 1601 ; trop tard sans doute pour le repos du monde théologique, mais assez tôt pour n'être pas témoin lui-même des suites terribles de son singulier ouvrage de *la Concorde*.

Le jésuite Pierre Arrubal remplaça le père Valentia ; mais Arrubal ne tint pas non plus contre les poumons de l'infatigable Lémos, qui, outre les talens dont l'avoit gratifié l'auteur de la nature, avoit mis dans ses intérêts la cour céleste. Toutes les fois & tout le temps que Lémos disputoit, il étoit environné d'une gloire en manière de couronne, dont les yeux même des cardinaux étoient éblouis. C'est le révérend père Chouquet dominicain qui nous atteste ce prodige dans son curieux livre, *Des entrailles maternelles de la sainte Vierge, pour l'ordre des frères prêcheurs.*

A Pierre Arrubal ſuccéda La Baſtide. Ce ne fut qu'à force de ſe relever les uns les autres, que les jéſuites vinrent à bout de l'indomptable Lémos, le réduiſirent à ſe trouver mal à ſon tour & à diſparoître quelque temps.

Pendant qu'on diſputoit d'une part, on négocioit de l'autre. La plupart des puiſſances de l'Europe prirent parti dans ce procès. La cour d'Eſpagne, mécontente des jéſuites qui avoient ménagé la paix de Henri IV avec Rome, demandoit pour les dominicains un jugement définitif: la cour de France s'y oppoſoit; les jéſuites faiſoient leurs efforts pour qu'elle l'emportât. Les cardinaux Bellarmin & Duperron, qui leur étoient dévoués, ſouhaitoient qu'il ſe tint un concile général; mais leur idée ne put avoir lieu. Les jéſuites, voyant que les circonſtances ne leur étoient pas favorables, n'eurent alors qu'un objet, de faire reculer la déciſion. Ils en parlèrent à Henri IV, qui chargea le cardinal Duperron de tâcher d'obtenir cette grace du pape.

Duperron étoit à la fois homme de lettres, négociateur & courtiſan ha-

bile (*). Il ſervoit les jéſuites, qui pouvoient le ſervir lui-même auprès du monarque. Il oſa dire à Clément VIII que, ſi l'on faiſoit un décret en faveur de la prédétermination, il le feroit ſouſcrire à tous les proteſtans de l'Europe.

Clément VIII penchoit pour le ſyſtême des dominicains; mais il n'anathématiſa point le livre de *la Concorde*. On prétend qu'il avoit déjà dreſſé une bulle pour le condamner: on ſpécifie juſqu'au jour où cette bulle devoit être publiée; c'étoit la veille de la pentecôte. Toutes ces circonſtances diſent beaucoup & pourroient prévenir en faveur d'un parti. Ce qu'il y a de vrai ſur le compte de Clément VIII, c'eſt qu'il ſe donna beaucoup de peine pour ſe mettre au fait des queſtions agitées, & qu'elles causèrent ſa mort. Léon XI lui ſuccéda, mais pour très-peu de temps. Ce n'eſt que ſous Paul

(*) Combien c'eſt mal le connoître que de lui prêter cette impiété, en parlant à Henri IV, enchanté d'un diſcours que Duperron venoit de faire contre les athées. » Sire, ſi votre majeſté vouloit m'entendre, j'en ferois un meilleur pour l'athéiſme «.

V, que le fil de ces disputes fut repris, malgré, dit-on, les efforts des jésuites pour qu'elles fussent abandonnées par le nouveau pape, & qu'il fût libre aux deux partis de rester chacun dans ses opinions, qui n'attaquoient pas les dogmes de la foi.

Personne n'étoit plus en état que Paul V de prononcer sur cette matière. N'étant encore que cardinal, Camille Borghèse, il avoit assisté aux congrégations. Celles qu'il ordonna furent composées des mêmes prélats & des mêmes consulteurs que Clément VIII avoit fait assembler.

La Bastide & Pérès furent les théologiens de la société. Lémos reprit le commandement des troupes prédéterminantes. Il ne s'étoit éclipsé pour un temps que pour reparoître plus glorieux. Les dominicains eurent seulement une attention dans la reprise du combat, c'est de donner à Lémos un second, le père Alvarès. Celui-ci remarque-t-on, parloit très-peu, par considération pour son confrère qu'il laissoit briller.

Dans toutes les congrégations tenues sous Clément VIII, les jésuites

avoient toujours été sur la défensive: les dominicains n'avoient publié aucun des argumens qu'on peut faire contre la science moyenne. Paul V voulut que les jésuites fussent aggresseurs à leur tour, & montrassent les côtés foibles de la prémotion physique : cet ordre fut exécuté parfaitement.

Quand Alvarès & le grand Lémos se sentirent pressés par les argumens les plus simples, mais les plus convainquans, ces redoutables soutiens de leur parti ne s'entendirent plus eux-mêmes & ne furent entendus de personne. Ils se jettèrent dans la distinction du *sens composé & divisé* (*). Ils convinrent que Calvin avoit soutenu, comme eux, une grace efficace par elle-même; mais ils nièrent que Calvin en cela fût hérétique, & prétendirent qu'il ne l'avoit été que dans cette conséquence faussement tirée d'un principe très-vrai: » Que le consentement de la volonté » s'ensuivoit nécessairement par une » nécessité de conséquent « : au lieu

(*) Mém. chron. t. I. 29.

que les dominicains soutenoient que » le consentement de la volonté n'é- » toit nécessaire que d'une nécessité » de conséquence «.

Lémos divisa & subdivisa encore la prédétermination physique. Il en attribua une aux pélagiens, une autre à Calvin, & une troisième aux dominicains, la seule vraie & catholique, au jugement de l'incomparable Lémos. Il crut s'appercevoir que tout le monde, dans l'assemblée, lui en faisoit compliment. Pour lui, il s'humilioit de ses triomphes & les *rapportoit au seigneur*, en s'écriant avec l'apôtre : *C'est par la grace de Dieu que je suis ce que je suis* (*).

Lorsque Paul V vit la cause suffisamment instruite, il se fit donner par écrit le sentiment des consulteurs. Leurs opinions ne furent pas plus fa-

(*) C'est dommage que Lémos, pour foudroyer les ennemis du système prédéterminant, n'ait pas sçu la révélation faite depuis à un de ses confrères. Ce dominicain, extrêmement au fait des événemens de l'autre monde, a écrit que les anges n'avoient été précipités dans l'abysme, que sur le refus d'accepter la prémotion physique qui leur avoit été présentée par Dieu même, & que Simon le magicien n'avoit été en dispute avec saint Pierre, que parce que l'imposteur avoit eu la même déraison que les anges rebèles. *Mém. chro. & dog. t. I. 71.*

vorables au système de Molina. Mais on avoit affaire à un pape qui n'étoit point aliéné des jésuites ; il eût voulu ramener les consulteurs à un seul avis. Jugeant la chose impossible, il ordonna, sous peine d'excommunication, un profond silence, & se chargea lui-même de réduire les argumens pour & contre dans un sens clair & précis.

Vint alors le fameux interdit des états de Venise. Les jésuites Vénitiens se rangèrent du côté de Rome, quoiqu'ils eussent dû préférer leur patrie. Ils furent bannis de Venise & y revinrent beaucoup plus tard que les capucins & les théatins, qui avoient suivi leur exemple.

Cet entier dévouement des jésuites pour le saint siège ne leur nuisit pas auprès de Paul V. Le cardinal Duperron, qui avoit du crédit sous ce pape, fit valoir cette action hardie. La foudre du Vatican, prête, dit-on, une seconde fois à les frapper, fut retenue. Les mêmes personnes qui ont fait courir le bruit que Clément VIII avoit dressé une bulle contre la doctrine de Molina, veulent aussi que Paul V en ait dressé une autre à laquelle il a manqué seu-

lement la promulgation : elles vont jusqu'à produire une copie. Leurs adversaires s'inscrivent en faux & se prévalent de ce que la bulle n'a pas été fulminée ; mais cela prouve-t-il qu'elle n'ait pas existé. Ce défaut de publicité a causé & cause encore bien des regrets. Ceux que témoigne l'abbréviateur de *l'Histoire ecclésiastique*, ne sont pas le langage de l'impartialité. » Par » un terrible jugement de Dieu, s'é» crie-t-il, les bulles contre Baïus » avoient été rendues publiques, au » lieu que la décision dressée par l'or» dre de Paul V n'a jamais été pu» bliée «. Ce même écrivain cite ces paroles de l'évêque de Montpellier, Colbert : » Si Paul V s'étoit rendu aux » sages remontrances qui furent faites » pour publier la bulle contre Molina, » il auroit épargné à l'église tous les » maux qu'elle éprouva depuis ; au » saint siège, cette foule de décrets » qu'a produits sa complaisance pour » les jésuites ; aux jésuites, le malheur » d'être devenus une pierre d'achop» pement dans Israël ; aux fidèles, ce» lui d'être dirigés par des hommes » qui ne connoissent de la religion

» que l'extérieur, qui ont établi des » maximes pour justifier les péchés, » & qui, voulant accorder les passions » avec l'évangile, ne réforment pas » les passions, mais détruisent l'évan- » gile «.

Tout ce qu'on peut dire de certain à ce sujet, c'est que le pape Paul V, ne condamna ni la doctrine des jésuites ni celle des dominicains. Il ordonna très-sagement aux deux partis de vivre en paix & de s'abstenir d'injures, se réservant le droit de publier la décision du fond de ces disputes, quand il le jugeroit à propos. Il fit en même temps signifier ses dernières volontés à tous les nonces apostoliques & aux grands inquisiteurs, faits pour reconnoître sa juridiction. Les généraux des deux ordres furent chargés de contenir leurs inférieurs.

L'impression que fit cette modération du pape sur les dominicains & sur les jésuites fut bien différente, selon certains auteurs. Les premiers furent au désespoir, & les autres au comble de la joie. Les jésuites poussèrent la maladresse jusqu'à faire des réjouissances publiques, à tenir leurs collèges fermés

fermés pendant quelques jours, à faire de très-belles illuminations. Ils donnèrent des feux d'artifice, représentèrent des comédies, firent dresser des arcs de triomphe au haut desquels étoient gravés, en caractères d'or, ces deux mots : *Molina victorieux.*

Cet esprit de paix qu'avoit recommandé le pape, fut la chose à laquelle on pensa le moins. Les dominicains & les jésuites cherchèrent toutes les voies de se nuire : il resta entre ces deux corps une animosité sourde. Le duc de Lermes, ministre de Philippe III, roi d'Espagne, en appréhendant les suites, voulut la faire cesser. Il s'établit médiateur entre ces religieux ennemis : il tâcha de les amener à l'unité de doctrine, mais toujours en vain. Le duc tiroit des paroles positives des uns & des autres ; mais aucun ne gardoit la sienne. Ce ministre reconnut sa sottise, abandonna son projet & vit combien il eût été plus facile de reconcilier les puissances les plus ennemies, que deux corps divisés.

Néanmoins le temps, qui calme tout, appaisa les esprits. Les jésuites, pour ne pas avoir l'air de pélagiens ou semi-

pélagiens, tempérèrent leur molinisme, par ordre de leur général *Aquaviva*. Ils y mirent une certaine quantité de prédestination gratuite (*). La plupart des dominicains, de peur de paroître calvinistes, adoucirent également leur grace efficace par elle-même. Ils en sont venus, selon le témoignage d'un historien (**) qui leur est très-favorable, & qui gémit d'être obligé de faire cet aveu, ils en sont venus au point d'admettre une *grace suffisante*, un *pouvoir prochain*, un *état de pure nature*; ménagemens, ajoute cet historien, qui révoltent les véritables thomistes & quelques ames privilégiées. C'est d'après Pascal qu'il croit être en droit de se plaindre, & rapporte ces paroles adressées à un dominicain dans la deuxième provinciale : » Allez,

(*) On confond communément, & pour éviter toute discussion, je confond moi-même le système de la prédestination gratuite avec celui de la prédétermination physique. Cependant l'un n'a pas une liaison nécessaire avec l'autre. Plusieurs molinistes admettent la prédestination gratuite, en rejettant la prédétermination physique; & l'on peut être prédéterminant, quoiqu'on n'admette que la prédestination *post prævisa merita*, après les mérites prévus.

(**) Abr. de l'*Hist. eccl.* t. X. 141. 143. 143.

» mon père, allez; votre ordre a reçu
» un honneur qu'il ménage mal. Il
» abandonne cette grace qui lui avoit
» été confiée & qui n'a jamais été
» abandonnée depuis la création du
» monde: cette grace victorieuse, qui
» a été attendue par les patriarches;
» prédite par les prophètes; apportée
» par Jésus-Christ; prêchée par saint
» Paul; expliquée par saint Augustin,
» le plus grand des pères; confirmée
» par saint Bernard, le dernier des
» pères; soutenue par saint Thomas,
» l'ange de l'école; transmise de lui
» à votre ordre; maintenue par tant
» de vos pères, & si glorieusement
» défendue par vos religieux, sous les
» papes Clément & Paul «.

Tous ces arrangemens, pour rapprocher les jésuites de leurs adversaires, sont-ils exposés fidélement? Les dominicains reconnoissoient des graces *suffisantes* du temps des disputes. Les ouvrages seuls d'Alvarès & de Lémos font foi de ce fait. Rien ne montre mieux la différence réelle du jansénisme au thomisme, que la réflexion mal-adroite de Pascal.

MESSIEURS DE PORT-ROYAL, ET LES JÉSUITES.

Les meſſieurs de Port-royal furent ainſi appellés, à cauſe du nom d'une célèbre abbaye de bernardines, près de Chevreuſe, à ſix lieues de la capitale. Ils s'étoient fait bâtir des cellules dans l'enceinte de la maiſon. Pour avoir quelque idée de leur genre de vie, il faut ſe les repréſenter levés chaque jour à quatre heures du matin, récitant l'office au chœur, mangeant en commun, jeunant la plus grande partie de l'année, couchés ſur la paille, & couverts d'un cilice, partageant leur temps entre l'étude, la prière & le travail des mains, obſervateurs rigides de beaucoup de pratiques de dévotion.

Ils ſe propoſoient d'établir un ordre d'une eſpèce toute nouvelle, & figuré dans l'*ancien teſtament*. Le plan & les conſtitutions furent dreſſés pour cela,

Sans l'archevêque de Paris, qui s'opposa fortement à l'exécution de ce projet, on alloit voir augmenter encore le nombre des moines, & diminuer celui des citoyens.

Malgré tous les efforts de ces messieurs, pour s'étendre, leur société fut toujours peu nombreuse, mais choisie. Quels hommes que la plupart de ceux qui la composèrent! Antoine Arnauld! Louis-Isaac Saci! Antoine Le Maître! Nicole! Pascal! Pour les faire connoître, entrons dans quelques particularités.

Le nom d'Arnauld porte l'idée d'un de ces génies faits pour éclairer les hommes; d'une de ces imaginations ardentes & fougueuses qui saisissent & rendent vivement les choses; d'une de ces ames pures, courageuses, inébranlables, trop au-dessus de la fortune, pour lui sacrifier le sentiment si flatteur d'être tout par son propre mérite, & rien par elle. Il eut été cardinal, s'il s'étoit prêté aux intentions de Rome, & s'il avoit écrit contre les quatre fameuses propositions du clergé de France. Les applaudissemens qu'on donnoit à ses ouvrages, ne l'aveugloient

point sur leur imperfection. Il étoit le premier à les critiquer (*).

De quelle réputation ne jouirent point ses deux neveux, Le Maître & Saci, l'un pour ses plaidoyers, les meilleurs de son temps, quoiqu'aujourd'hui si misérables; & l'autre pour sa traduction des comédies de *Térence* & pour celle de la *Bible*. Il fut renfermé deux ans & demi à la Bastille : mais il sçut s'occuper utilement dans ce lieu si redouté des gens de lettres, & qui a fait sortir le talent de plusieurs.

Nicole est le Boece ou le Rodrigues de la France. Ses *Essais de morale* sont l'effort d'un génie original. Que de justesse, que de méthode dans cet ouvrage ! Si la marche de l'auteur est lente,

(*) Allant voir son frère, l'évêque d'Angers, par la voiture publique, il entendit parler du livre de *la perpétuité de la foi* : on le vantoit beaucoup. Le docteur lui seul le dépréc.ia. Quelqu'un, indigné, lui dit : *C'est bien à vous à vous ériger en censeur du grand Arnauld; & que trouvez-vous à blâmer dans son livre? Beaucoup de choses*, répondit Arnauld. *On a manqué tel & tel endroit : on eut dû mettre plus d'ordre, pousser davantage le raisonnement.* Il parla de tout en maître, & cependant personne ne fut désabusé. Le carosse de son frère, étant venu le prendre à quelques lieues d'Angers, on reconnut que le zoïle d'Arnauld étoit Arnauld lui-même, & chacun se confondit en excuses.

elle eſt toujours ſûre. Il va de principes en principes, de conſéquences en conſéquences. Auſſi, diſoit un incrédule: » Quand on le lit, il faut prendre garde » à ſoi : ſi on lui paſſe quelque choſe, » on eſt bientôt confondu. Arrêtez-le » dès le premier pas «. Nicole étoit un ſecond La Fontaine dans la converſation. Il ſentoit lui-même qu'il n'y brilloit pas. Quand on y diſputoit contre lui ſur quelque matière importante, » je ſçais bien, diſoit-il, qu'en parlant, » je n'aurai rien à repliquer : mais attendez que j'aie ſa plume à la main, » & vous verrez qu'alors j'aurai ſurement raiſon «. Jamais philoſophe n'eut plus de candeur d'ame. Simple, timide, ſans aucun uſage du monde, il amuſoit ſouvent, par ſes naïvetés (*), les meſſieurs de Port-Royal.

(*) Une demoiſelle étoit venue le conſulter ſur un cas de conſcience. Au milieu de l'entretien, arrive le père Fouquet de l'Oratoire, fils du ſurintendant. Nicole, du plus loin qu'il l'apperçoit, s'écrie : *Voici, mademoiſelle, quelqu'un qui décidera la choſe* : &, ſur le champ, il conte au P. Fouquet toute l'hiſtoire de la demoiſelle qui rougit beaucoup. On fit des reproches à Nicole de cette imprudence. Il s'excuſa ſur ce que le père Fouquet étoit ſon confeſſeur. » Puiſque, dit-il, je n'ai rien de caché pour

Dans Blaise Pascal, on admire un génie précoce, subtil, pénétrant, créateur en bien des parties; un écrivain unique qui le premier développa les vrais caractères de la langue; qui la fixa; qui lui donna cette force, cette précision, cet agrément qui la distinguent. Il semble avoir moins écrit pour ses contemporains, que pour les siècles à venir. On lui reproche d'avoir abusé de ses talens. Il étoit souvent le

---

» ce père; mademoiselle ne doit pas être réservée » pour lui «. Une dame, accompagnée de sa fille, ayant été voir les messieurs de Port-royal, un d'eux avertit Nicole de faire quelque compliment honnête à la jeune demoiselle. Nicole fait aussitôt celui-ci: *En vérité, mademoiselle, on ne peut s'empêcher d'admirer vos beaux petits yeux ronds.* Aux éclats de rire, il se reprend, & ajoute: *votre belle bouche grande.* Il étoit enfant à bien des égards. Il fut logé très-long-temps au fauxbourg saint Marcel. Quand on lui en demandoit la raison: „ C'est, répondoit-il, que „ les ennemis qui ravagent tout en Flandre, & menacent Paris, entreront par la porte saint Mar„ tin avant que de venir chez moi ". La crainte continuelle qu'il ne lui tombât quelque tuile sur la tête, l'empêchoit de paroître dans les rues.

Son extrême timidité lui nuisit en plusieurs occasions. On ne lui trouva point la capacité requise pour le soudiaconat. Les examinateurs, ayant appris que celui qu'ils avoient refusé n'étoit rien moins que ce qu'il avoit paru, allèrent chez lui s'épuiser en excuses, l'exhortèrent à recevoir la prêtrise; mais il regarda toujours leur refus comme celui de Dieu même. Il est mort n'étant que simple tonsuré.

jouet de ſon imagination. L'humanité ſeroit bien à plaindre d'être telle qu'il l'a repréſentée. Il voyoit trop de défauts dans les autres, & pas aſſez dans lui-même. C'eſt un problême, ſi ſa dévotion fut ſincère. Baile dit » que cent » volumes de ſermons ſont moins capables de déſarmer les impies, que » la vie de Paſcal; que ſon humilité » & ſa dévotion extraordinaire mortifient plus les libertins, que ſi on » lâchoit ſur eux une douzaine de » miſſionnaires «. Mais la dévotion devroit-elle aller avec le fiel & la haine? Miſantrope vertueux, héraclite ſiniſtre, Paſcal fut un ſingulier mélange de ſageſſe & de déraiſon, de conduite & d'inconſéquence. Il eut des viſions (*) à la fin de ſes jours. Il s'imaginoit

(*) On en rapporte une bien extraordinaire. Après ſa mort, on trouva, dans la doublure de ſon habit, un parchemin plié, écrit de ſa main, en gros caractères. Ce ne ſont que de petites phraſes, ou même des mots: „ L'an de grace 1654; lundi 23 novembre: jour de S. Clément, pape & martyr; depuis „ environ dix heures & demi du ſoir; juſqu'environ „ minuit & demi.... Dieu d'Abraham, Dieu d'Iſaac, „ Dieu de Jacob, non des philoſophes & des ſçavans.... Dieu de Jéſus-Chriſt, &c ". Ce parchemin ſe conſerve dans la bibliothèque de ſaint Germain des prés. Abr. de l'*Hiſt. eccl.* t. XII. 127.

voir continuellement, à ſon côté gauche, un goufre. Il détournoit la vue, & trembloit de s'y précipiter.

Qu'on joigne, à ces illuſtres ſolitaires, Arnauld d'Andilli, Hermant, Lenain de Tillemont, Lancelot, & l'on jugera ſi tous ces génies réunis formoient un corps reſpectable. Ils étoient l'élite des écrivains de la nation. Leurs excellens ouvrages y répandirent le bon goût, firent connoître les beautés de la langue. Port-royal étoit un Lycée admirable. Les écoles qu'on y tenoit, avoient beaucoup de réputation. Les jeunes gens en ſortoient pleins de grands principes pour la conduite de la vie, & nourris de la lecture des auteurs Grecs & Latins. Parmi les élèves qui s'y formèrent, on compte les Bignon, les Harlai, les Bagnol & l'illuſtre Racine.

Plus ces meſſieurs de Port-royal jettoient d'éclat, plus ils faiſoient ombrage. L'envie les obſervoit de près. Ils eurent des rivaux dignes d'eux, des rivaux d'eſprit, de talens, d'érudition & de vertus, qui concertèrent la ruine de ce nouvel établiſſement. Pour éclater, il manquoit ſeulement à ceux-ci

un prétexte : ils le trouvèrent dans quelques opinions qui s'étoient glissées à Port-royal.

En effet, le fameux abbé de *Saint-Cyran* les y avoit apportées. Il est l'origine de tous les troubles arrivés depuis. Le rôle qu'a joué cet abbé, mérite qu'on s'y arrête : voyons par quels moyens, avant que de gagner les autres, il avoit été gagné lui-même.

Saint-Cyran, ou Jean *Duverger* de *Hauranne*, nâquit à Bayonne, l'an 1581, de parens nobles. Il fit ses humanités en France, & fut étudier en théologie à Louvain. Il se lia, dans cette ville, avec son camarade d'étude *Cornelius Janſenius*, depuis évêque d'*Ypres*. L'un & l'autre avoient le même professeur, homme singulièrement entêté des opinions de Michel-Bay, ou Baïus, selon l'usage de ces temps-là, de latiniser tous les noms.

Ces opinions rouloient sur la grace & sur la prédestination. Rome les avoit déjà anathématisées deux fois ; d'abord par les vives instances des cordeliers, qui trembloient pour leur libre arbitre & pour le système de Scot ; ensuite à la sollicitation des jésuites, que Baïus

n'aimoit pas & qui le lui rendoient avec usure.

Le professeur de théologie de Louvain gagna Janſénius & Saint-Cyran, brûlant l'un & l'autre du desir de se distinguer. Il leur présenta les opinions de Baïus par ce qu'elles ont de plus séduisant. Deux papes n'en avoient porté qu'une censure générale. Les docteurs de Louvain s'étoient trouvés fort embarrassés, en recevant une bulle de Sixte-quint, à cause d'une certaine virgule. Ils députèrent à Rome pour cela, malgré l'avis du docteur Morillon, qui vouloit qu'on laissât le monde en paix & qu'on reçût la bulle, fût-elle erronée. Le professeur faisoit valoir toutes ces raisons en faveur de Baïus : il disoit que Baïus n'avoit jamais abjuré ses erreurs, que sa rétractation avoit été forcée, que sa querelle avec les jésuites n'étoit venue que d'une animosité réciproque. Les jésuites persécutoient Baïus, & Baïus les persécuta lorsqu'il devint chancelier de l'université de Louvain.

A force d'entendre parler à l'avantage de ce novateur, les deux disciples le goûtèrent. Son mépris pour le

jargon scholastique & sa méthode aisée de procéder leur plut. Ils voulurent aussi se faire un nom, dogmatiser d'après Baïus, assigner un fil dans le labyrinthe épouvantable de la toute-puissance divine & de la liberté. Janfénius se mit à composer un très-gros & très-ennuyeux livre sur saint Augustin. Sous prétexte de n'exposer que les sentimens de ce père sur la grace, il faisoit l'apologie du Baïanisme. Cet ouvrage ne parut qu'après sa mort, arrivée l'an 1638 (*). Janfénius mourant le soumit au jugement de l'église. Celui qu'alors il porta de son livre est remarquable : » Je pense, dit-il, que » difficilement on y trouvera quelque » chose à changer. Si cependant le » saint siège veut y faire des changemens, je suis enfant d'obéissance; » de l'église Romaine dans laquelle » j'ai vécu jusqu'à la mort : telle est » ma dernière volonté «. C'est ainsi qu'il devint chef de secte, ne s'en dou-

(*) On lui avoit fait une épitaphe très longue & très-emphatique : elle fut ôtée. On substitua la suivante : *Ci gît le septième évêque d'Ypres, Cornelius Janſenius. C'est en dire assez.*

tant point, & chef de secte dans un pays d'obédience où les bulles des papes sont des loix souveraines.

L'abbé de Saint-Cyran, inconsolable de la perte de son ami, revint en France. Paris lui parut le théâtre le plus convenable à son zèle. Il y fit usage de ses talens pour accréditer l'*Augustin* de l'évêque d'Ypres. Il joua le prophète Élie, le Jean-Baptiste, le fondateur d'un nouvel évangile. Son air patelin & ses paroles emmiellées en imposèrent à beaucoup de monde. Des prêtres, des laïques, des femmes de la ville & de la cour, des religieux, & surtout des religieuses, adoptèrent ses idées. Il vouloit que le mystère présidât à tout. L'ambition de dogmatiser faisoit le fond de son caractère; mais ce n'est pas une raison pour le peindre, comme on a fait des couleurs les plus odieuses & les plus extraordinaires. Craignant un jour, dit le père d'Avrigni, qu'un ecclésiastique, qu'il avoit mis dans ses confidences, ne les révélât, il l'arrête dans une rue pour se confesser à lui, & le met dans le cas d'être obligé de se taire. A son talent près pour la direction,

l'abbé de Saint-Cyran étoit un homme assez ordinaire. Écrivain foible & diffus, en Latin comme en François, sans agrément, sans correction & sans clarté : on ne songe guères aujourd'hui à le lire.

Les premières conquêtes de cet apôtre du jansénisme furent les deux maisons de Port-royal, celle des Champs & celle de Paris. Ces maisons avoient à leur tête deux sœurs d'Antoine Arnauld, la mère Angélique & la mère Agnès, toutes deux recommandables par l'héroïsme de leur ame & par leurs vertus. La mère Angélique avoit passé plusieurs années de sa vie à réformer des couvens. En guerre avec les moines, avec les abbés & les abbesses qui vouloient continuer leur ancien genre de vie, elle triompha de tout par sa constance. Un assistant du général de Cîteaux, grand chasseur de son métier & le plus ignorant des moines, fut celui de tous qui lui donna le plus de peine à réduire (*). Pour la

(*) On rapporte qu'elle tenoit ce goût de réforme d'un beau sermon qu'elle avoit entendu d'un capucin apostat, sur l'excellence de la vie religieuse.
Abr. de l'*Hist. eccl.* t. X. 472.

mère Agnès, elle avoit remis au roi l'abbaye de saint Cyr, dont elle avoit été pourvue étant toute jeune. L'état de simple religieuse lui parut préférable à celui d'abbesse.

Ces deux singulières sœurs, qui gouvernoient les deux monastères de Port-royal, gouvernées elles-mêmes par l'abbé de Saint-Cyran, firent des prosélytes. L'évêque de Langres, Zamet, l'avoit introduit auprès d'elles. L'abbé l'emporta bientôt sur l'évêque. Elles donnèrent leur confiance au nouveau directeur. Il gagna, par leur moyen, tous les Arnauld & tous les le Maître; deux familles très-nombreuses &, de tout temps, ennemies des jésuites. Des Arnauld avoient plaidé violemment pour que les jésuites fussent bannis de France, & pour qu'ils n'y rentrassent jamais. Le saint troupeau de prosélytes ne songea qu'à se précautionner contre l'orage qu'ils prévoyoient devoir fondre sur eux. Port-royal des Champs fut la retraite qu'ils jugèrent la plus sure : ils la regardèrent comme une espèce de place d'armes. Réunis dans cette solitude à la voix de la grace efficace, ils n'eurent qu'un cœur & qu'u-

ne ame, qu'un cri contre les jéſuites. Leur nom ſeul paroiſſoit aux Port-royaliſtes devoir être l'objet de l'exécration du genre humain. Les hoſtilités commencèrent bientôt de part & d'autre.

Le livre de *La fréquente communion*, donné par le grand Arnauld, jetta la première épouvante. Il l'avoit fait pour les religieuſes de Port-royal. L'ouvrage étoit médiocre ; mais il fut réfuté par un plus mauvais encore que donna le jéſuite *Briſacier*. Ces mêmes religieuſes qu'Arnauld avoit repréſentées comme des modèles de vertu, furent peintes des plus odieuſes couleurs. Le jéſuite les accuſa de ne pas croire à la religion, à l'euchariſtie, à l'eau bénîte, aux ſaints & ſaintes du paradis. Arnauld fut encore moins ménagé qu'elles. On jugea l'ouvrage du jéſuite un vrai libèle, l'archevêque de Paris, Condi, le condamna comme tel.

Le P. Meynier prit la défenſe de ſon confrère, & fit des tableaux encore plus affreux de Port-royal. Comment croiroit-on que ce jéſuite appelle Arnauld ? un déiſte ; l'abbé de Saint-Cyran ? un athée ; quelques autres

écrivirent pour le prier de n'en rien faire.

Innocent X prononce, & la France eſt en combuſtion. Il condamne chacune des cinq propoſitions à part, ſans citer ce qui les précédoit ni ce qui les ſuivoit, ni même les pages dont elles étoient tirées. Une telle omiſſion n'eût pas été pardonnable dans le moindre tribunal ſéculier. Il fallut toute l'autorité du cardinal Mazarin, pour donner un paſſeport à la bulle du pape: ce miniſtre redoutoit l'ombre de faction; il vouloit prévenir des diviſions naiſſantes.

Mais ni les miniſtres, ni les rois, ni les papes, ni tous ceux qu'on accuſoit d'être gouvernés par les jéſuites, ne purent arrêter le cours des opinions nouvelles. Les Port-royaliſtes étoient d'excellens remparts contre toutes les attaques. Ils eurent pour eux les parlemens, au moyen des appels, & le gros de la nation, parce qu'il les croyoit perſécutés. Tellement qu'après la bulle d'Innocent X, on vit plus que jamais de janſéniſtes & de troubles en France.

Dans le temps de cette grande fermentation des eſprits, arrive l'hiſtoire

du duc de Liancour à qui un prêtre de ſaint Sulpice refuſa l'abſolution, parce qu'au lieu de paſſer ſa vie avec des comédiennes, comme tant de perſonnes de ce haut rang, le duc de Liancour paſſoit la ſienne avec de nouveaux hérétiques. Cela fit très-bien pour ces hérétiques-là : ils ſe plaignirent, ils écrivirent toujours de ce ſtile qui leur eſt particulier. Les jéſuites ne s'oublièrent pas & répondirent : tout ce qu'il y avoit chez eux de gens de mérite voulut ſe meſurer avec des gens qu'ils ſçavoient en avoir beaucoup. Les Sirmond, les Petau, les Annat, les Ferrier, les Vavaſſeur, ſe diſtinguèrent à cette occaſion : c'étoit l'hiſtoire de ces partis ſi célèbres qui ont diviſé tant de différens états. On ne déſigna plus les jéſuites que par le nom de moliniſtes, & leurs adverſaires par celui de janſéniſtes ; grands mots pour leſquels on ſe bat & dans leſquels il y a bien du mal-entendu.

Les Port-royaliſtes, ne pouvant ſe ſoutenir par la force, eurent recours à leur plume, à tout ce que peuvent imaginer des perſonnes de génie perſuadées qu'elles n'ont pas tort. Ils em-

brouillèrent les choſes autant qu'il fut en eux. Ils voulurent prouver que Janſénius n'avoit pas dit ce qu'il a dit, & ce qu'on trouve dans pluſieurs endroits de ſon livre. Ils ſoutinrent qu'on avoit pris le change ſur ſa penſée, ſur la manière dont il avoit parlé des commandemens divins, de la nature de la grace, du ſang de Jéſus-Chriſt, répandu pour le ſalut de tous les hommes. Ils ne reconnoiſſoient point ſa doctrine, à l'extrait de ſon ouvrage. D'autres la retrouvoient fort bien dans les cinq propoſitions condamnées, & maintenoient qu'elles en faiſoient tout le fond.

Outre que le ſens de Janſénius avoit une ſorte d'évidence, l'analogie apparente de ſes opinions avec le pur calviniſme, eut dû les empêcher de ſe répandre; mais elles furent bientôt accréditées, graces à l'amour de la nouveauté, à la haine pour les jéſuites, aux intrigues de quelques jeunes abbés & de certaines vieilles dévotes, à l'envie de ſe diſtinguer & d'être quelque choſe.

Cette apparence, que Janſénius n'avoit parlé que d'après les ſaints pères, en impoſoit à beaucoup de perſonnes.

Arnauld s'appuyoit fortement de ce témoignage ; mais on lui répondoit qu'une parole de plus ou de moins & les circonstances changent tout ; qu'il falloit regarder à l'esprit d'un auteur, & non pas à la lettre.

Ce même Arnauld, si zélé pour sa cause, poussé d'ailleurs par ses ennemis, avançoit tous les jours quelque proposition singulière. Il soutint, entr'autres, celle-ci ; *Saint Pierre est un juste à qui la grace, sans laquelle on ne peut rien, a manqué dans une occasion où l'on ne peut pas dire qu'il n'ait point péché.* Cette proposition révolta la Sorbonne, fort aigrie contre lui. Elle le retrancha de son corps, l'an 1654. L'assemblée, tenue à ce sujet, est célèbre. Le chancelier *Seguier* y assista de la part du roi. La sale étoit remplie de moines mendians. On en avoit fait venir des provinces, quoique, selon l'usage, il ne puisse y avoir que deux docteurs de chaque corps dans les assemblées de la faculté. Arnauld protesta, pardevant notaire, contre l'injustice qu'on lui faisoit. Il se plaint, dans cet acte authentique, de ce qu'il a eu pour juges les mêmes personnes qu'il avoit récusées,

& qu'il ſçavoit être indiſpoſées contre lui ; de ce que le ſyndic avoit compté plus de ſuffrages qu'il ne s'étoit préſenté d'opinans ; de ce qu'on avoit refuſé de lire ou de lui entendre lire un écrit qui étoit la juſtification de ſa doctrine ; de ce qu'enfin il ſembloit qu'il fût moins queſtion d'une délibération que d'un complot.

Innocent X mourut vers ce tems-là ; mais les choſes ne changèrent pas de face. Le nouveau pape, Alexandre VII, renouvella les cenſures contre les cinq propoſitions. Il agiſſoit de concert avec le plus grand nombre des évêques de France. Ces évêques, non contens d'un formulaire qu'ils avoient déjà fait, en dreſsèrent un ſecond. En voici les termes : » Je condamne de cœur & de bouche la » doctrine des cinq propoſitions contenues dans le livre de *Cornelius* » *Janſénius* ; laquelle doctrine n'eſt » point celle de ſaint Auguſtin, que » Janſénius a mal expliquée «.

Cette formule étoit un frein à tous les ſubterfuges des Port-royaliſtes. Elle rendoit inutile leur fameuſe diſtinction du *fait & du droit*, qui les avoit

avoit mis quelque temps à leur aise, & qu'ils vouloient ériger en une espèce de dogme. Ils crièrent à leur ordinaire, & les évêques, avec le gouvernement, agirent.

Les évêques présentèrent ce formulaire à signer à tous ceux qui leur étoient suspects. Une telle démarche fit beaucoup de rebèles & quelques hypocrites. On voulut que les religieuses de Port-royal des champs & de Port-royal de Paris, signassent elles-mêmes, & donnassent l'exemple de la soumission. Ce sanctuaire du jansénisme réduit, le jansénisme entier tomboit naturellement.

On alla donc chez ces religieuses: on leur ordonna de convenir que les cinq propositions étoient dans un livre Latin; ce qu'elles nièrent fortement. Elles accusèrent les jésuites, les évêques & les papes d'avoir mal entendu Jansénius. Elles ajoutèrent qu'il se pouvoit que les cinq propositions fussent erronées, mais qu'il étoit bien certain que Jansénius n'avoit pas tort. Enfin, elles ne signèrent point, alléguant toujours leur conscience pour raison. La conscience étoit également l'excuse

ordinaire de leurs ennemis. La modération ſeule n'étoit du côté de perſonne.

Cependant la cour vouloit être obéie : elle avoit décidé la ruine de Port-royal dès 1659. Les lettres touchantes d'Arnauld d'Andilli, à la reine Marie *de Medicis*, ſuſpendirent le coup. Arnauld d'Andilli, père du miniſtre Pomponne, mandoit à la reine : » Je ſe» rois bien malheureux d'avoir quitté » le monde pour finir mes jours dans » un deſert, & n'y trouver que ma » perte «. Il faiſoit le plus grand éloge des compagnons de ſa retraite.

Mais leurs vertus même les rendoient dangereux. On ne ménagea plus rien. Le 12 mars 1660, la cour envoya le lieutenant civil, d'Aubrai, (empoiſonné depuis par la fameuſe marquiſe de Brinvillers, ſa fille,) à Port-royal des champs, pour en faire ſortir les ſolitaires. Les jeunes gens qu'on y élevoit, furent également diſperſés. Le genre de mort dont périt d'Aubrai, parut aux victimes une vengeance divine. Qui donc retiroit le fruit de ce coup d'éclat ? Les jéſuites. Ils voyoient, dans la deſtruction de

Port-royal, leur propre ſureté, leur crédit établi, leur réputation moins compromiſe, leurs livres moins expoſés à des comparaiſons déſavantageuſes, & le nombre de leurs élèves accru.

Les cellules & les écoles des ſolitaires de Port-royal, détruites, reſtoient encore les deux célèbres monaſtères. Ils alloient ſubir le même ſort, lorſque les religieuſes crièrent miracle. C'étoit une jeune penſionnaire de Port-royal de Paris, nièce de Paſcal, appellée mademoiſelle Perrier, qui, venant de baiſer une ſainte épine, apportée de Jéruſalem avec d'autres reliques, avoit été guérie d'une fiſtule lacrimale. Le miracle, faux ou vrai, recula la ruine des monaſtères. Les jéſuites voulurent auſſi ſe mêler de faire des miracles: mais ces pères n'eurent pas la vogue. On les accuſoit d'avoir fait trop de mal, pour être crus des ſaints.

La diſperſion des malheureux ſolitaires étoit toujours préſente à la mémoire des perſonnes qui penſoient comme eux. Le cœur en ſaignoit à des femmes de la première diſtinction. La ducheſſe de Liancour, la princeſſe de Guimené, la marquiſe de Sablé, la

ducheſſe de Longueville, étoient inconſolables. Cette ducheſſe de Longueville, ſœur du grand Condé, ſi connue par la guerre civile de la fronde, & par ſon eſprit de galanterie, étoit l'ame du janſéniſme. Sur l'âge du retour, la dévotion eſt une reſſource pour bien des femmes, comme le bel eſprit pour quelques autres: mais la ducheſſe conſervoit ſon inquiétude naturelle, & ſon penchant à la cabale. Elle cachoit ſoigneuſement, dans ſon hôtel, Arnauld, plus épié pour lors que ne l'a depuis été Cartouche (*). Cette même

(*) Un trait certain va la faire connoître. Arnauld, craignant d'être recherché même chez elle, s'étoit logé au fauxbourg ſaint Jacques, dans un taudis ignoré: il y tomba malade. Ses amis lui envoyèrent un médecin qui, dans la converſation, comprit bientôt que ſon malade étoit un homme de mérite. Arnauld, curieux de nouvelles, lui demande ce qu'on diſoit dans Paris. *Rien d'intéreſſant*, répondit le médecin, *ſi ce n'eſt que M. Arnauld eſt arrêté. Oh! pour cette nouvelle*, repliqua ce dernier, *elle eſt un peu difficile à croire; c'eſt moi qui ſuis M. Arnauld.* Le médecin, étonné, lui remontra ſon imprudence. *Heureuſement*, ajouta-t-il, *vous avez affaire à un honnête homme. Sans cela, voyez à quoi vous vous expoſiez.* Il fut avertir la ducheſſe de Longueville qui, toute allarmée, envoie chercher Arnauld. Elle lui donne un logement chez elle, le fait cacher dans une chambre, ne veut ſe repoſer que ſur elle-même du ſoin de lui donner à manger. *Demandez*, lui diſoit-elle, *tout ce que vous voudrez; mais ce ſera moi qui vous l'apporterai.*

princeſſe avoit fait élever un corps de logis à Port-royal des champs : elle y vivoit, avec les ſolitaires, dans la communication de la raiſon & de la philoſophie, du bel eſprit & de la piété, de l'aigreur & du fiel contre la cour, de l'averſion contre les jéſuites, que le prince, ſon frère affectionnoit.

On accuſoit ces pères de gouverner tout le monde, docteurs, évêques, magiſtrats, miniſtres, rois, papes. Les perſonnes qu'ils avoient à leur dévotion, on les appelloit jéſuites de robe courte. On lit, dans une *Vie d'Arnauld*, imprimée à Cologne, qu'ils ont, dans toutes les parties du monde & dans tous les états, des émiſſaires qui, ſans porter leur habit, ne ſont pas moins liés par des vœux, & qu'ils ſont placés, comme autant de ſignaux, pour avoir connoiſſance & donner avis de tout, travaillant par ce moyen à l'utilité du corps. On renouvella les anciennes hiſtoires de l'aſſaſſinat de Henri le grand, médité par Barrière, exécuté par Chatel, leur écolier ; du ſupplice du père Guignard, de leur banniſſement de France & de Veniſe. On chercha toutes les voies de rendre les jé-

ſuites odieux (*). Paſcal fit plus : il leur donna des ridicules.

Ses *Lettres provinciales*, écrites d'un ſtile dont on n'avoit point eu juſques-là d'idée en France, furent lues avec une avidité ſingulière. Elles ſont un mêlange de plaiſanterie fine, de ſatyre, de ſarcaſmes, & même de ſublime. Auſſi, dit-on que Boſſuet, interrogé lequel de tous les ouvrages écrits dans notre langue il aimeroit le mieux avoir fait, répondit : *les Lettres provinciales*. Elles furent diſtribuées en dépit des jéſuites. Un d'eux, en liaiſon avec un neveu de Paſcal, nouvellement arrivé d'Auvergne, fut le voir. Le jéſuite parla des *provinciales :* on attribue, lui dit-il, les petites lettres à votre oncle. Le ne-

(*) Pour achever le tableau de la ſociété, que ne pouvoit-on lire dans l'avenir ? Sous quelles couleurs ſes ennemis n'auroient-ils pas repréſenté l'affaire d'Ambroiſe Guis ; le ſoulevement du Paraguai ; la proclamation de Nicolas premier ; la conjuration de Portugal ; la détention des pères Malagrida, Mathos, Alexandre ; l'eſprit de commerce du père Lavalette, & qui ſemble être la vérification de tout ce qu'Arnauld avoit dit dans ſa *Morale pratique ;* l'arrêt contre le général & tous les jéſuites, déclarés ſolidaires ; leurs conſtitutions dénoncées au parlement, conſtitutions où, ſans examiner ſi elles ſont contraires au bien de l'état, il eſt ſi aiſé de voir que les intérêts des particuliers ſont peu ménagés, & que tout eſt ramené au deſpotiſme d'un ſeul, & à l'avantage d'une puiſſance étrangère.

veu feignit de n'en vouloir rien croire: il logeoit avec ſon oncle. Pendant la belle converſation du jéſuite, dans la chambre même où l'on l'avoit reçu, il y avoit, ſur le lit, quinze exemplaires des *provinciales*, mouillés encore (*). Ces *Lettres* furent miſes en Latin par Nicole, ſous le nom de Guillaume Wendrok, avec des notes aſſorties au texte.

La méchanceté de Paſcal conſiſtoit en ce qu'avec beaucoup d'adreſſe, il attribuoit à toute la ſociété des opinions auſſi ridicules que dangereuſes de quelques jéſuites Eſpagnols & Flamands. On les eut peut-être également découvertes chez tous les ordres religieux & dans toutes les écoles catholiques. La différence des temps, des pays, des mœurs & des coutumes, peut encore faire des nuances ſur ces objets: mais on n'en vouloit qu'aux jéſuites. On aimoit à les croire corrompus par ſyſtême. On ſe flatta même de tracer la marche qu'ils avoient tenue,

(*) Un autre jéſuite plaiſantoit, devant Boileau, ſur Paſcal & ſur le travail des mains de ſes confrères. *Paſcal*, diſoit-il, *s'occupe, à Port-royal, à faire des ſouliers.* *J'ignore*, répondit le ſatyrique, *ſi Paſcal travaille à des ſouliers: mais je ſçais bien qu'avec les* provinciales, *il vous a porté une bonne botte.*

pour réuſſir dans le renverſement de la bonne morale & de la ſaine doctrine (*). *Lainès* & *Salméron* le tentèrent dès 1547, au concile de Trente. D'autres jéſuites l'ont eſſayé d'abord en Italie, enſuite en Eſpagne, en Flandre, en Portugal, en Allemagne, en France. On vouloit qu'ils euſſent concerté ces abominations, & qu'ils n'euſſent tant cherché à s'établir dans toutes les parties du monde, que pour le pervertir. Il ſembloit qu'on les chargeât d'imputations auſſi horribles, & ſans doute auſſi chimériques que celles qu'on a inventées ſur ces douze prétendus apôtres de *Vanini*, qui, partis de l'Italie, devoient ſe répandre dans tout l'univers, & ſe le partager, pour amener la dépravation générale de l'eſprit & des mœurs. Quelque ſociété, quelque ſecte que ce ſoit, exige un lien qui la rende reſpectable, & qui puiſſe inſpirer de l'intérêt pour le corps.

Les jéſuites furent longtemps à répondre aux *Provinciales*. Toutes leurs réponſes ne firent que confirmer le public dans l'idée qu'ils manquoient alors de bons écrivains. Le bruit courut que le

(*) Abr. de l'*Hiſt. eccl.* t. IX. 727.

comte de Buſſi leur avoit offert ſa plume, à la charge qu'ils le ſerviroient auprès de Louis XIV.

Il faut convenir que, s'ils n'avoient perſonne qu'ils puſſent oppoſer à Paſcal, aucun non plus de nos écrivains n'étoit capable d'entrer en lice avec lui.

On a comparé les jéſuites au cardinal Mazarin, ſur qui toute la France plaiſantoit, & qui gouvernoit toute la France. Ils ramenèrent Louis XIV à la perſécution des religieuſes de Port-royal. Elles étoient obſtinées plus que jamais. L'archevêque de Paris avoit compté les gagner, en leur faiſant de fréquentes viſites. Ne réuſſiſſant point, il leur dit, dans la dernière : » Vous » êtes très-vertueuſes; vous êtes pures » comme des anges, & orgueilleuſes » comme lucifer; vous avez une opi» niâtreté & une ſuperbe de démon «.

Il eſt certain qu'à leur obſtination près, jamais religieuſes ne furent plus reſpectables. Le déſintéreſſement faiſoit leur caractère : elles ne recevoient aucune dot des filles; mais, quand elles avoient fait profeſſion, on prenoit uniquement ce que les parens jugeoient à propos d'accorder. Plus d'une famille,

tombée dans l'indigence, retrouva ce qu'elle avoit donné. Ces religieuſes avoient pour principes, que ce n'étoit pas être pauvre, & accomplir le vœu de pauvreté, que d'être riche en commun. Point de penſion, point de jalouſie chez elles. La maiſon fourniſſoit abondamment aux beſoins de chacune.

La cour, irritée de tant de réſiſtance, fit enlever, par deux cent gardes, les principales religieuſes de Port-royal de Paris : il ne reſta que celles qui ſe ſoumirent à ſigner le formulaire. Je ne connois point de ſentiment plus élevé que celui de la mère Angélique, dans une lettre qu'elle écrivit alors à M. Hermant : » La dignité de notre affliction » eſt ſi grande, quelle me fait trembler de ce que Dieu nous a choiſies » pour ſouffrir pour ſa vérité. Il n'y a » point de grace pareille «.

Tout bon janſéniſte enviſageoit ſon fort par les mêmes côtés, & n'en devenoit que plus difficile à ſe laiſſer fléchir. Il n'y eut pas moyen de traiter avec les quatre fameux prélats, Arnauld, évêque d'Angers, frère du docteur, Buzanval, évêque de Beauvais, Pavillon d'Alet & Caulet de Pamiers.

Ils ne voulurent jamais signer un formulaire reçu par les autres évêques & par le parlement. Alexandre VII, qui l'avoit composé lui-même, & qui se flattoit de se voir obéi, s'indigna de ne pas l'être. Il vouloit qu'on fit le procès aux quatre prélats refractaires.

Les Port-royalistes appuyoient tous les jours leur cause de quelque excellente production de leur plume. Il n'en sortoit rien qui ne fût marqué au coin du génie mâle & vigoureux, de l'élevation de leur ame, & de l'âpreté de leur caractère. Les jésuites faisoient également de leur mieux.

Aux combats à force ouverte, on joignoit les ruses de guerre. Sur l'espoir d'une fortune imaginaire, auprès d'un évêque janséniste, on fit courir, d'un bout du royaume à l'autre, un jeune professeur de philosophie à Douai, lequel vendit ses meubles, perdit sa place, & dépensa tout son argent. Cette aventure amusa Louis XIV. Il parut encore une lettre supposée de ce monarque (*) à M. Arnauld, datée du camp, devant Ypres, 1678.

(*) On le faisoit parler ainsi : „ Nous allons commencer un siège où vous pourriez nous servir

Toutes ces plaiſanteries ne tomboient point ſur des ingrats. On ne demeura pas en reſte avec les jéſuites. Satyres, contes, brocards, eſtampes injurieuſes, rien ne fut épargné (*).

Dans le temps des plus grandes diſputes, pour ſçavoir ſi les cinq propo-

---

„ beaucoup de votre crédit. J'ai cinq propoſitions
„ à faire à meſſieurs d'Ypres : la première, que je
„ ſuis venu en Flandre pour faire du bien à tout le
„ monde. La ſeconde, que le commandement que
„ je leur fais, n'eſt pas impoſſible. La troiſième,
„ qu'il eſt en leur pouvoir de mériter ou de déméri-
„ ter mes bonnes graces. La quatrième, que j'ai
„ des ſecours, avec moi, plus que ſuffiſans pour les
„ faire obéir à mes ordres; & la cinquième, que
„ quelques néceſſités qu'ils ſoient de ſe rendre, ils
„ ne le feront qu'avec une entière liberté. Il s'agit
„ donc, monſieur, de leur faire ſigner ces cinq pro-
„ poſitions, qui renferment tout le traité de la grace
„ que j'ai à leur faire. Je ne crois pas qu'ils puiſſent
„ éluder mes ordres par la diſtinction du droit & du
„ fait ; car, pour le droit, il y a ſi longtemps que je
„ ſuis en poſſeſſion de prendre les villes, que le
„ temps ſeul pourroit me ſervir de preſcriptions
„ dans les pays-bas, quand je n'aurois pas d'ail-
„ leurs tant de droits inconteſtables. Ils ne peuvent
„ donc ſe retrancher que ſur le fait; & j'ai dequoi
„ les convaincre par une trentaine de canons, aux-
„ quels je leur défie de répondre efficacement : car
„ ils percent à jour toutes les difficultés. Par-là,
„ vous jugerez bien que je ne ſerai pas ſi longtemps
„ à leur faire ſigner mes cinq propoſitions, que vous
„ en avez été à ſigner celles du pape".

(*) Entr'autres vers, faits contr'eux, on mit ceux-

sitions étoient ou n'étoient pas dans Janſénius, Roſpiglioſi devint pape, ſous le nom de Clément IX, & tout changea de face. Le nouveau pape engagea les quatre évêques à ſigner le formulaire. Il obtint cela d'eux, parce qu'ils avoient gagné ſur lui de ſubſtituer *ſincérement* aux mots *purement* & *ſimplement*.

Cet accord mutuel fut un événement remarquable dans la nation. Le calme y renaquit. On le nomma *la paix de Clément IX, ou la paix de l'égliſe*. Les écrivains de Port-royal ceſſent les hoſtilités. Les religieuſes, exilées, reviennent. Les janſéniſtes, détenus à la Baſtille, ſont relâchés. Arnauld, le grand Arnauld, ſorti de ſa retraite, eſt reçu partout comme le Chryſoſtome de ſon ſiècle. Le nonce va le voir, le comble d'éloges, l'appelle *penna d'oro*.

---

ci au bas d'une taille-douce, repréſentant Jeſus-Chriſt habillé en jéſuite.

Si Jéſus-Chriſt, reſſuſcité,
Sous cet habit, eut pû paroître,
Thomas, avec raiſon; eût méconnu ſon maître;
Et nous célébrerions ſon incrédulité.

plume d'or. Arnauld (*) eſt préſenté à Louis XIV.

Cette paix de Clément IX, paix ſi célébrée, fut bientôt rompue. Il reſtoit, dans les puiſſances contractantes, un fond de défiance & de haine. Les deux partis cabaloient ſourdement. Aucune voie d'autorité ne put étouffer le feu caché ſous la cendre. Il ſortit avec plus de violence qu'auparavant.

Les janſéniſtes furent perdus à la cour. Arnauld, aux priſes avec les calviniſtes, pendant la paix de Clément IX, (car il falloit toujours qu'il fît la guerre) revint aux jéſuites, leur porta des coups terribles. En craignant les conſéquences, il s'exila lui-

(*) Il alla trouver auparavant le confrère Brienne de l'oratoire, fils du miniſtre; ce même Brienne, entré dans ce corps, par inconſtance, à l'âge de quarante-cinq ans, & qui, par inconſtance également, en ſortit quelques années après. Arnauld lui confia ſon ignorance extrême des uſages de la cour, le pria de le mettre en état d'y paroître décemment. Brienne ſe mettant ſur un fauteuil, *Prenez*, lui dit-il, *que je ſois le roi, & que vous ayez à le haranguer.* Arnauld trouva l'expédient très-bon: il ôte ſon chapeau, & fait un diſcours. *Fort bien*, reprit Brienne, *voilà tout ce que vous avez à dire.* Le compliment impromtu eſt mis par écrit, & ce fut celui-là même qu'Arnauld fit au roi.

même de sa patrie, & se retira dans les pays-bas. Il y vécut dans la solitude, dans la pauvreté, dans des craintes continuelles de tomber entre les mains de ses ennemis, mais consolé de tout par l'ambition d'être chef d'un parti redoutable.

Il avoit, de Rome, la permission de dire la messe dans sa chambre. Ses liaisons avec cette cour étonneront sans doute, mais elles ne sont pas moins véritables. Il entretint toute sa vie des correspondances avec les cardinaux du sacré collège. Il avoit des instructions très-sures concernant les papiers les plus importans, envoyés à la congrégation de *la Propagande*. Personne ne connoissoit mieux que lui la bibliothèque du Vatican. Il citoit les pièces originales, l'endroit où l'on les avoit placées, & défioit les jésuites d'en contester l'authenticité. Ils ne purent pas faire mettre à l'*index* sa *Morale pratique*, tandis que le livre du père *Le Tellier*, sur les chrétiens de la Chine, y fut mis. Son crédit à Rome étoit au point qu'il en plaisantoit lui-même. » On me croit, en France, disoit-il, » le plus grand ennemi des papes, &

» l'on ignore comme j'ai toujours été » avec eux «. Un ſouverain pontife a permis qu'on fouillât dans le Vatican, & qu'on mit dans une édition, projettée à Veniſe, des œuvres entières d'Arnauld, tout ce qui a rapport aux liaiſons dont je parle.

Arnauld eſt mort à Bruxelles en 1694, âgé de quatre-vingt-deux ans, emportant au tombeau les regrets des ſiéns & l'eſtime de ſes ennemis. L'abbé de Pomponne étoit le dernier de cette famille (*).

La violente perſécution contre les ſuppôts du janſéniſme ne rallentit point le courage des religieuſes de Port-royal des champs. Il ſe ſoutenoit à l'aide de cette perſécution même, à l'aide des ſophiſmes des écrivains janſéniſtes, de quelques problêmes qu'ils expoſèrent

(*) L'oncle avoit fondé de grandes eſpérances ſur ce neveu, qui n'eut rien de remarquable que ſes prétentions ſans nombre & ſa ſimplicité; qui ſe faiſoit illuſion ſur tout; qui ne voyoit point de nom plus illuſtre que celui d'Arnauld, point de maiſon dans Paris, plus belle que la ſienne; point d'abbaye, en France, au-deſſus de celles qu'il poſſédoit; point d'homme plus fait que lui pour la repréſentation, & pour remplir les premières places de l'état. Il ne ſçut pas même faire reſpecter la mémoire de ſon oncle, attaquée par les jéſuites.

sur la distinction du fait & du droit. Ils vouloient qu'on crût le *droit* d'une foi divine, & le *fait* d'une foi humaine: leurs antagonistes exigeoient la foi divine pour le fait.

Le procès est porté à Rome; vient la bulle de Clément XI, *Vineam domini.* Ce pape, qui, comme tous ses prédécesseurs, depuis Baïus, cherchoit à concilier les esprits, ordonna de croire le *fait*, sans expliquer si c'étoit d'une foi divine ou d'une foi humaine. Or, cette bulle de Clément XI, il fallut encore la signer: le cardinal de Noailles la fit présenter aux religieuses de Port-royal des champs.

Elles signèrent, mais sans déroger à la paix de Clément IX, & se retranchant dans le silence respectueux à l'égard du fait. Si elles avoient signé purement & simplement, dit un de leurs panégytistes (*), on ne leur auroit pas fait une meilleure composition: il falloit qu'elles subissent leur sort. Leur respect apparent est jugé le comble de l'outrage: le roi demande une

(*) Abr. de l'*Hist. eccl.* t. XI. 464.

bulle au pape pour la ſuppreſſion du monaſtère. Le cardinal de Noailles, qui étoit alors moins dans leurs intérêts que dans ceux de la cour, qui ſçavoit les diſpoſitions de Rome, qui reconnoiſſoit des vertus & des talens dans les janſéniſtes, mais qui n'en aimoit pas le nom, ſeconda les vues qu'on avoit. Il priva les religieuſes des ſacremens & de voix active & paſſive. Cette privation leur fut ſenſible, mais elle ne leur ôta point le courage : une d'entr'elles mourut de chagrin, pour avoir montré quelque inconſtance & donné une rétractation paſſagère.

Enfin, le grand jour de la vengeance arrivé, on commença par faire mettre à la Baſtille l'avocat de ces religieuſes mal conſeillées. Elles furent enſuite toutes enlevées & diſperſées en différens couvens : le lieutenant de police d'Argenſon exécuta la commiſſion. Les religieuſes étoient au nombre de quinze de chœur & de ſept converſes : la plus jeune avoit cinquante ans. Leur maiſon fut démolie de fond en comble en 1709.

Deux ans après, on ſe vengea ſur les tombeaux de l'égliſe & du cimetière.

On en exhuma les corps pour les transporter ailleurs : ceux de Le Maître & de l'immortel Racine ſont dans l'égliſe de ſaint Etienne du mont, à la cave de ſaint Jean-Baptiſte. Comme on ne fouilla qu'à une certaine profondeur, ne ſe doutant point qu'il y eût des corps par delà, quelques-uns, à ce qu'on a prétendu, furent à l'abri de la plus rigoureuſe recherche.

Les décombres de Port-royal ont toujours été l'objet de la vénération d'un certain public. Le peuple janſéniſte a cru longtemps que les pierres y brûloient ; il y faiſoit des prières, des pélerinages, des convulſions. Le gouvernement n'a, depuis quelques années, arrêté ce fanatiſme, qu'en faiſant défenſes aux cabarets d'alentour de donner retraite à ces pélerins.

Quel triomphe pour les jéſuites de ne voir rien qui leur réſiſtât, & de n'avoir plus qu'à plaindre leurs rivaux ! Il faut croire que ces pères furent touchés ; qu'ils éprouvèrent ce ſentiment des grandes ames vengées ; que la politique ſeule ne les anima point ; qu'ils ne firent pas tout, dans la crainte d'être éclipſés & de ne jouer que le ſe-

cond rôle. Trop de zèle pour la religion a pu leur offrir des dangers imaginaires, ou leur faire exagérer les dangers réels. Cette dispute du janséniſme ne roule que ſur des queſtions abſtraites : elle n'attaque ni les dogmes fondamentaux ni les biens de l'égliſe, ni les vœux qu'on fait dans les cloîtres, comme la ſecte de Calvin & de Luther. Ce n'eſt point préciſément un milieu entre la crainte de déchirer ou de trop reſſerrer les liens par leſquels nous tenons au ſaint ſiège. Pour chercher ce milieu, il ſuffit d'être bon François : tout moliniſte, comme tout janſéniſte, doit penſer également à cet égard.

Fin du troiſième volume.

TABLE

DES QUERELLES GÉNÉRALES.

QUATRIEME PARTIE.

DES SCIENCES.

Aristotelisme. page 1
L'harduinisme. 19
Le système du monde. 41
L'origine des idées. 53
La découverte du calcul différentiel. 62
Les sciences servent-elles à épurer les mœurs? 75

CINQUIEME PARTIE.

DES BEAUX-ARTS.

Les Bouffons, ou querelle sur la musique. 90
La peinture & la sculpture. 114

TABLE
DES
QUERELLES
DE DIFFÉRENS CORPS.

PREMIERE PARTIE.

QUERELLES
DE CORPS A CORPS.

L'UNIVERSITÉ de Paris & les religieux mendians. 131
Les dominicains & les cordeliers. 148
L'université & le collège royal. 160
Les cordeliers & les capucins. 176
Les carmes & les jésuites. 208
L'université de Paris & les jésuites. 223
Les dominicains & les jésuites. 247
Messieurs de Port-royal & les jésuites. 276

Fin de la Table.

H.9.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT
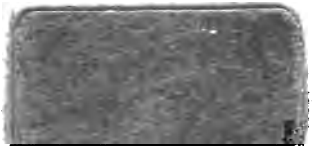
This book is under no circumstances to be taken from the Building